

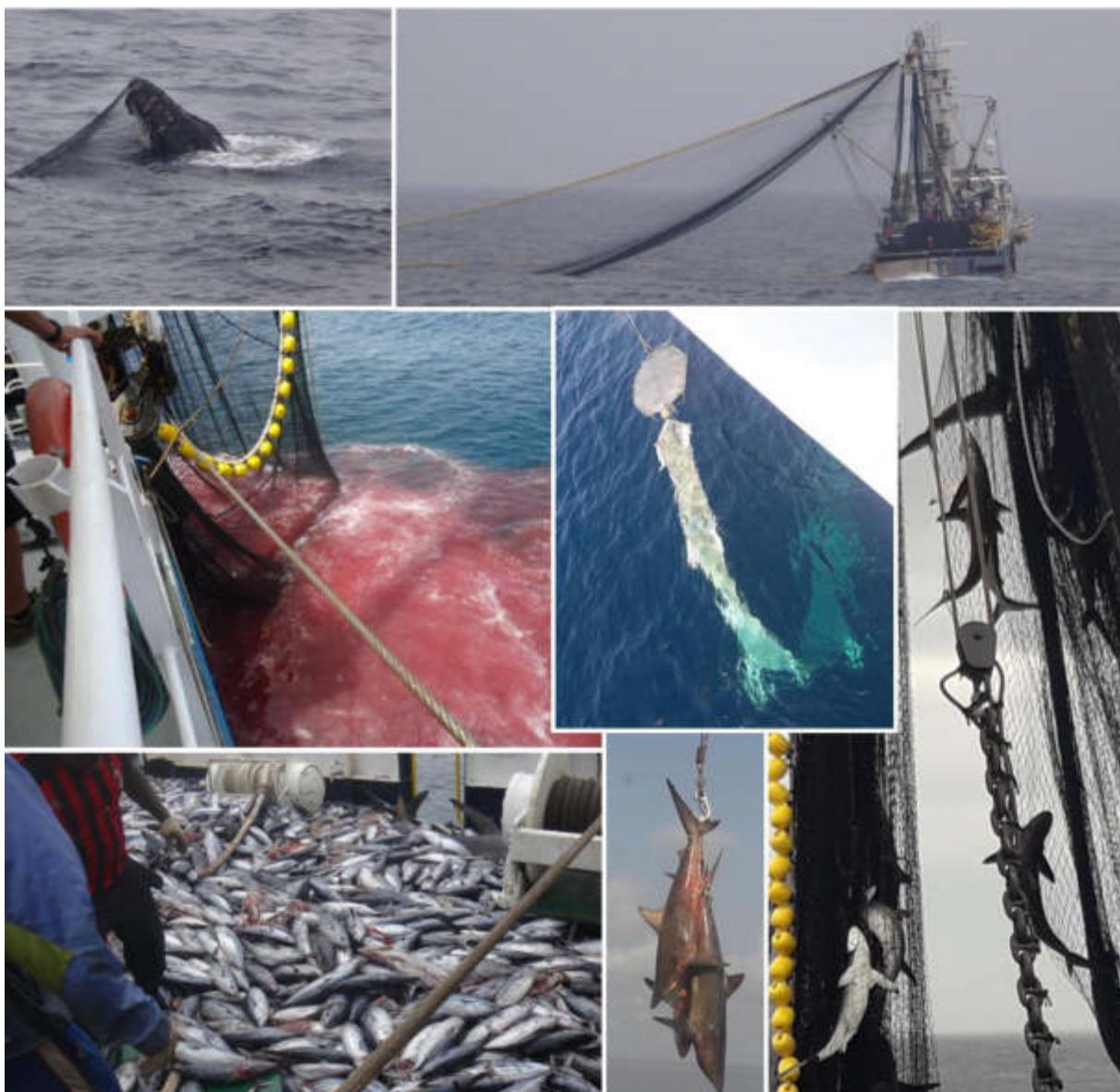


## PROGRAMME DES OBSERVATEURS DE PECHE INDUSTRIELLE

# ETAT DES LIEUX DE LA PECHE INDUSTRIELLE THONIERE

SAISON 2019

## RESUME



1



**Observateurs de pêche industrielle**  
**Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019**

<b>Une sortie de pêche, en bref.....</b>	<b>4</b>
<b>Situation &amp; Extrapolation 2019.....</b>	<b>5</b>
<b>Résumé : Destruction des Stocks par pratiques inadaptées.....</b>	<b>6</b>
<b>Non-conformité avec la pêche durable &amp; infractions.....</b>	<b>8</b>
<i>151 infractions, dont 99 au Gabon, en 29 marées suivies .....</i>	<i>8</i>
<i>Pratiques en opposition avec la pêche durable .....</i>	<i>9</i>
<i>Evaluation des opérations de pêche au Gabon : pêche sur DCP &amp; Grande Faune non-durables .....</i>	<i>10</i>
<i>Situation identique pour tout le Golfe de Guinée : pêche sur DCP &amp; Grande Faune non-durables..</i>	<i>12</i>
<i>Le pillage des mers par les DCP, des pièges à Juvéniles à bannir .....</i>	<i>13</i>
<i>Les DCP, des Destructeurs du Capital de Pêche aux nombreuses conséquences néfastes .....</i>	<i>15</i>
<b>Recommandations pour une pêche thonière durable.....</b>	<b>17</b>
<i>1. Bannir l'utilisation des DCP et fermer la pêche après Juillet .....</i>	<i>17</i>
<i>2. Renforcer la compétitivité de la filière : une pêche labellisée « FAD free » .....</i>	<i>18</i>
<b>Débarquement au Gabon : pourtant jugé impossible .....</b>	<b>19</b>
<b>Exploitation &amp; Valorisation durables, objectif stratégique 12 du PSGE.....</b>	<b>20</b>
<b>DONNEES SOUS-REGIONALES &amp; PLACE DU GABON .....</b>	<b>21</b>
<b>I. Capture totale : Gabon 1<sup>ère</sup> zone de capture de la sous-région .....</b>	<b>22</b>
<i>1. Situation globale.....</i>	<i>22</i>
<i>Zones de pêche et type de calée .....</i>	<i>25</i>
<i>2. Gabon : 33,0% de la Capture pour 74,4% de calées sur DCP.....</i>	<i>29</i>
<i>Gabon 1<sup>ère</sup> zone de calées sur grande faune de 2016 à 2019, pourtant illégal .....</i>	<i>33</i>
<i>Capture Totale recensée &amp; CPUE.....</i>	<i>35</i>
<i>Calées et type de capture : seules les calées sur banc libre permettent une pêche durable.....</i>	<i>37</i>
<i>3. Composition de la Capture de Thons au Gabon .....</i>	<i>38</i>
<i>Capture des thons et maintien des stocks.....</i>	<i>39</i>
<i>Distinction du stade de maturité selon les calées.....</i>	<i>40</i>
<i>Stade de maturité selon la saison dans la ZEE du Gabon.....</i>	<i>44</i>
<i>4. Recommandations : n'autoriser que les calées sur banc libre et saison de pêche avant Août .....</i>	<i>45</i>
<b>II. Espèces Sensibles : Gabon 1<sup>ère</sup> zone de capture de la sous-région .....</b>	<b>46</b>
<i>1. Situation globale.....</i>	<i>46</i>
<i>Statut des espèces sensibles capturées : plus des 3/4 en voie d'extinction .....</i>	<i>48</i>
<i>Requin soyeux, espèce majoritaire : calées sur DCP capturent les individus les plus fragiles .....</i>	<i>51</i>
<i>2. Gabon 1<sup>ère</sup> zone de capture des espèces sensibles depuis 2016 .....</i>	<i>53</i>
<i>Individus sensibles et calées : 30 à 40% moins de présence sur banc libre .....</i>	<i>55</i>
<i>Baleines &amp; Requins-baleines : 36 calées interdites recensées en 29 marées .....</i>	<i>57</i>
<i>Gabon 1<sup>ère</sup> zone de calées sur Baleine et Requin-baleine de 2016 à 2019, pourtant illégal .....</i>	<i>58</i>
<i>Groupe très fréquemment capturé : Requins avec 56,1% sur DCP .....</i>	<i>63</i>
<i>3. Illégalités quotidiennes &amp; irrespect des engagements depuis 2016 .....</i>	<i>66</i>
<i>Requins &amp; non-respect des pratiques de relâché : 80,5% de mortalité inutile .....</i>	<i>66</i>
<i>Non-respect des engagements des armateurs pour une pêche durable .....</i>	<i>66</i>
<i>4. Recommandation : 100% des calées sur banc libre, taxes &amp; radiation lors d'infractions .....</i>	<i>70</i>
<b>III. Conditions de l'Activité : Gabon 1<sup>ère</sup> zone d'utilisation des DCP de la sous-région.....</b>	<b>71</b>
<i>1. Situation globale.....</i>	<i>71</i>
<i>Type d'opérations et zones : 49,7% de déploiements .....</i>	<i>75</i>
<i>12 000 DCP mis à l'eau en 2019 et abandonnés.....</i>	<i>79</i>
<i>Des déploiements annuels cumulatifs.....</i>	<i>79</i>
<i>2. Gabon 1<sup>ère</sup> zone d'utilisation des DCP .....</i>	<i>82</i>
<i>3. Bilan DCP : Destructeurs du Capital de Pêche et autres impacts.....</i>	<i>87</i>
<i>Pêche des thoniers : ciblée sur les juvéniles et autres espèces hors-thons.....</i>	<i>87</i>
<i>Capture fantôme : cétacés, oiseaux, tortues et poissons.....</i>	<i>87</i>
<i>Destruction des habitats, pollutions côtière et marine .....</i>	<i>88</i>
<i>Illégalité : non-récupération des DCP avec moins de 1% de récupération .....</i>	<i>89</i>
<i>Autre secteur économiquement impacté : prospection sismique.....</i>	<i>89</i>
<i>4. Recommandation : bannir l'utilisation des DCP .....</i>	<i>91</i>
<b>Conclusion .....</b>	<b>92</b>
<b>Auteurs &amp; Remerciements.....</b>	<b>93</b>



# Saison 2019

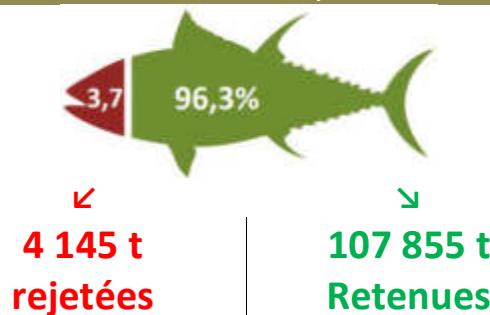
**14 senneurs + 5 navires d'appui**

**Golfe de Guinée**  
11 zones d'activités  
du Sahara occidental au Gabon



**112 000 tonnes pêchées**

9 zones de capture



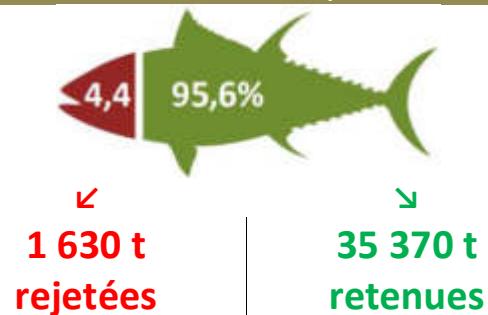
**ZEE du GABON**

1<sup>ère</sup> zone d'activité : pêche et DCP  
**33,0% de la Capture totale**



**37 000 tonnes pêchées**

1<sup>ère</sup> zone de capture



**21 600 opérations sur DCP**

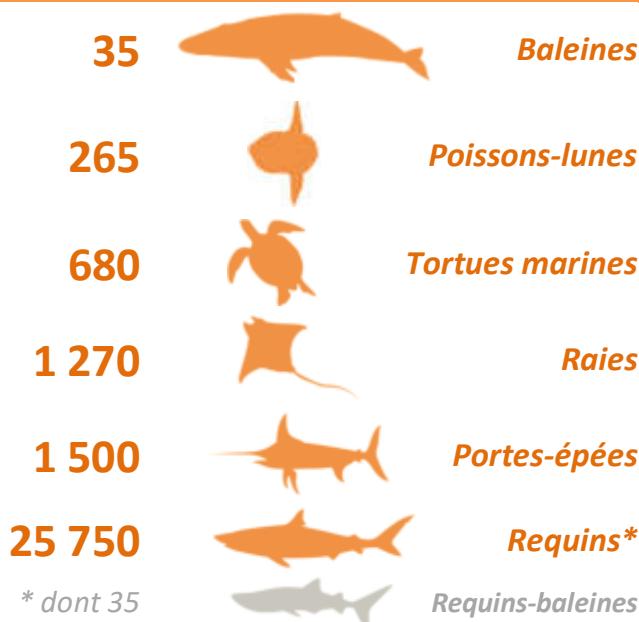
avec 11 800 déploiements  
et 3 225 calées sur DCP

**9 500 opérations sur DCP**

avec 3 900 déploiements  
et 1 500 calées sur DCP

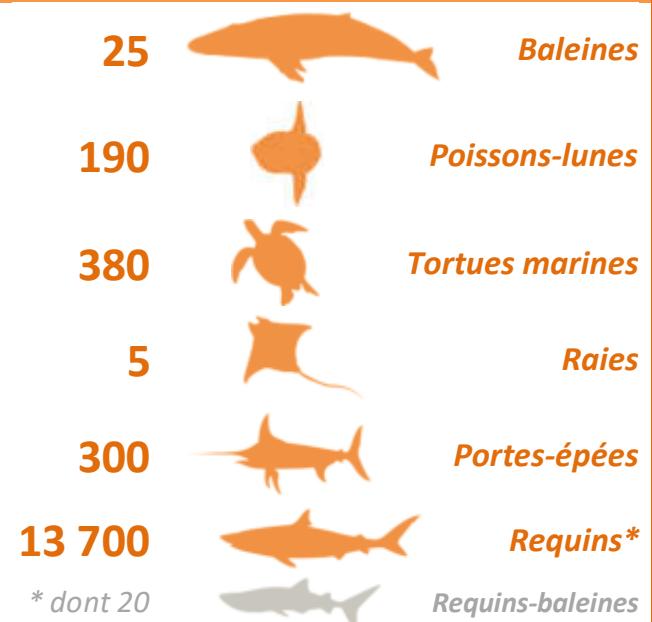
**29 500 individus sensibles**

9 zones de capture



**14 600 individus sensibles**

1<sup>ère</sup> zone de capture



*La capture 2019 est extrapolée à partir des données collectées par les Observateurs. Les chiffres exposés ici sont donc des tendances indicatives.*



## UNE SORTIE DE PECHE, EN BREF



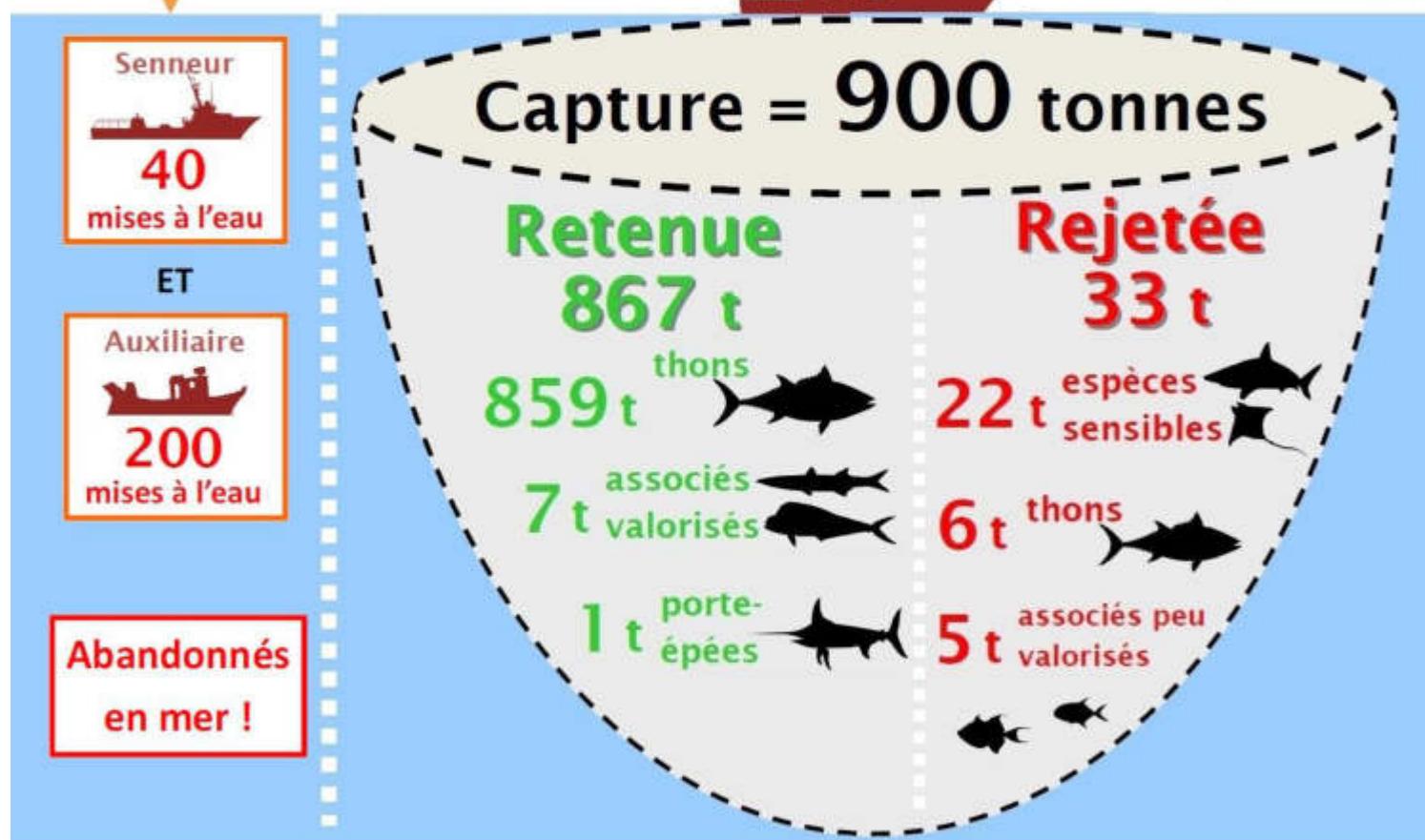
DCP : Dispositif de Concentration de Poisson

1 sortie de pêche, c'est :



41 jours en mer  
34 coups de filet

du Sahara occidental à l'Angola



230 individus sensibles / sortie de pêche



200

Requins



10

Raies



10

Porte-épées



7

Tortues



3

Poissons lunes



## SITUATION & EXTRAPOLATION 2019

En 2019, 19 thoniers avaient accès à la ZEE du Gabon : 14 senneurs et 5 navires d'appui (focalisés sur les opérations sur Dispositifs de Concentration de Poissons, DCP) :

<b>Armateur</b>	<b>Effectif</b>	<b>Navire</b>	<b>Navire</b>
<b>ANABAC</b>	<b>1</b>	Senneur	Egalabur
	<b>1</b>	Appui	Arene
<b>OPAGAC</b>	<b>12</b>	Senneur	Albacora Caribe, Cape Coral, Galerna, Guria, Montealegre, Montecelo, Montefrisa nueve, Montelape, Pacific Star, Sant Yago Uno, Sant Yago Tres, Txori Berri
	<b>3</b>	Appui	Irene, Montealba, Patudo
<b>SEABREEZE</b>	<b>1</b>	Senneur	Playa de Azkorri
	<b>1</b>	Appui	Zillarri
<b>19</b>			

Les Observateurs ont réalisé **29 marées** à bord, soit **1 142 hommes/jours de présence** :

- 26 marées sur les senneurs (14 navires différents), soit 20,5% de couverture ;
- et 3 marées sur navires d'appui (3 navires différents), soit 11% de couverture.

3 types de données ont ainsi été collectés et permettent une extrapolation globale :

1. la **capture totale** : capture retenue (=production) + capture rejetée (=rejet) ;
2. les **prises dites « accessoires » d'espèces sensibles** : espèces protégées par des conventions internationales, par des lois nationales et/ou importantes pour la régénération des stocks (cétacé, poisson-lune, porte-épée, raie, requin et tortue) ;
3. les **conditions de l'activité de pêche** : zones, durée, techniques, conditions sanitaires et hygiène, comportement des équipages, etc.

	Golfe de Guinée	Gabon
<b>1</b> Capture totale	<b>112 000 tonnes</b> , soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 96,3% de production, avec 107 855t ;</li> <li>- et 3,7% de rejets, avec 4 145t.</li> </ul>	<b>37 000 tonnes</b> , soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 95,6% de production, avec 35 370t ;</li> <li>- et 4,4% de rejets, avec 1 630t.</li> </ul>
<b>2</b> Espèces sensibles	<b>29 500 individus capturés</b> avec 215 calées sur grande faune dont 23 100 tués, soit 78,3%.	<b>14 600 individus capturés</b> avec 175 calées sur grande faune dont 11 750 tués, soit 80,5%.
<b>3</b> Conditions de l'activité	<b>21 600 opérations sur DCP</b> avec <b>11 800 déploiements &amp; 3 225 calées</b> Capture de juvéniles immatures  Comportement des équipages inadapté	<b>9 500 opérations sur DCP</b> avec <b>3 900 déploiements &amp; 1 500 calées</b> Capture de juvéniles immatures Capture d'animaux interdits  Comportement des équipages inadapté

*La situation 2019 est extrapolée à partir des données collectées par les Observateurs : les chiffres exposés ici sont donc des tendances indicatives*

**1 000 DCP déployés par couple « senneur-navire d'appui » / saison**

**DCP = PIÈGES A JUVÉNILES = SURPÊCHE**

**PERTES ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE**

Le suivi de la pêche industrielle thonière depuis 2016 **démontre un inévitable effondrement des stocks** à cause de :

- la **non-sélectivité des engins et des pratiques** ;
- le **non-respect des normes** : comportement, pollution...



## RESUME : DESTRUCTION DES STOCKS PAR PRATIQUES INADAPTEES

**1 000 DCP déployés par couple « senneur-navire d'appui » / saison**

**DANGER SURPÈCHE PAR DCP = PIÈGES À JUVÉNILES**



**SI PAS D'INTERDICTION : EFFONDREMENT  
DES POPULATIONS INÉVITABLE**

**151 INFRACTIONS RECENSEES**

**DONT 99 AU GABON**

**PLACE DU GABON : 1<sup>ère</sup> zone d'activité en 2019**

**1<sup>ère</sup> Zone de Capture : 33,0% de la capture**

**1<sup>ère</sup> Zone d'utilisation des DCP : 40,7% des opérations**

**1<sup>ère</sup> Zone des Espèces Sensibles : 49,7% des captures**

6

**CAPTURE RECENSEE : 22 981,9 TONNES EN 767 CALEES REUSSIES**

- 7 064,4 t de Thonidés majeurs (6 970 t retenues + 94,4 t rejetées) ;
- 15 188,7 t de Bonites & Thonidés mineurs (14 898 t retenues + 290,7 t rejetée) ;
- 203,7 t d'Associés valorisables (187,1 t retenues + 16,6 t rejetée) ;
- 129,9 t d'Associés peu valorisés (74,1 t retenues + 55,8 t rejetées) ;
- 395,2 t d'Espèces Sensibles (32,3 t retenues + 362,9 t rejetées).

**96,3% DE PRODUCTION AVEC 22 161,5 TONNES**

- Production de 21 868 tonnes de thons en 767 calées réussies, dont :
  - o 7 180 t au Gabon, soit 32,8% ;
  - o 4 280 t dans les Eaux Internationales, soit 19,6% ;
  - o 3 545 t en Mauritanie, soit 16,2% ;
  - o 2 513 t à Sao Tomé, soit 11,5% ;
  - o 2 013 t en Guinée équatoriale, soit 9,2% ;
  - o 1 175 t au Cap Vert, soit 5,4% ;
  - o 1 100 t au Ghana, soit 5,0% ;
  - o 32 t en Côte d'Ivoire, soit 0,2% ;
  - o et 30 t au Sahara occidental, soit 0,1%.
- 261,2 tonnes d'espèces associées valorisables et peu valorisées ;
- et 32,3 tonnes d'espèces sensibles.

**3,7% DE REJETS AVEC 820,4 TONNES**

- 385,1 t de thons (94,4 t de majeurs + 290,7 t de mineurs) ;
- 362,9 t d'espèces sensibles (dont 7 Baleines à bosses et 7 Requins-baleines) ;
- et 72,4 t d'associés (16,6 t valorisables + 55,8 t peu valorisées).



## ESPECES SENSIBLES : 6 032 INDIVIDUS DONT 78,3% TUÉS ET MUTILÉS

- **2 997 individus capturés au Gabon avec 2 418 tués et mutilés, soit 80,5% ;**
- **7 Baleines capturées**, relâchées vivantes ;
- **5 268 requins** dont **4 192 tués et mutilés, soit 79,6%** ;
- **310 porte-épéées**, dont **307 tués et retenus, soit 99,0%** avec **29 au Gabon** ;
- **257 raies**, dont **206 tuées et mutilés, soit 80,2%** ;
- **138 tortues**, dont **4 tuées et comateuses, soit 3,0%** ;
- et **52 poissons-lunes**, dont **13 tués et mutilés, soit 25,0%**.



**Non-respect du Code des bonnes pratiques** par les équipages, malgré les Accords signés avec le Gabon et l'engagement des armateurs depuis Février 2012.

## 805 CALEES SUIVIES (DONT 38 COUPS NULS) EN 1 142 HOMMES/JOURS

- **82,7% sur DCP** avec 666 calées (dont 10 coups nuls) ;
- **11,8% sur banc-libre** avec 95 calées (dont 17 coups nuls) ;
- et **5,5% sur Grande Faune** avec 44 calées (dont 11 coups nuls).



**Calées volontaires sur Grande Faune (Baleine & Requin-baleine)** : non-respect des Conventions Internationales & Accord de pêche du Gabon.

## 3 475 OPERATIONS SUR DCP

- **49,4% déploiements en Golfe de Guinée (1 718) et 49,7% au Gabon (579) :**
  - o **37,9% mises à l'eau de nouveaux DCP, avec 1 318 opérations** ;
  - o et **11,5% changements d'une partie de DCP, avec 400 opérations**.
- **50,6% autres opérations en Golfe de Guinée (1 757) et 50,6% au Gabon (836) :**
  - o **16% pêches simples, avec 556 opérations** ;
  - o **0,5% pêche et récupération, avec 15 opérations** ;
  - o **32,9% visites, avec 1 144 opérations** ;
  - o et **1,2% récupérations simples, avec 42 opérations**.



**1 000 DCP déployés par saison par couple « senneur-navire d'appui » et pollution par non-récupération des DCP en fin de saison** : seules les balises sont récupérées, parties flottantes et traînes abandonnées.

## OBSERVATEURS : 29 MAREES AVEC 1 142 HOMMES/JOURS

- **21% de présence au total :**
  - o **26 marées sur senneur**, soit 20,5% de présence ;
  - o **3 marées sur navire auxiliaire**, soit 11% de présence.
- **Difficultés :**
  - o **Délai de 6 mois pour recouvrir auprès du Trésor les émoluments des Observateurs**, tel que stipulé dans les Accords ;
  - o **Manque de transparence des équipages** sur les calées sur Baleine et Requin-baleine, espèces sensibles, DCP, pollution, rejets, taille de capture ;
  - o **Tentative de corruption à bord du Sant Yago Uno**.
- **Améliorations :**
  - o **Suivi des débarquements et 1<sup>er</sup> débarquements locaux au Gabon suivis** ;
  - o **Respect par la plupart des équipages** ;
  - o **Augmentation de la présence sur les navires**.



## NON-CONFORMITE AVEC LA PECHE DURABLE & INFRACTIONS

### 151 infractions, dont 99 au Gabon, en 29 marées suivies

Les Observateurs ont couverts près de 21% des marées réalisées par les navires thoniers (senneurs + auxiliaires) disposant de licence avec le Gabon pour un total de 151 infractions recensées. Le nombre d'infractions total serait donc certainement 5 fois plus important, aux alentours de 740 infractions !

G  
A  
B  
O  
N

### 99 INFRACTIONS RECENSEES EN 19 MAREES SUIVIES AU GABON, SOIT 5 INFRACTIONS PAR MAREE

- 2 tentatives de corruption à bord du navire Sant Yago Uno ;
- 32 calées interdites sur Baleine ;
- 5 Baleines capturées ;
- 4 calées interdites sur Requins-baleines ;
- 4 Requins-baleines capturés ;
- 29 porte-épées capturés au Gabon et retenus : mis en cuve ou consommés à bord ;
- 16 marées avec non-respect du Code des bonnes pratiques par les équipages, malgré les Accords signés avec le Gabon et l'engagement des armateurs depuis Février 2012 ;
- 2 discriminations de l'équipage Africain : sous-alimentation à bord ;
- 2 pollutions : éléments usagés des DCP abandonnés en mer et déchets jetés par-dessus bord ;
- 1 limite de 100 DCP déployés dépassée par le Sant Yago Uno ;
- 2 navires auxiliaires pratiquant la pêche à la ligne.

H  
O  
R  
S  
  
G  
A  
B  
O  
N

### 52 INFRACTIONS RECENSEES EN 28 MAREES SUIVIES HORS GABON

- 6 calées sur Baleine : 3 en Eaux Inter. + 2 à Sao Tomé + 1 au Ghana ;
- 2 Baleines capturées : 1 au Ghana + 1 en Eaux Internationales ;
- 3 calées sur Requins-baleines, en Eaux Internationales ;
- 3 Requins-baleines capturés, en Eaux Internationales ;
- 25 marées avec non-respect du Code des bonnes pratiques par les équipages, malgré l'engagement des armateurs depuis Février 2012 ;
- 3 finning sur requins marteaux halicornes découpés lors du débarquement ;
- 4 réticences dans la transparence des informations ;
- 4 hostilités de patrons de pêche envers l'Observateur suite à des films de capture et de mauvais comportements des équipages ;
- 2 discriminations d'équipages Africains : sous-alimentation à bord.



**IMPORTANT** : Le navire « Pacific Star » a utilisé 1 cuve servant à contenir du poisson comme réserve à gasoil. Cette cuve est ensuite « lavée » avec un mélange d'eau de mer et de savon alimentaire, mélange rejeté à la mer avant d'être emplie de poisson.

### 1 SEUL NAVIRE, LE « GALERNA » S'EST EFFORCE DE RESPECTER LES REGLEMENTS

- Effort de suivi du Code des bonnes pratiques par l'équipage, conformément aux Accords signés avec le Gabon et l'engagement des armateurs depuis Février 2012.



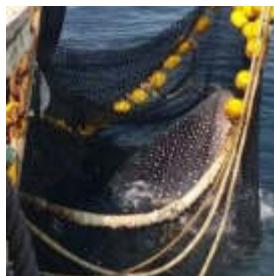
## Pratiques en opposition avec la pêche durable

Hormis la limite de déploiement de 100 DCP par « couple senneur-navire d'appui attitré », difficile à contrôler sans être à bord durant toutes les marées, les activités menées par la flotte thonière en activité dans la ZEE gabonaise est en opposition avec une pêche durable et responsable :

- calées sur grande faune (Baleine et Requin-baleine) ;
- majorité de calées sur DCP, entraînant la capture de juvéniles immatures ;
- comportements inadaptés des équipages vis-à-vis des espèces sensibles ;
- mise en cuve et découpage de porte-épées.

### + 1/10 de calées sur grande faune

#### Baleine et Requin-baleine



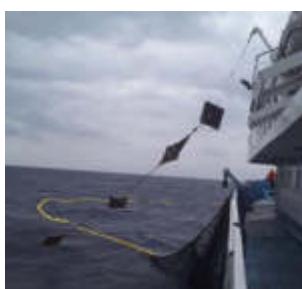
Pourtant :

- les Baleines sont intégralement protégées au Gabon ;
- les Accords de pêche signés depuis 2018 stipulent que « *la pêche en association avec des mammifères marins est totalement interdite dans la zone de pêche du Gabon, ainsi que la pêche intentionnelle sur cétacé ou sur requin-baleine* »

9

### 3/4 de calées sur DCP

#### Effondrement inévitable des stocks



Les calées sur DCP provoquent :

- la capture de juvéniles de thonidés majeurs sexuellement immatures, détruisant ainsi les potentiels de régénération des populations et condamnant la pêche ;
- la capture d'espèces associées attirées par les objets flottants : valorisables en partie retenues et peu valorisées rejetées mortes ;
- la capture plus fréquente de juvéniles d'espèces sensibles.

### 80,5% d'espèces sensibles tués, mutilés et retenus



Malgré l'**engagement des armateurs depuis Février 2012 de suivre les bonnes pratiques** et les Accords signés avec le Gabon, pour permettre le relâché des espèces sensibles dans de bonnes conditions, **seuls 19,5% des individus recensés au Gabon ont été relâchés vivants**.

Le reste n'a cessé de subir des mutilations, liées à des mauvais comportements de la part des équipages non-formés et des officiers à bord non-désireux de préserver les ressources.

### 29 Porte-épées retenus



Malgré l'**interdiction stipulée dans les Accords signés entre les armateurs et le Gabon**, **29 porte-épées capturés dans la ZEE du Gabon ont été retenus et mis en cuve ou consommés à bord**.

Et ce, en présence des Observateurs gabonais à bord.



## Evaluation des opérations de pêche au Gabon : pêche sur DCP & Grande Faune non-durables

Examinons 2 facteurs, évalués en 3 critères, afin d'apprécier l'impact du type d'opération de pêche. Notation : **Bon** (+1 point), **Moyen** (0 point) et **Mauvais** (-1 point).

**A. Pêche ciblée** sur les adultes sexuellement matures des espèces désirées :

1. Proportion de thons ciblés (%), Thonidés majeurs & Bonite : **> 90 / 90 à 80 / < 80%** ;
2. Proportion de juvéniles de Thon albacore (%) : **< 33 / 34 à 67 / > 67%** ;
3. Proportion de juvéniles de Thon obèse (%) : **< 33 / 34 à 67 / > 67%**.

**B. Sélectivité de la pratique** de capture :

1. Rejets (%) : **< 3 / 3 à 5 / > 5%** ;
2. Associés valorisables & peu valorisés par calée (tonnes) : **< 0,05 / 0,05 à 0,1 / > 0,1t** ;
3. Espèces sensibles par calée (nombre d'individus) : **≤ 5 / 6 à 10 / > 10** ;
4. Survie des Espèces sensibles à la capture (%) : **> 90 / 90 à 80 / < 80%**.

### PÊCHE SUR DCP : 78,4% DE LA CAPTURE

<b>A</b>	<b>Pêche ciblée</b>			
	1. Thons ciblés = <b>88,9% : Moyen</b>	0		
	2. Juvéniles Thon albacore = <b>91,8% : Mauvais</b>	-1		
<b>B</b>	3. Juvéniles Thon obèse = <b>99,8% : Mauvais</b>	-1		
	1. Rejets = <b>1,4% : Bon</b>	+1		
	2. Associés par calée : <b>0,3 t : Mauvais</b>	-1		
	3. Espèces sensibles par calée = <b>8 : Moyen</b>	0		
4. Survie Espèces sensibles à capture = <b>77,9% : Mauvais</b>		-1	<b>- 3 / 7</b>	

### PÊCHE SUR GRANDE FAUNE : 13,3% DE LA CAPTURE

<b>A</b>	<b>Pêche ciblée</b>			
	1. Thons ciblés = <b>80,7% : Moyen</b>	0		
	2. Juvéniles Thon albacore = <b>35,5% : Moyen</b>	0		
<b>B</b>	3. Juvéniles Thon obèse = <b>89,1% : Mauvais</b>	-1		
	1. Rejets = <b>24,5% : Mauvais</b>	-1		
	2. Associés par calée : <b>0,02 t : Bon</b>	+1		
	3. Espèces sensibles par calée = <b>28 : Mauvais</b>	-1		
4. Survie Espèces sensibles à capture = <b>98,6% : Bon</b>		+1	<b>- 1 / 7</b>	

### PÊCHE SUR BANC LIBRE : 8,3% DE LA CAPTURE

<b>A</b>	<b>Pêche ciblée</b>			
	1. Thons ciblés = <b>93,5% : Bon</b>	+1		
	2. Juvéniles Thon albacore = <b>28,1% : Bon</b>	+1		
<b>B</b>	3. Juvéniles Thon obèse = <b>38,9% : Moyen</b>	0		
	1. Rejets = <b>0,8% : Bon</b>	+1		
	2. Associés par calée : <b>0,03 t : Bon</b>	+1		
	3. Espèces sensibles par calée = <b>7 : Moyen</b>	0		
4. Survie Espèces sensibles à capture = <b>90,8% : Bon</b>		+1	<b>+ 5 / 7</b>	

## **Analyse : opérations réalisées en opposition avec la gestion des pêches**

Il est clair que les opérations réalisées sur DCP artificiels (Dispositif de Concentration des Poissons) et DCP naturels (Baleine et Requin-baleine) présentent les pires impacts. Les pratiques des thoniers senneurs en activité au Gabon sont en parfait désaccord avec la gestion des stocks de pêche promulguée par le pays.

Pourtant, bien que cela soit contradictoire, les pires opérations de pêche sont les plus réalisées : même la pêche interdite sur Baleine et Requin-baleine a fait plus de capture en 2019 que la pêche sur banc libre. Ainsi, les navires thoniers sont en opposition avec les efforts de gestion du Gabon.

Les DCP artificiels n'attirent quasiment que des juvéniles de thonidés majeurs : 91,8% pour le Thon albacore (*Thunnus albacares*) et 99,8% pour le Thon obèse (*Thunnus obesus*) : raison pour laquelle leur population s'effondre dans les océans du monde entier.

Si les DCP naturels (Baleine et Requins-baleine) attirent moins de juvéniles de thonidés majeurs que les DCP artificiels, notamment de Thon albacore, cela est certainement lié à la saisonnalité. En effet, la présence naturelle des Baleines et Requins-baleines, qui suivent les courants marins jusqu'aux eaux gabonaises, est vraisemblablement la même que celle des juvéniles de Thon obèse, mais distincte de celle des juvéniles de Thon albacore qui migrent plus tardivement.

Les DCP artificiels attirent également un large éventail d'espèces, pas seulement les juvéniles de Thon albacore et Thon obèse, mais des poissons de petite taille peu valorisés (Balistes, Carangues coubali, etc.), des poissons plus gros valorisables (Bécunes, Croupia roche, Dorades coryphènes, etc.) et des espèces sensibles (Tortue, Raie, Requin, Porte-épée et Poisson-lune).

Une chose supplémentaire est à noter : parce que les juvéniles d'espèces sensibles sont plus nombreux lors de la pêche sur DCP artificiels, leur survie à la capture est faible. En effet, le corps des requins immatures ne supporte pas la pression exercée à l'intérieur de la senne et leur mortalité est importante. Au contraire, même si plus d'individus sont capturés lors de la pêche sur DCP naturels (Baleines et Requins-baleines), les requins capturés sont des adultes de grande taille et peuvent survivre à l'intérieur de la senne ; il en est de même pour la pêche sur banc libre.

**Mais malheureusement, l'impact sur les ressources marines est pire que cela. Les membres d'équipage ne respectent pas les règles de bonnes pratiques de relâché des espèces sensibles : les mauvais comportements sont donc responsables de la mortalité de 80,5% des individus sensibles capturés au Gabon.**

La solution, simple à mettre en place, pour limiter les impacts est clairement la réalisation de 100% de la pêche sur banc libre, associée à des formations pour la totalité des membres d'équipage afin de relâcher vivantes les espèces sensibles capturées. Bannir la pêche sur DCP (artificiels et naturels) et labellisée une pêche « FAD free » est la prochaine étape que le Gabon doit adopter pour gérer les activités des navires thoniers dans ses eaux.

**Note :** Si la pêche sur Grande Faune (Baleine et Requin-baleine) présente le taux de rejets le plus élevé, c'est que les espèces sensibles y sont (1) très nombreuses et (2) de grande taille (par exemple une Baleine à bosse pèse en moyenne 25 tonnes) : la proportion de rejet de ces espèces est ainsi élevée. Dans le même temps, lorsqu'un Observateur est à bord et que le capitaine décide finalement de libérer la Baleine ou le Requin-baleine capturé, le thon écrasé chavire de la senne et est rejeté en mer, augmentant la proportion de rejets.



## Situation identique pour tout le Golfe de Guinée : pêche sur DCP & Grande Faune non-durables

Examinons 2 facteurs, évalués en 3 critères, afin d'apprécier l'impact du type d'opération de pêche. Notation : **Bon** (+1 point), **Moyen** (0 point) et **Mauvais** (-1 point).

**A. Pêche ciblée** sur les adultes sexuellement matures des espèces désirées :

1. Proportion de thons ciblés (%), Thonidés majeurs & Bonite : **> 90 / 90 à 80 / < 80%** ;
2. Proportion de juvéniles de Thon albacore (%) : **< 33 / 34 à 67 / > 67%** ;
3. Proportion de juvéniles de Thon obèse (%) : **< 33 / 34 à 67 / > 67%**.

**B. Sélectivité de la pratique** de capture :

1. Rejets (%) : **< 3 / 3 à 5 / > 5%** ;
2. Associés valorisables & peu valorisés par calée (tonnes) : **< 0,05 / 0,05 à 0,1 / > 0,1t** ;
3. Espèces sensibles par calée (nombre d'individus) : **≤ 5 / 6 à 10 / > 10** ;
4. Survie des Espèces sensibles à la capture (%) : **> 90 / 90 à 80 / < 80%**.

### CALEES SUR DCP : 87% DE LA CAPTURE

<b>A</b>	<b>Pêche ciblée</b>	1. Thons désirés = <b>91,6% : Bon</b>	<b>+1</b>	
		2. Juvéniles Thon albacore = <b>89,5% : Mauvais</b>	<b>-1</b>	
		3. Juvéniles Thon obèse = <b>94,3% : Mauvais</b>	<b>-1</b>	
<b>B</b>	<b>Sélectivité</b>	1. Rejets = <b>2% : Bon</b>	<b>+1</b>	
		2. Associés par calée : <b>0,5 t : Mauvais</b>	<b>-1</b>	
		3. Espèces sensibles par calée = <b>7 : Moyen</b>	<b>0</b>	
		4. Survie Espèces sensibles à capture = <b>66,5% : Mauvais</b>	<b>-1</b>	
- 2		<b>/ 7</b>		

### CALEES SUR GRANDE FAUNE : 8% DE LA CAPTURE

<b>A</b>	<b>Pêche ciblée</b>	1. Thons désirés = <b>78,0% : Mauvais</b>	<b>-1</b>	
		2. Juvéniles Thon albacore = <b>33,6% : Moyen</b>	<b>0</b>	
		3. Juvéniles Thon obèse = <b>80,7% : Mauvais</b>	<b>-1</b>	
<b>B</b>	<b>Sélectivité</b>	1. Rejets = <b>26% : Mauvais</b>	<b>-1</b>	
		2. Associés par calée : <b>0,03 t : Bon</b>	<b>+1</b>	
		3. Espèces sensibles par calée = <b>30 : Mauvais</b>	<b>-1</b>	
		4. Survie Espèces sensibles à capture = <b>84,0% : Moyen</b>	<b>0</b>	
- 3		<b>/ 7</b>		

### CALEES SUR BANC LIBRE : 5% DE LA CAPTURE

<b>A</b>	<b>Pêche ciblée</b>	1. Thons désirés = <b>93,0% : Bon</b>	<b>+1</b>	
		2. Juvéniles Thon albacore = <b>9,2% : Bon</b>	<b>+1</b>	
		3. Juvéniles Thon obèse = <b>28,0% : Bon</b>	<b>+1</b>	
<b>B</b>	<b>Sélectivité</b>	1. Rejets = <b>5,1% : Mauvais</b>	<b>-1</b>	
		2. Associés par calée : <b>0,02 t : Bon</b>	<b>+1</b>	
		3. Espèces sensibles par calée = <b>5 : Bon</b>	<b>+1</b>	
		4. Survie Espèces sensibles à capture = <b>89,3% : Moyen</b>	<b>0</b>	
+ 4		<b>/ 7</b>		

## Le pillage des mers par les DCP, des pièges à Juvéniles à bannir

### ■ Qu'est-ce qu'un DCP ou Dispositif de Concentration de Poisson ?



Un Dispositif de Concentration de Poisson (ou DCP en français et FAD en anglais pour ‘Fish Aggregating Device’) est un objet flottant à la surface de l’océan d’origine naturelle (branche, carcasse...) ou humaine (pollution ou construit et mis à l’eau par les pêcheurs). Le DCP construit et déployé a pour but d’attirer des thons ou d’autres espèces pélagiques afin de faciliter leur capture. Il peut être :

- ancré : flotteur relié à une ancre posée sur le fond marin ;
- ou dérivant : objet naturel ou radeau (en plastique ou en bambou) sous lequel pendent des traînes de filets. Ces DCP dérivent au gré des courants et sont munis de balises satellites pour les localiser (catégorie utilisée par les thoniers sous Accord avec le Gabon).



**1 couple « senneur-navire d’appui » déploie 1 000 DCP par saison dans le Golfe de Guinée !**



*Partie flottante : ordinairement en plastique...*



*...partie immergée : composée d'une traîne de filet longue jusqu'à 70m (elle s'étend ici d'un bout à l'autre du pont).*



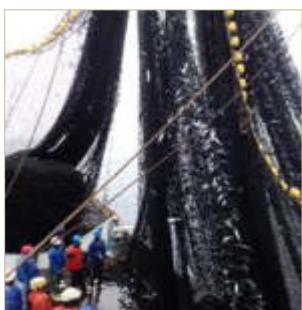
*Balise et échosondeur : permettant de localiser le DCP et de connaître la taille du banc de poisson attiré.*

13

### ■ Déséquilibre engendré : capture de juvéniles immatures

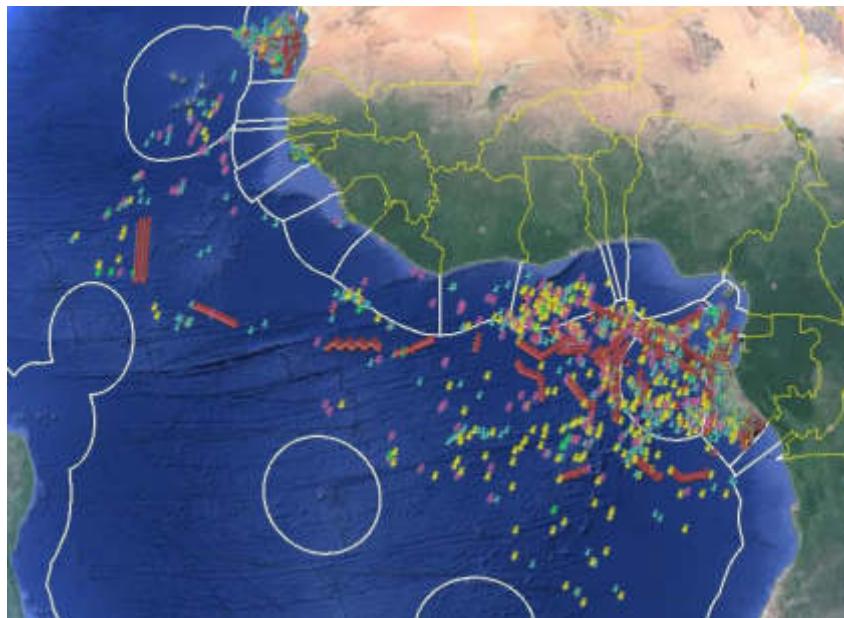
La pêche sur DCP a connu un essor considérable depuis les années 1980, lorsque les pêcheurs de thons tropicaux ont déployés leurs propres DCP afin d’augmenter la probabilité de rencontre avec les thons. Mais cette utilisation massive pose de sérieux problèmes :

- **capture de juvéniles immatures**, entraînant un impossible renouvellement des stocks pêchés (annulation de la capacité de régénération des espèces). Non seulement les juvéniles sont inutilement pêchés, car très souvent rejetés morts, mais ils ne peuvent renouveler la population puisqu'ils n'ont pas atteint leur âge de maturité sexuelle avant leur mort ;
- **perturbation des comportements migratoires** par l’augmentation du pouvoir de rétention le long des couloirs de migration ;
- **forte capture d’espèces associées aux thons** qui sont également attirées par les DCP, notamment les juvéniles d’espèces sensibles trop fragiles pour survivre ;
- **non-déclaration sur une vente délibérément dissimulée** au niveau du marché local (actuellement port d’Abidjan).

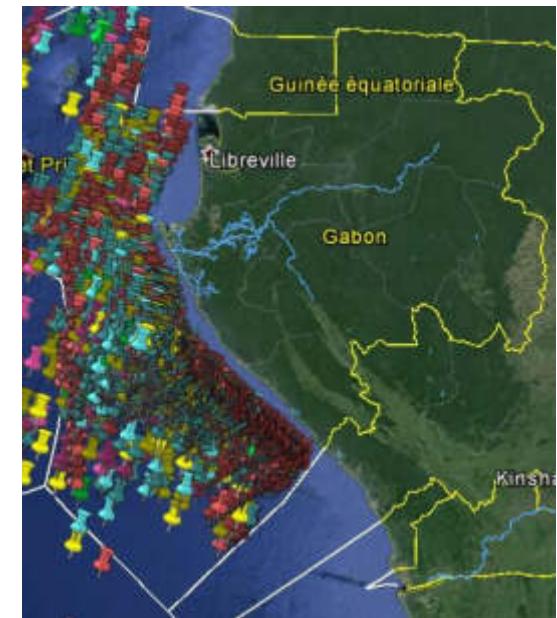


- **Conséquence : impossible régénération des populations et effondrement des stocks de pêche**

L'utilisation massive des DCP entraîne la capture de juvéniles immatures de toutes espèces confondues (thons, prises associées, espèces sensibles). N'ayant pas atteint leur âge de maturité sexuelle, les juvéniles sont capturés avant même d'avoir pu se reproduire : ils ne peuvent alors renouveler les stocks prélevés par les pêcheurs. On assiste ainsi à l'écoulement rapide des stocks, comme dans l'océan Indien, précisément à cause des DCP qui, de plus, ne sont pas récupérés en fin de saison, et continuent à dérégler les comportements naturels des espèces halieutiques migratrices.

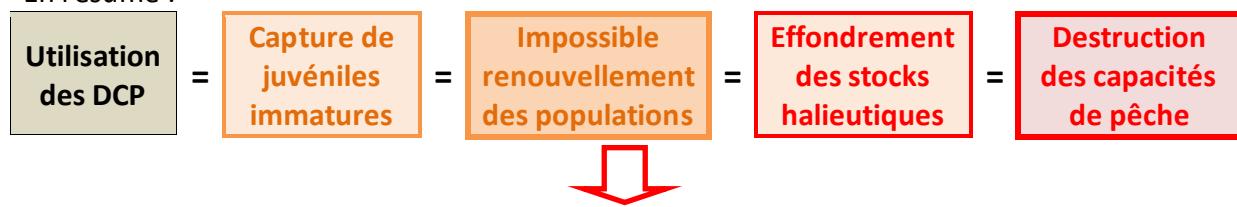


**20,5% des marées ont été suivies pour 3 475 opérations sur DCP...**



**...dont 1 415 au Gabon, soit 40,7% (en rouge et violet le déploiement des DCP).**

En résumé :



**Enorme perte économique et écologique**

- **Solution : optimiser la pêche par interdiction des DCP, pêche labellisée « FAD free » et fermeture de la saison en Août**

Le plus tôt possible, il est important de :

1. interdire l'utilisation des DCP et des navires d'appui ;
2. limiter la saison de pêche en fonction de la présence naturelle des thons adultes, de Mars-Avril à fin Juillet, réduisant la capture des juvéniles immatures ;
3. obliger la récupération de tous les DCP ayant dérivés au Gabon en fin de saison de pêche ;
4. imposer la transmission de toutes les informations liées aux DCP (position, date, code balise, activité, devenir) aux autorités compétentes ;
5. forcer le débarquement d'une part de capture, tel que stipulé dans les Accords.

**Solution : pêche « FAD free » labellisée & conserverie locale**

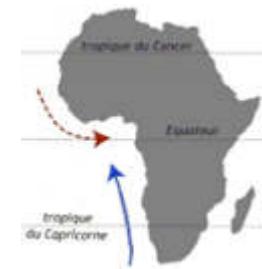


## Les DCP, des Destructeurs du Capital de Pêche aux nombreuses conséquences néfastes

Depuis 2017, la Gabon a conscience de l'impact négatif considérable des Dispositifs de Concentration de Poisson dans ses eaux territoriales et dans le Golfe de Guinée. Conformément à la **Proposition 66** visant à renforcer la compétitivité de la filière pêche tel que stipulé dans le **Plan Stratégique Gabon Emergeant**, il est nécessaire « *d'adopter une législation nationale puis mobiliser les pays limitrophes du Golfe de Guinée, aux fins d'interdire la pêche sous DCP* ».



Ainsi, depuis 2018, une limitation maximale de 100 déploiements de DCP par couple de navire senneur-auxiliaire attitré a été établie au Gabon pour une saison (on entend par « déploiement » la mise à l'eau et/ou le remplacement d'une partie ou de la totalité d'un DCP). Même si cette mesure est à féliciter, elle demeure insuffisante pour endiguer l'impact des DCP sur les ressources halieutiques du Gabon : les DCP déployés hors Gabon sont naturellement portés par les courants marins qui convergent vers l'équateur et les amènent dans nos eaux.



Les DCP sont tellement présents dans les eaux Gabonaises qu'ils s'échouent très fréquemment sur les plages, se prennent dans les filets des chalutiers et capturent même des Baleines.

15

*Les DCP s'échouent régulièrement sur les plages du Gabon : ici à Port-Gentil et à Pongara...*



photos : Godefroy DeBruyne et Partenariat Tortues Marines

*...ils se font prendre dans les filets des chalutiers : ici à bord d'un Lian Peng Yu...*



*...et ils attrapent même des Baleines à bosse : ici une Baleine maillée au large de Loango le 25/09/19.*



photos : ANPN & Sea Shepherd (<https://www.seashepherdglobal.org/latest-news/whale-rescue-gabon/>)



Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019



16



Programme des Observateurs de pêche industrielle  
Saison de pêche thonière 2019

## RECOMMANDATIONS POUR UNE PECHE THONIERE DURABLE

### **1. Bannir l'utilisation des DCP et fermer la pêche après Juillet**

Fin 2019, la pêche thonière réalisée dans le Golfe de Guinée, et notamment dans la ZEE du Gabon, présente trois problèmes majeurs qui menacent à court terme le maintien économique et écologique des stocks de pêche et nécessitent une évolution :

- 1. Non-sélectivité des captures par utilisation massive des DCP**, entraînant un inévitable épuisement des stocks par capture intensive de juvéniles immatures ;
- 2. Comportements inadaptés des équipages** vis-à-vis des ressources halieutiques : espèces sensibles rejetées mortes et mutilées, calées sur Baleines et sur Requins-baleines, pollution et abandon des DCP... ;
- 3. Manque d'informations sur les activités** provoquant un rapport de force en faveur des armateurs : part du marché local, localisation et nombre de DCP déployés...

Situation		Solutions	
problème	conséquence	court terme	moyen terme
<b>1</b> <b>DCP détruisent les populations de poissons, toute espèce confondue</b>	<b>Effondrement des stocks</b> par capture des juvéniles immatures : destruction du potentiel de résilience <b>1a</b> <b>Perturbation des migrations</b>  <b>1c</b> <b>Pollution</b> par abandon des DCP	<b>Interdiction des calées sur DCP</b> : pêche 100% « FAD free » & <b>Obligation récupération de 100% des DCP</b> en fin de saison & <b>Fermer la saison de pêche après Juillet</b>	<b>Remplacer les senneurs par des Canneurs labellisés</b> : débarquement et valorisation au Gabon & <b>Fermer la saison de pêche après Juillet</b>
<b>2</b> <b>Comportements inadaptés des équipages</b>	<b>78,3% des espèces sensibles tuées</b> par mauvais traitement <b>2a</b>  <b>2b</b> <b>Pollution fréquente</b> : dégazage, DCP, pêche avec fuite de gasoil...	<b>Imposer la formation des équipages</b> sur la manipulation des espèces et veiller à son application & <b>Interdire tout type de pollution marine</b>	<b>Remplacer les senneurs par des Canneurs labellisés</b> : débarquement et valorisation au Gabon
<b>3</b> <b>Manque de transparence : réticence des armateurs</b>	<b>Dissimulation d'informations de la part des armateurs</b> (ex : données DCP) <b>3a</b>  <b>3b</b> <b>Sous-estimation du potentiel économique de la pêche au Gabon</b>	<b>30 à 50% d'Observateurs sur les navires</b> & <b>suivi régulier des débarquements</b>	<b>50 à 100% d'Observateurs sur les navires</b> & <b>suivi complet des débarquements</b>

## 2. Renforcer la compétitivité de la filière : une pêche labellisée « FAD free »

Puisque les calées sur DCP sont les plus destructrices, il est essentiel de bannir cette pratique du Gabon et de la sous-région pour permettre la viabilité les populations, notamment de thonidés majeurs (Thon albacore et Thon obèse).

Une pêche « FAD free » peut ainsi être mise en place, comme elle est en partie pratiquée par l'Union Européenne, suite à la demande des conserveries qui suivent la labellisation **Marine Stewartship Council**, ou **MSC**.



En effet, une pêcherie peut être certifiée MSC si elle respecte trois principes :

- Stocks de poisson durables** : il ne doit pas y avoir de surpêche, l'idée étant de laisser suffisamment de poissons dans la mer pour maintenir les stocks à un niveau sain ;
- Vie marine préservée**, comme les mammifères marins, les oiseaux et les coraux : la pêcherie ne peut pas avoir d'impact significatif sur les espèces et écosystèmes fragiles ;
- Bonne gestion** : règles claires et respect de celles-ci. En parallèle, cette gestion doit être étayée par de solides connaissances scientifiques.

Pour plus d'information : <https://www.msc.org/be/fr-be/nos-actions/notre-approche/Qu-entend-on-par-peche-durable>

18

Une pêche durable et responsable dans le Golfe de Guinée est évidemment possible, et même déjà réalisée par des acteurs engagés. La marque « Phare d'Eckmühl », labellisée MSC, est un exemple de pêche au thon sélective effectuée à la canne ou à la ligne.

Voir « Phare d'Eckmühl » :

<http://www.pharedeckmuhl.com/fr>

Le site web de Phare d'Eckmühl présente plusieurs sections dédiées à la pêche durable :

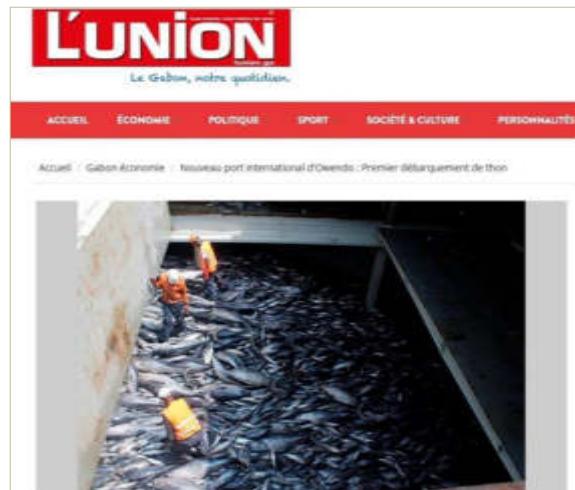
- Respect de l'environnement**: Phare d'Eckmühl est un acteur engagé.
- Vers une pêche équitable et durable**: Il est aujourd'hui reconnu que les professionnels de la mer peuvent aider à trouver des solutions durables pour préserver les ressources et l'environnement marin. Phare d'Eckmühl est un acteur engagé dans cette évolution des rapports de l'homme avec la mer.
- Pour une pêche durable et bien gérée**: Selon un rapport publié en 2006 par l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), un quart des stocks de poissons sont surexploités, épuisés ou en voie de régression. Ces stocks ont fait l'objet d'un effort de pêche excessif qui a réduit leur capacité de renouvellement. Pres de la moitié des stocks sont exploités au maximum de leur capacité. Un quart des stocks de poissons sont sous-exploités ou exploités modestement et pourraient produire davantage.
- Nos engagements**:
  - Pas de pêche avec de grands filets qui peuvent emprisonner les dauphins et les tortues de mer. Nos thoniers sont exclusivement pêchés à la ligne ou à la carre.
  - Pour la sardine, les pêcheurs utilisent de petits filets qui ne dérangent pas le fond de la mer, protégeant ainsi la faune sous-marine.
- Le respect de l'environnement passe aussi par les emballages**: nos boîtes de conserves sont fabriquées soit en acier, soit en aluminium, tous matériaux 100% recyclables.

## DEBARQUEMENT AU GABON : POURTANT JUGE IMPOSSIBLE

**Longtemps jugés impossibles, les premiers débarquements de thoniers au Gabon ont été réalisés en 2019 au port d'Owendo.** Il s'agit notamment du senneur « Montealegre », à bord duquel un Observateur gabonais était embarqué.

Débarquer le thon au Gabon, dont la ZEE présente la capture la plus importante (avec 33% des captures en 2019) est une opportunité considérable pour la sécurité alimentaire du pays, la création d'emplois dans le secteur de la pêche industrielle (suivi des débarquements, conserveries locales, chaîne de production, distribution, etc.), la valorisation des produits via une labellisation pour une pêche durable qui place le Gabon comme leader.

**Il s'agit d'une grande première dans la sous-région qui démontre combien il est possible de faire évoluer un secteur qui semblait inamovible.**



**L'UNION**  
Le Gabon, notre quotidien.

ACCUEIL ECONOMIE POLITIQUE SPORT SOCIÉTÉ & CULTURE PERSONNALITÉS

Actualité Gabon Économie Nouveau port international d'Owendo : Premier débarquement de thon

**NOUVEAU PORT INTERNATIONAL D'OWENDO : PREMIER DÉBARQUEMENT DE THON**

© 27 juil. 2019 | L'Union | 0 Commentaires

Le thon pêché dans les eaux du Gabon sera désormais débarqué dans nos ports. Le tout premier transbordement s'est déroulé le jeudi 25 juillet sous les yeux de Biendi Maganga Moussavou, le ministre de la Pêche.

Le nouveau terminal dédié à la pêche au port d'Owendo a effectué son premier débarquement de thon le 25 juillet. C'est un bateau espagnol spécialisé dans la pêche au thon qui a eu l'honneur de réaliser cet acte historique pour l'économie du Gabon.

En effet, ce poisson très prisé sur le marché international, est pêché dans les eaux gabonaises, mais les cargations étaient transbordeées dans d'autres pays, notamment en Côte d'Ivoire.

Désormais, le débarquement se fera sur place. Ce premier transbordement s'est opéré en présence du ministre de la Pêche, Biendi Maganga Moussavou, accompagné de Priscia Kibu Nienzi, l'ancienne ministre de la Pêche et de la Mer ainsi qu'en présence de Fernando Alonso Navarrete, l'ambassadeur du royaume d'Espagne au Gabon.

Selon le ministre de la pêche, le Gabon a une capacité annuelle de 50-mille tonnes de thon. C'est-à-dire près de 25% du total de la pêche qui se fait dans l'Océan atlantique se fait au Gabon.

Mots-clés :



**MEDIAS241**

MÉDIAS POLITIQUE ÉCONOMIE ENVIRONNEMENT CULTURE SOCIÉTÉ SPORT INTERNATIONAL

GABON / Pêche: 1000 tonnes de thons pour soulager le panier de la ménagère

Biendi Maganga Moussavou

C'est un événement historique qui s'est produit au port d'Owendo, ce 25 juillet 2019. La ministre en charge de la pêche, Biendi Maganga Moussavou, a procédé à la réception d'une cargaison de 1000 tonnes de thon, des pêcheurs pêchés dans les eaux gabonaises. Un premier débarquement à 100% de nos produits halieutiques qui sont mis à la disposition des populations. Il traverse les étapes basées au moins coûts.

Quelques commentaires rapidement après l'inauguration du port d'Owendo International Port (DOP), fonctionnellement exclusivement à la pêche, le gouvernement, a annoncé son investissement de la pêche, Biendi Maganga Moussavou, et quelques uns de ces pêcheurs qui étaient déjà présents. Ils pouvaient constater ce pourquoi au préalable Biendi Maganga Moussavou a été nommée à ce poste. Une façon pour le gouvernement de faire contre le mercatique d'affirmer la position de la ménagère, dans le sens de la pêche.

Une opération qui incite à apprendre les choses en fond d'eau de la voie de la pêche, chose qui démontre tout du concept. « Nous sommes ici dans le concept, j'espère que toutes les personnes qui sont dans leur travail. Mais très rapidement, avec les discussions qui sont déjà preses. Ils peuvent constater ce pourquoi au préalable Biendi Maganga Moussavou a été nommée à ce poste. Une façon pour le gouvernement de faire contre le mercatique d'affirmer la position de la ménagère », déclare le ministre de la pêche.

Cette quantité de thon qui devrait être livrée à l'heure, débarquement à vendredi, impressionne plusieurs institutions financières aussi bien que la réaction d'espagnol pour la pêche au Gabon. « Il faut de la croire, que nous sommes des amis, on a un très grand partenariat avec l'Espagne qui est malheureusement débarqué vers le corps, cette importance l'importance de l'heure qui nécessite un certain niveau élevé. Et plus nous renforçons le travail de business qui nous auras dans les opérations de transbordement, alors nous avons de nombreux partenaires d'espagnol, brésiliens et nombreux pour les échanges », précise Biendi Maganga Moussavou.

Une opération qui traduit le niveau du potentiel Ali Biendi (ministre), celle du Gabon. « lorsque le président Ali Biendi (ministre) en parle, cela peut sembler abstrait, mais lorsque nous entendons que le Gabon c'est une capacité annuelle de 30 000 tonnes de thon qui sont pêchés dans nos eaux chaque année, 12% du total de la pêche du poisson dans l'Océan atlantique, ce fait alors très juste. Et toute cette révolution doit d'abord passer aux Gabonais. C'est cela la cause d'aujourd'hui du Chef Ali Biendi », explique le ministre Biendi, qui n'a pas manqué d'appeler cette opération. « Pendant plus de 30 ans, toute la pêche qui se faisait sur nos côtes ou dans nos eaux, n'était jamais traitée par notre pays. Ce processus peut directement dans d'autres parts et profité au niveau entier de l'économie et des performances d'autre part pour nous que c'était le cas », ajoute le ministre Biendi.

Nous savons que cette cargaison de 1000 tonnes de captures comprennent en grande partie de thon, est entrée sur des bateaux à Matadi et à Matadi, et à Matadi, a également à l'arrachement Calvi Press.

Photo: Biendi



**SOTRADER**  
SOCIÉTÉ DES TRANSBORDEURS AGRICOLES ET HALIEUTIQUES

NOUS LUTTONS CONTRE LA VIE CHÈRE

**Le THON du Gabon**

PRIX DETAIL 1200 FCFA/KG PRIX DE GROS 1000 FCFA/KG

**Frais, disponible et moins cher**

POINTS DE VENTE :  
**MARCHÉ GRAINE lac bleu**  
**CHAMBRE FROIDE Zi Oloumi face sipagel**

T : (+241) 06.26.97.57 / 02.00.31.56

Quelques brochures de presse couvrant les débarquements locaux réalisés pour la première fois en 2019 et sa distribution via Sotrader

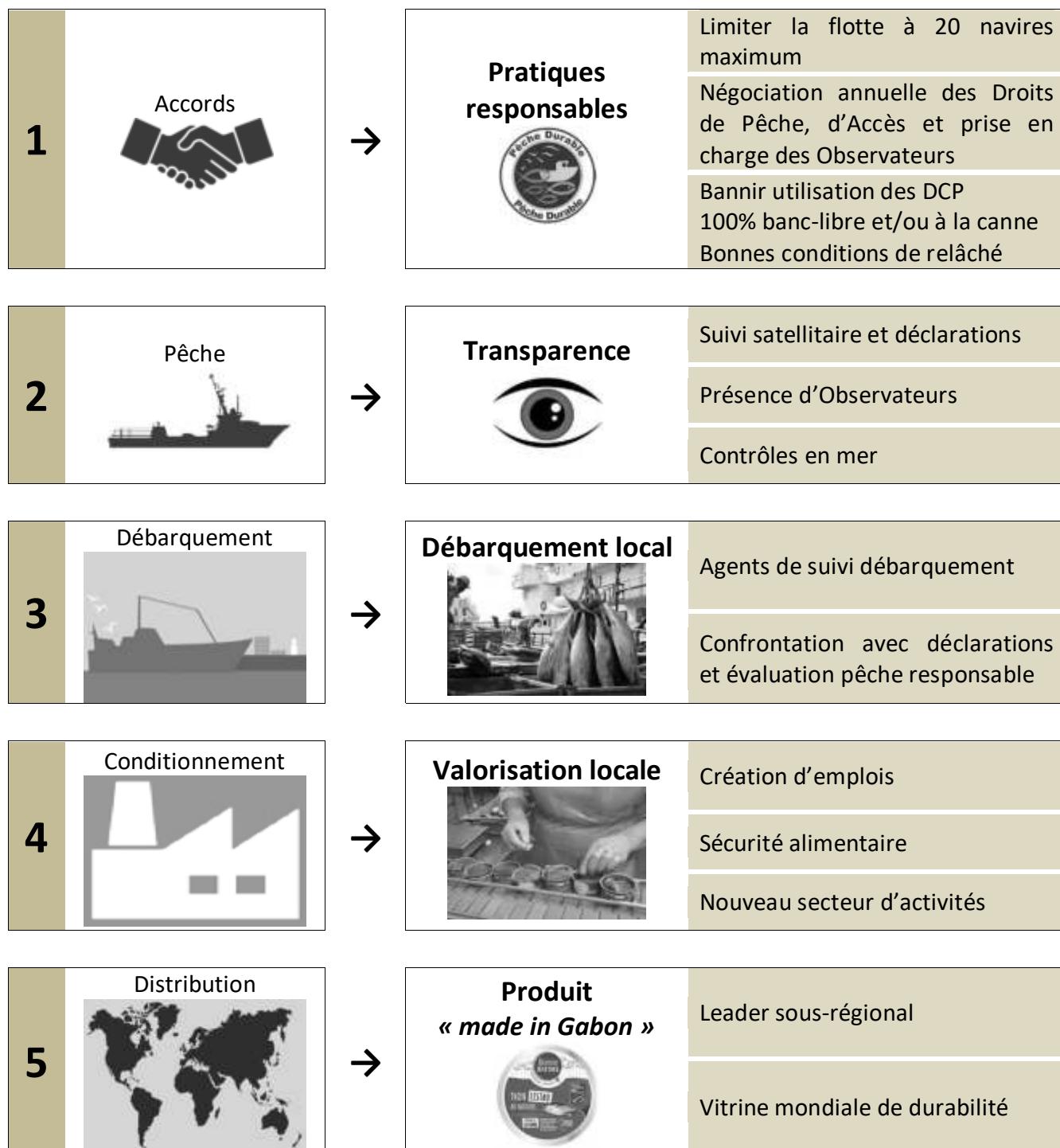


# **EXPLOITATION & VALORISATION DURABLES, OBJECTIF STRATEGIQUE 12 DU PSGE**

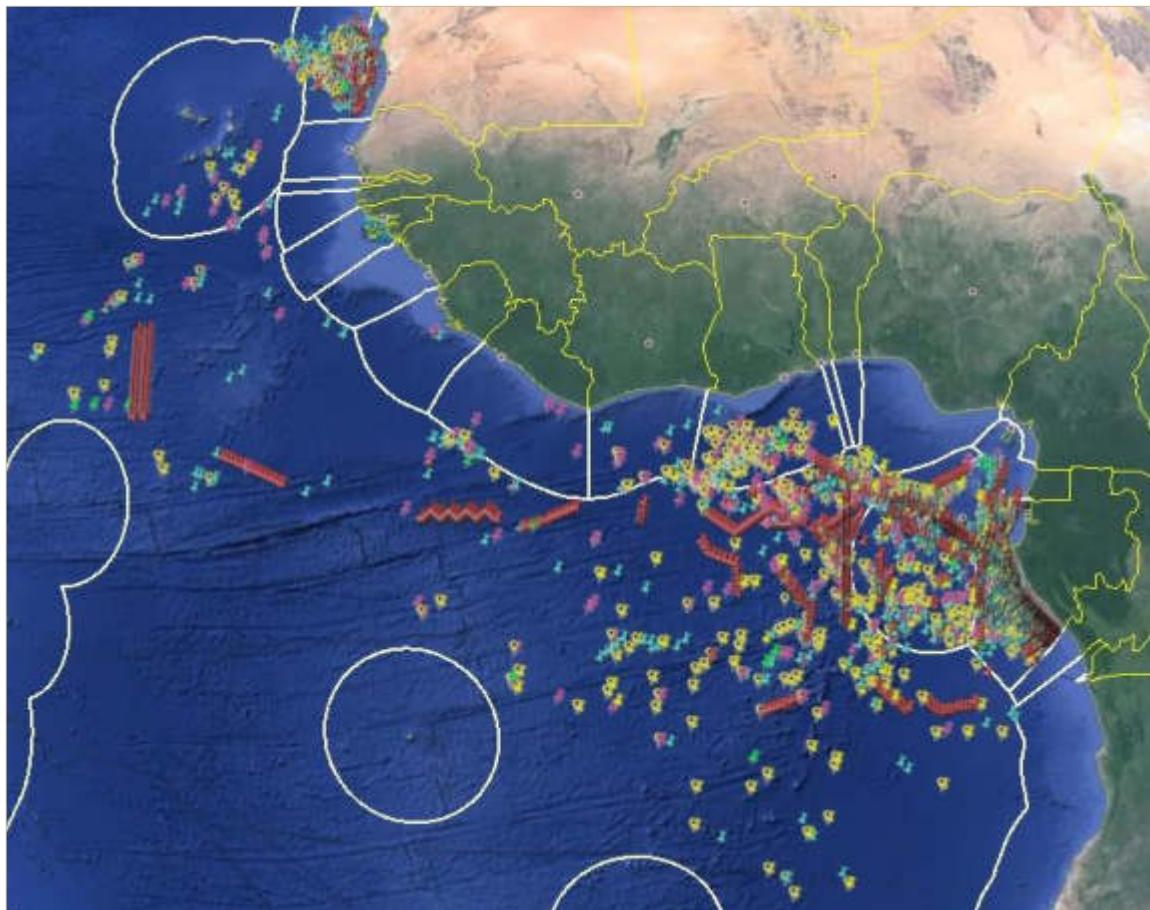
Les objectifs du « Plan Stratégique Gabon Emergent » à l'horizon 2025 sont les suivants :

- Doubler le niveau de production nationale ;
- Tripler les revenus générés sans diminuer les réserves de ressources halieutiques du Gabon.

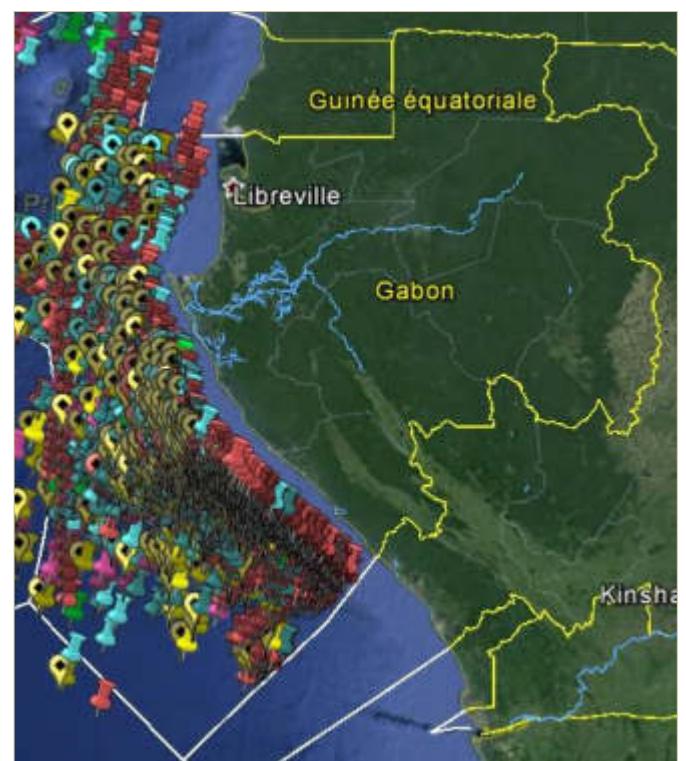
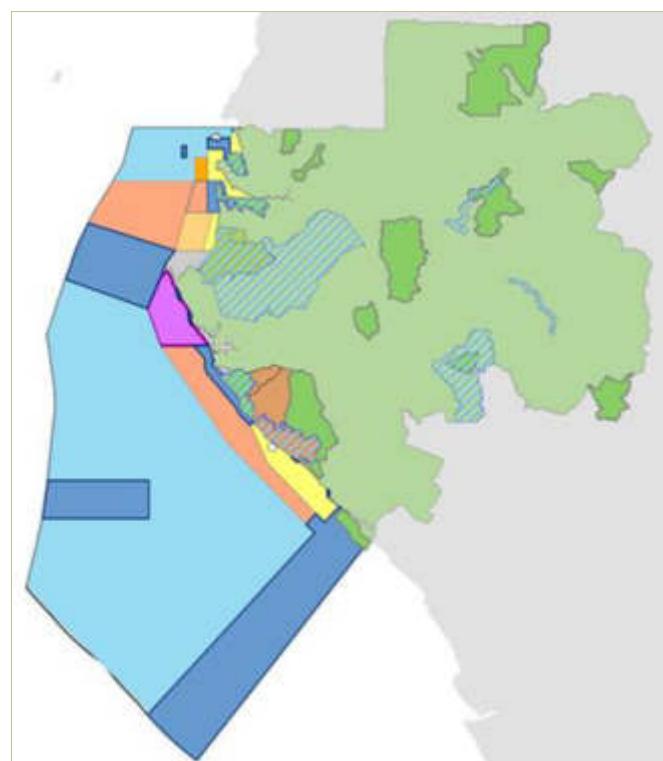
## **Objectif : Labellisation « Pêche au thon responsable »**



# DONNEES SOUS-REGIONALES & PLACE DU GABON



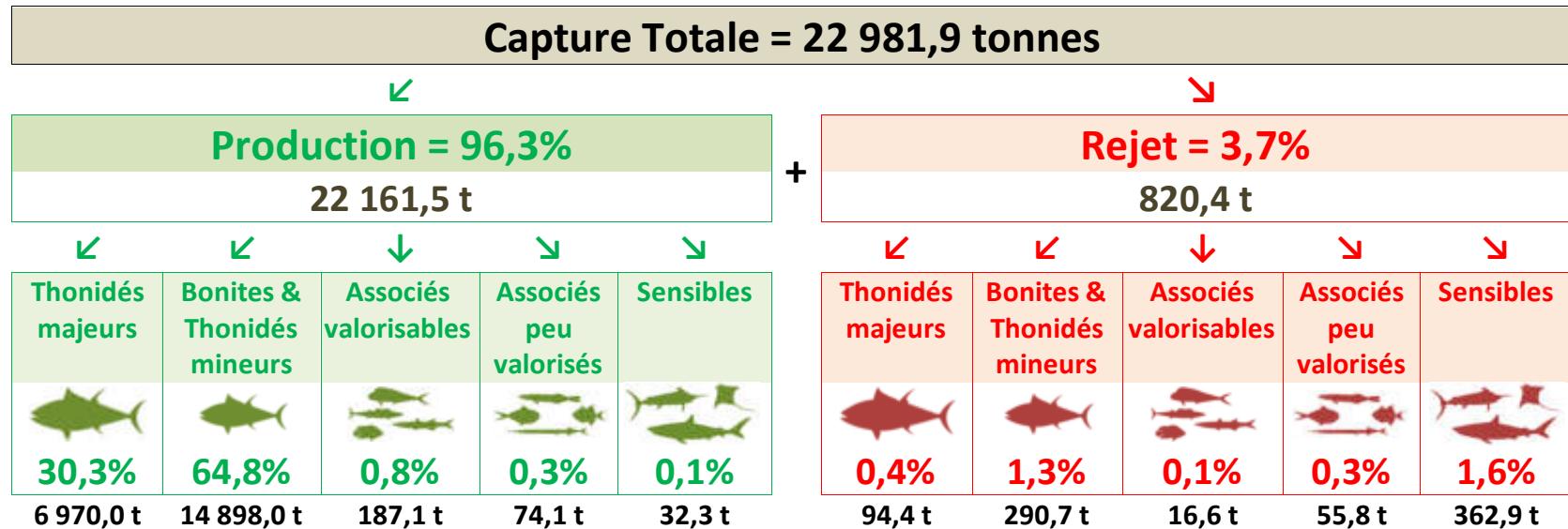
21



## I. CAPTURE TOTALE : GABON 1<sup>ERE</sup> ZONE DE CAPTURE DE LA SOUS-REGION

### 1. Situation globale

En 2019, la Capture recensée par les Observateurs était de 22 981,9 tonnes : le Gabon était la 1<sup>ère</sup> zone de capture, avec 33,0% soit 7 579,8 t.



<b>Gabon : 33,0%</b>	<b>2 449</b>	<b>4 731</b>	<b>29,7</b>	<b>28,6</b>	<b>5,3</b>
Eaux Inter. : 19,9%	2 004	2 276	48,1	24,7	13
Mauritanie : 15,6%	246	3 299	3,6	0,1	3,4
Sao Tomé : 11,3%	963	1 550	51,3	6,8	3,7
Guinée équa. : 8,9%	859	1 154	17,8	1,6	3,6
Cap Vert : 5,6%	55	1 120	1,8	-	0,8
Ghana : 5,4%	380	720	32,9	12,1	1,9
Côte d'Ivoire : 0,2%	14	18	1,8	0,2	0,6
Sahara occid. : 0,1%	-	30	0,1	-	-

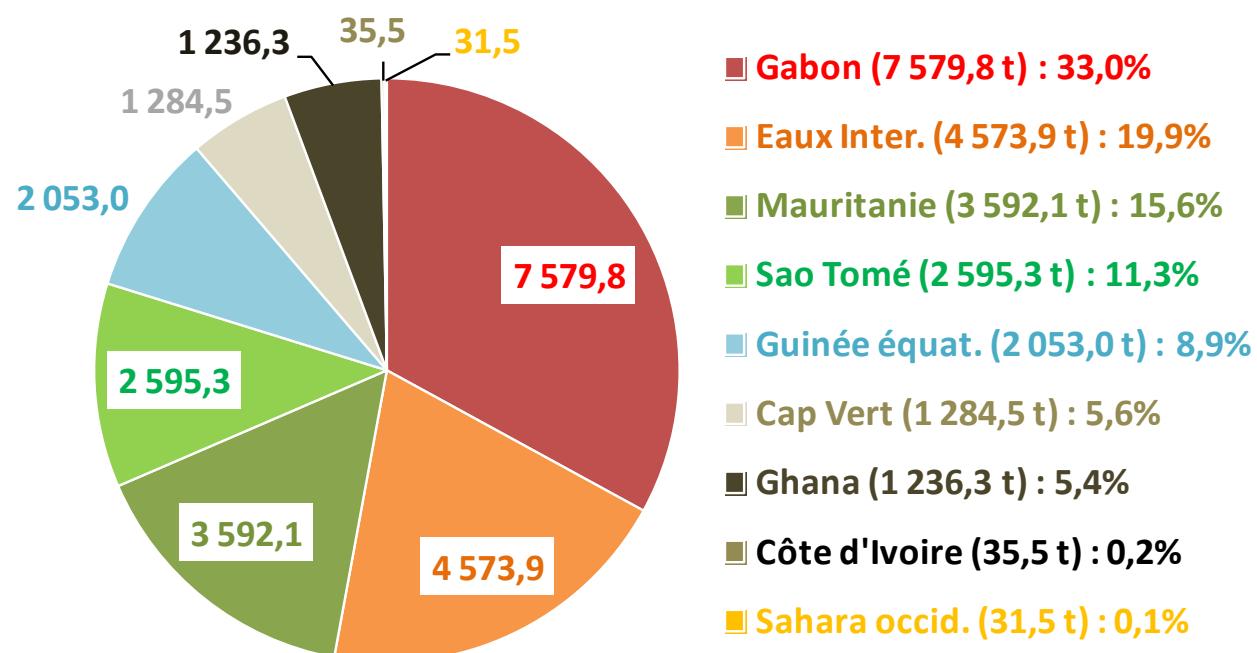
<b>66</b>	<b>47,1</b>	<b>1,7</b>	<b>4,4</b>	<b>217</b>	<b>7 579,8</b>
11,8	79,4	12,3	28,6	76	4 573,9
-	14,6	2,4	0,3	22,7	3 592,1
2	5	0,1	4,1	9,3	2 595,3
2,1	3,3	0,1	3,7	7,8	2 053,0
-	102,8	-	1	3,1	1 284,5
12,5	37,5	-	12,9	26,5	1 236,3
-	-	-	0,8	0,1	35,5
-	1	-	-	0,4	31,5



Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

**En 2019, le Gabon est la 1<sup>ère</sup> zone de capture des thoniers suivis par les Observateurs, avec 33,0% de la Capture totale sur les 22 981,9 tonnes recensées.**

Marées	26 sur senneurs	
Navires	14 thoniers senneurs	
Période des marées	Mai à Novembre 2019	
Nombre de calées	805 (dont 767 réussies)	
<b>Capture totale recensée (tonnes)</b>		<b>22 981,9</b>
Gabon	7 579,8	33,0%
Eaux Internationales	4 573,9	19,9%
Mauritanie	3 592,1	15,6%
Sao Tomé	2 595,3	11,3%
Guinée équatoriale	2 053,0	8,9%
Cap Vert	1 284,5	5,6%
Ghana	1 236,3	5,4%
Côte d'Ivoire	35,5	0,2%
Sahara occidental	31,5	0,1%
<b>Capture retenue (tonnes)</b>		<b>22 161,5</b>
<b>Capture rejetée (tonnes)</b>		<b>820,4</b>
		96,3%
		3,7%



*Capture totale recensée selon la zone géographique*

**Extrapolation :** pour toutes les marées, la capture totale effectuée en 2019 par les senneurs dans la sous-région serait de 112 000 tonnes avec 107 855 t de production et 4 145 t de rejets.



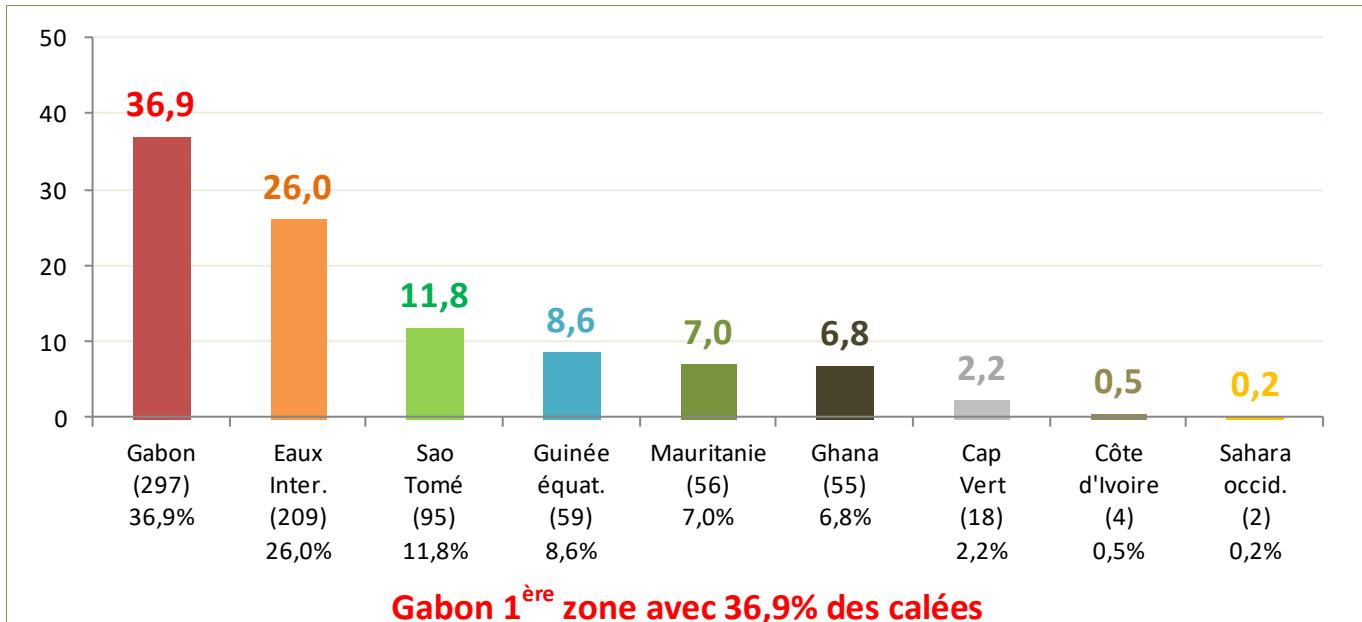
**Liste des espèces capturées et état des populations**

Catégorie	Famille	Latin	Espèce	Statut UICN
			Français	
1 Thonidé majeur	Scombridae	<i>Thunnus albacares</i>	Thon albacore	NT
		<i>Thunnus obesus</i>	Thon obèse	VU
2 Bonite & Thonidé mineur	Scombridae	<i>Katsuwonus pelamis</i>	Bonite à ventre rayé	LC
		<i>Auxis rochei</i>	Bonitou	LC
		<i>Auxis thazard</i>	Auxide	LC
		<i>Euthynnus alletteratus</i>	Thonine commune	LC
3 Associé valorisable	Carangidae	<i>Elagatis bipinnulata</i>	Comète saumon	LC
	Coryphaenidae	<i>Coryphaena sp.</i>	Dorade coryphène	LC
	Lobotidae	<i>Lobotes surinamensis</i>	Croupia roche	LC
	Scombridae	<i>Acanthocybium solandri</i>	Thazard-bâtard	LC
	Sphyraenidae	<i>Sphyraena barracuda</i>	Barracuda	LC
4 Associé peu valorisé	Ariidae	<i>Arius gigas</i>	Mâchoiron géant	NT
	Balistidae		Baliste	LC
	Belonidae	<i>Abelennes hians</i>	Orphie plate	LC
	Bramidae		Castagnole	LC
	Carangidae	<i>Caranx cryos</i>	Carangue coubali	LC
	Carangidae	<i>Naucrates ductor</i>	Sériele	LC
	Carangidae	<i>Seriola sp.</i>		LC
	Diodontidae		Porc-épic	LC
	Echeneididae		Rémora	LC
	Kyphosidae	<i>Kyphosus sp.</i>	Calicagère	LC
	Monacanthidae		Bourse	DD
	Tetraodontidae	<i>Lagocephalus lagocephalus</i>	Compère océanique	LC
5 Sensible	Cétacé	<i>Megaptera novaeangliae</i>	Baleine à bosse	LC
	Requin	<i>Carcharhinidae</i>	<i>Carcharhinus falciformis</i>	Requin soyeux
		<i>Carcharhinidae</i>	<i>Carcharhinus obscurus</i>	Requin sombre
		<i>Carcharhinidae</i>	<i>Carcharhinus longimanus</i>	Requin océanique
		<i>Carcharhinidae</i>	<i>Prionace glauca</i>	Requin peau bleue
		<i>Lamnidae</i>	<i>Isurus oxyrinchus</i>	Requin-taupe bleue
		<i>Rhiniodontidae</i>	<i>Rhincodon typus</i>	Requin baleine
		<i>Sphyrnidae</i>	<i>Sphyrna lewini</i>	Requin marteau halicorne
		<i>Sphyrnidae</i>	<i>Sphyrna zygaena</i>	Requin marteau commun
	Tortue	<i>Cheloniidae</i>	<i>Caretta caretta</i>	VU
		<i>Cheloniidae</i>	<i>Chelonia mydas</i>	EN
		<i>Cheloniidae</i>	<i>Eretmochelys imbricata</i>	CR
		<i>Cheloniidae</i>	<i>Lepidochelys olivacea</i>	VU
		<i>Dermochelyidae</i>	<i>Dermochelys coriacea</i>	VU
Porte-épée	Raie	<i>Dasyatidae</i>	<i>Pteroplatytrygon violacea</i>	LC
		<i>Mobulidae</i>	<i>Mobula coilloti</i>	VU
		<i>Mobulidae</i>	<i>Mobula mobular</i>	EN
		<i>Mobulidae</i>	<i>Mobula japanica</i>	EN
	Porte-épée	<i>Istiophoridae</i>	<i>Istiophorus albicans</i>	DD
		<i>Istiophoridae</i>	<i>Makaira sp.</i>	VU
		<i>Xiphiidae</i>	<i>Xiphias gladius</i>	LC
	Poisson-lune	<i>Molidae</i>	<i>Masturus lanceolatus</i>	LC
		<i>Molidae</i>	<i>Mola mola</i>	VU



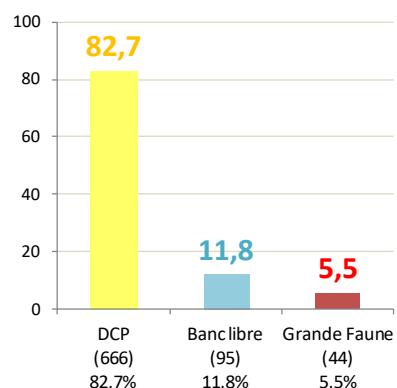
Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

**Zones de pêche et type de calée**



25

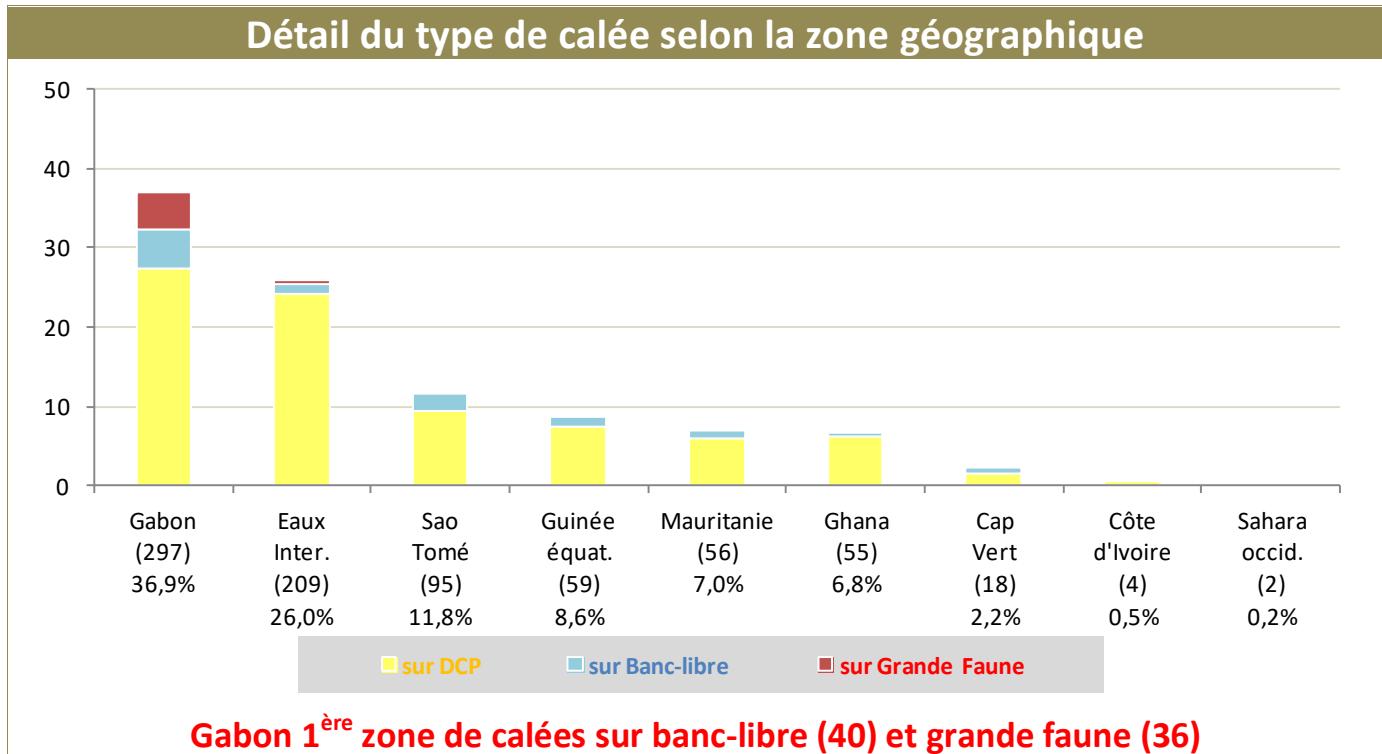
▪ **Distinction selon le type de calée effectué**



Au cours des marées suivies par les Observateurs, un total de 805 calées a été réalisé par les thoniers senneurs, avec :

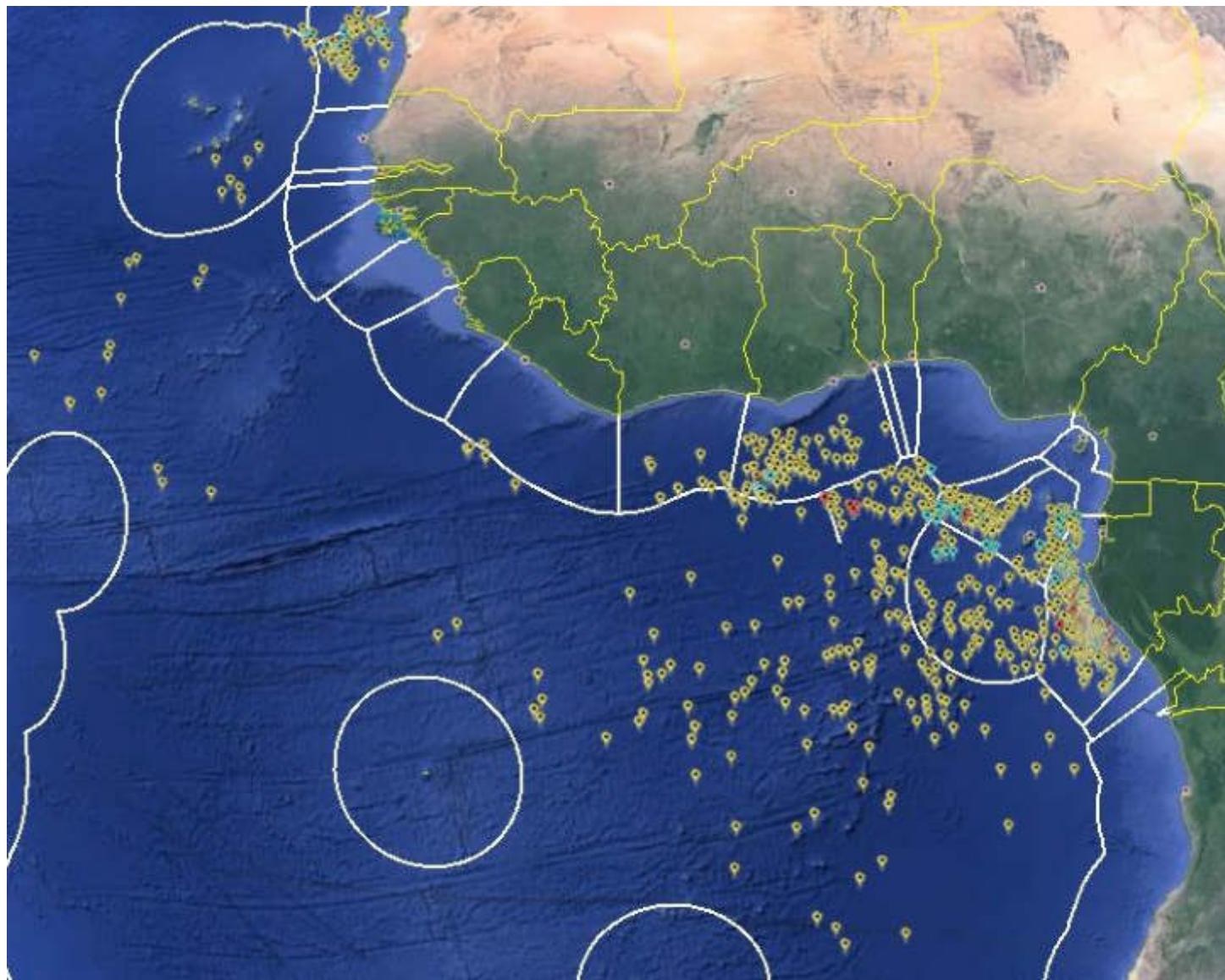
- **82,7% de calées sur DCP**, avec 666 calées dont 10 coups nuls (1 sur 67) ;
- **11,8% de calées sur banc libre**, avec 95 calées dont 17 coups nuls (1 sur 6) ;
- et **5,5% calées sur Grande Faune (Baleine et Requin-baleine)**, avec 44 calées dont 11 coups nuls (1 sur 4).

**Détail du type de calée selon la zone géographique**



Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

- Aperçu des calées réalisées par les senneurs suivis par Observateurs en 2019 : du Sahara occidental au large de l'Angola



En jaune les calées sur DCP, bleu calées sur banc libre et rouge calées sur grande faune (Baleine et Requin-baleine).



36,9% des calées ont été réalisées au Gabon,  
soit 297 calées.

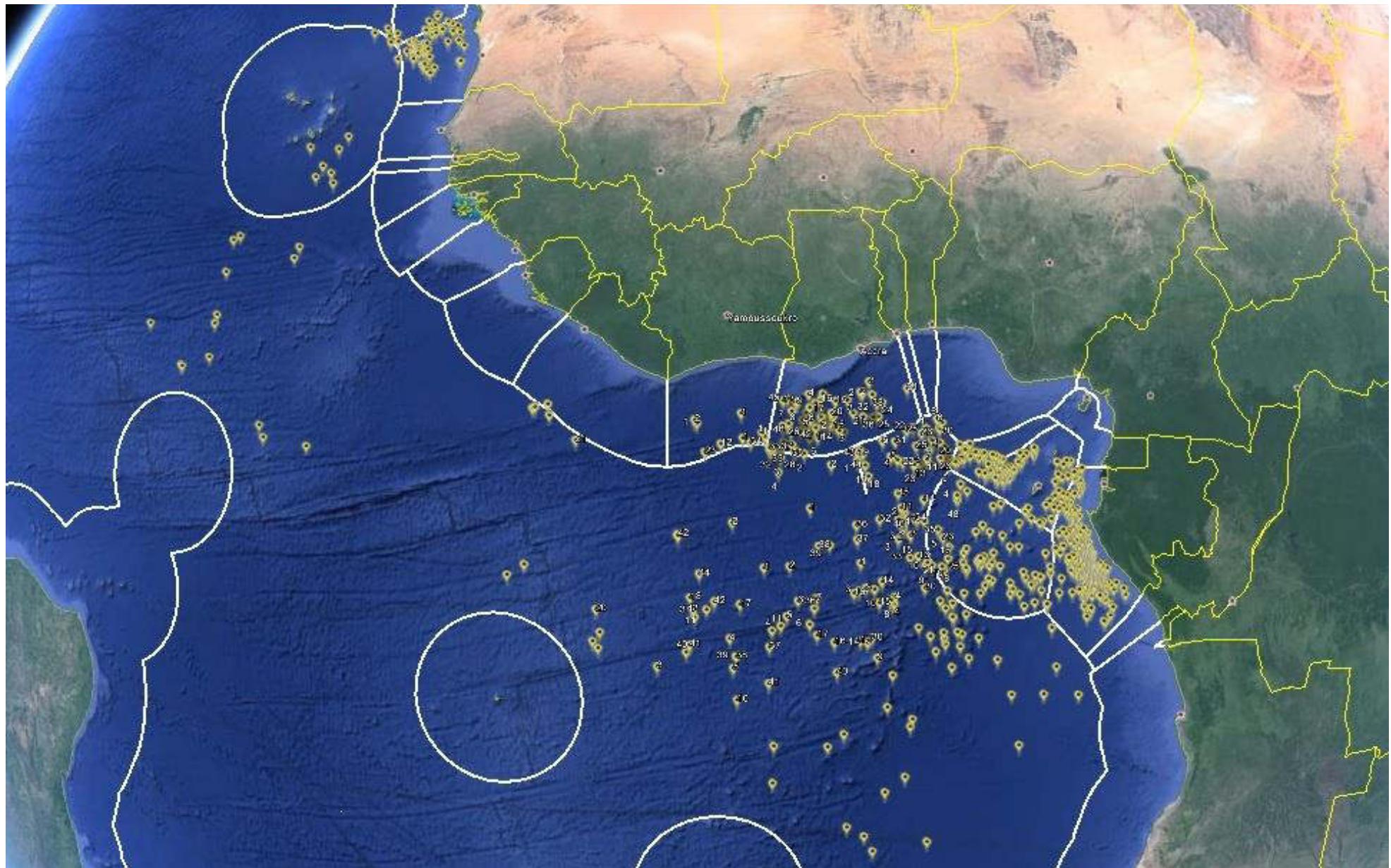
**IMPORTANT : il ne s'agit que de 20,5% des calées réalisées par les senneurs sous accord avec le Gabon en 2019**



Programme des Observateurs de pêche industrielle  
Saison de pêche thonière 2019

Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

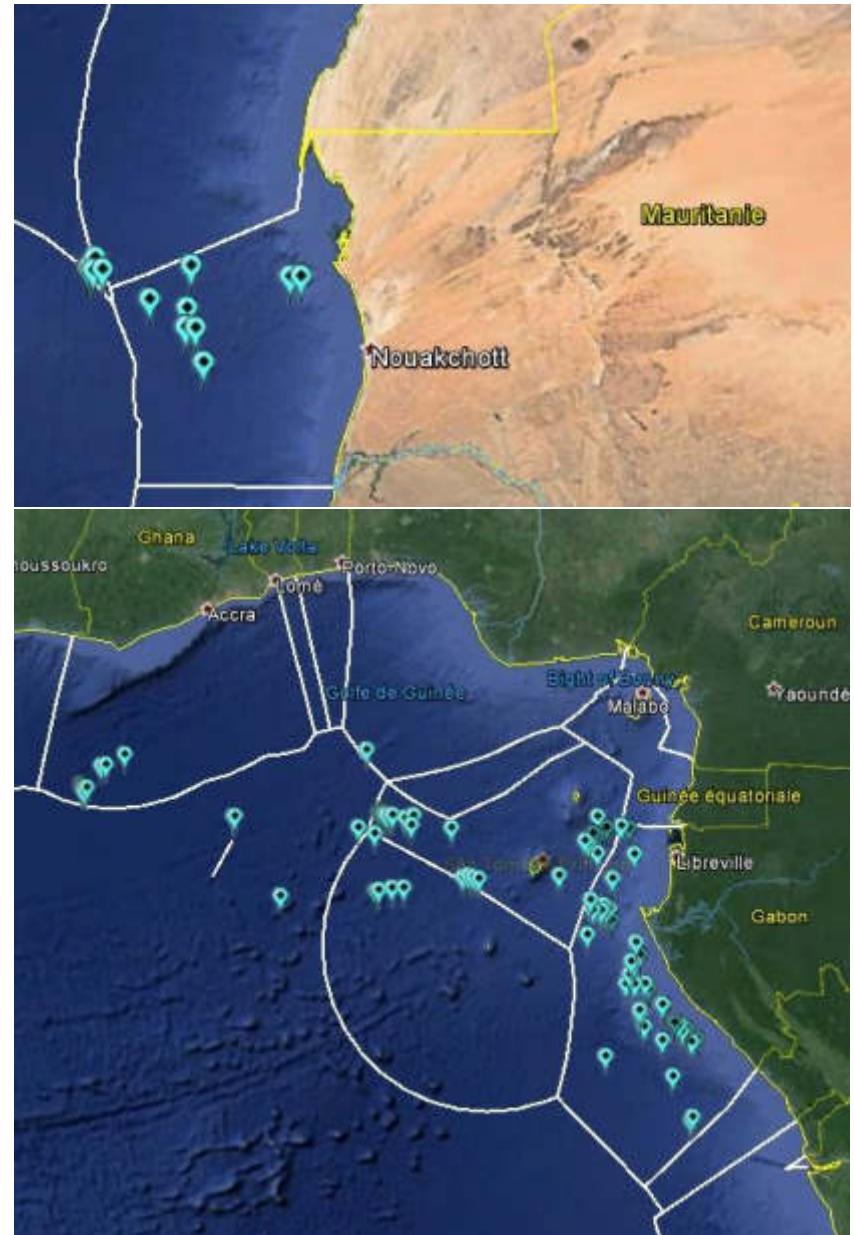
- Du Sahara occidental à la Mauritanie : 82,7% de calées sur DCP, 11,8% sur banc libre et 5,5% sur Grande Faune



82,7% des calées suivies ont été réalisées sur DCP avec 666 calées dispersées dans la sous-région...

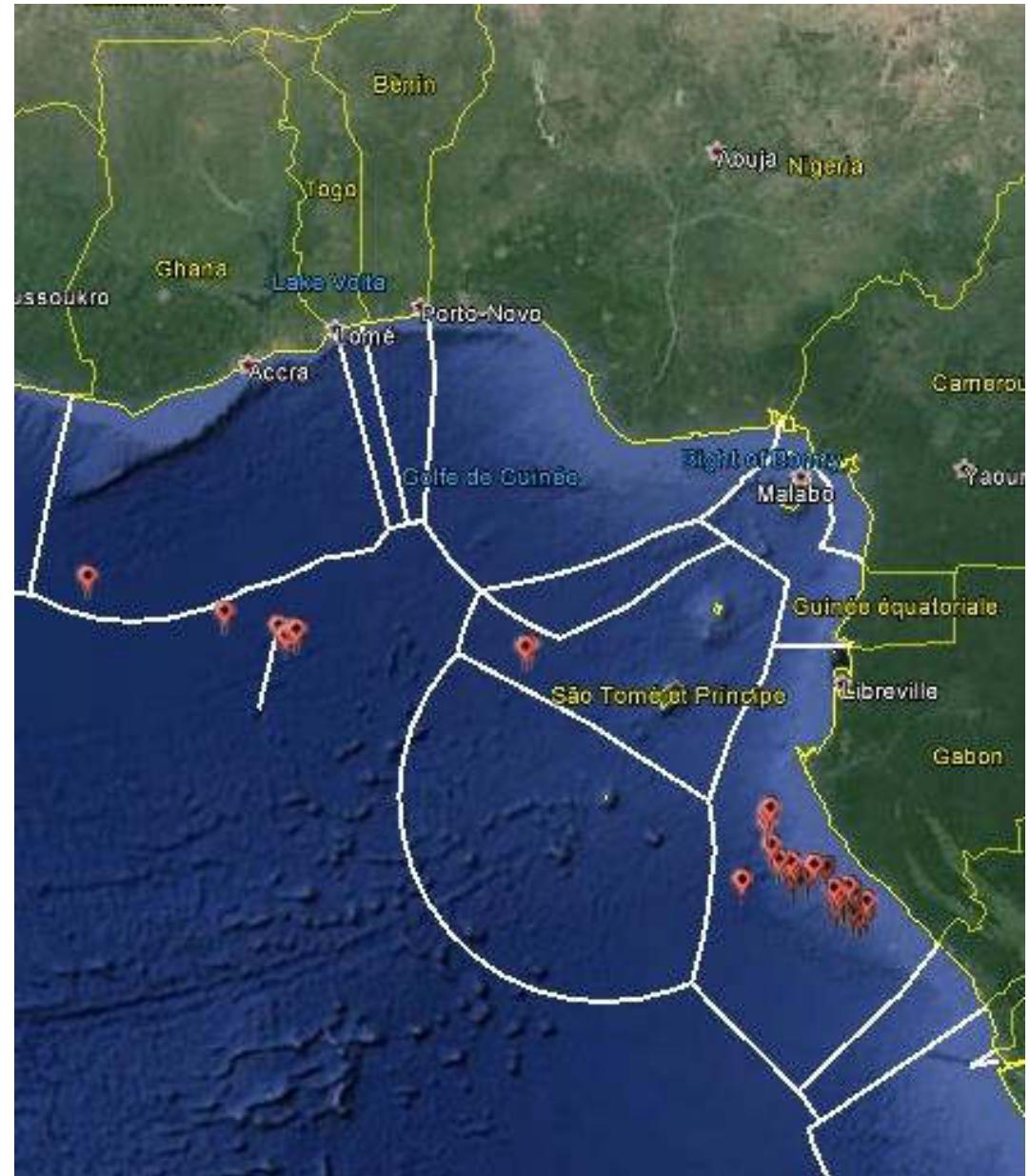
Extrapolation : pour toute la saison 2019, près de 3 250 calées sur DCP auraient été effectuées.

Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019



...11,8% sur banc libre, avec 95 calées groupées vers les côtes...

Extrapolation : pour toute la saison 2019,  
près de 460 calées sur banc libre auraient été effectuées.

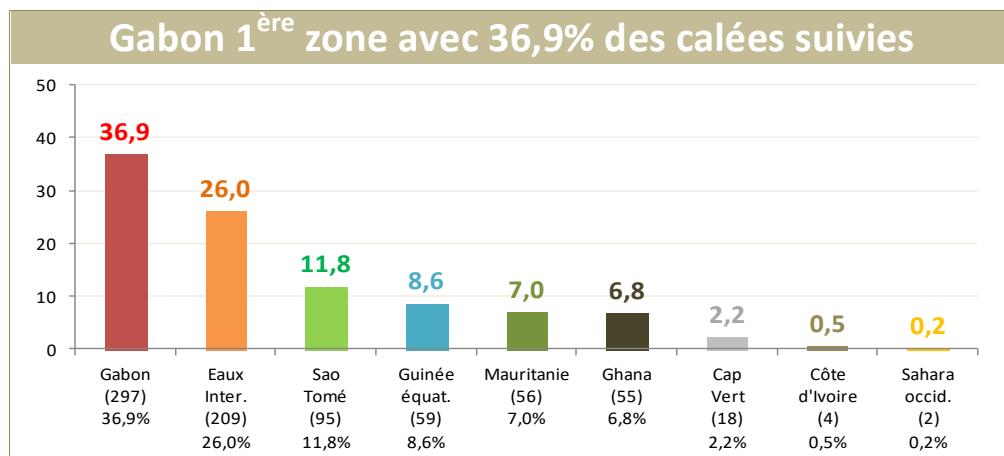


...et 5,5% sur Grande Faune avec 44 calées concentrées.

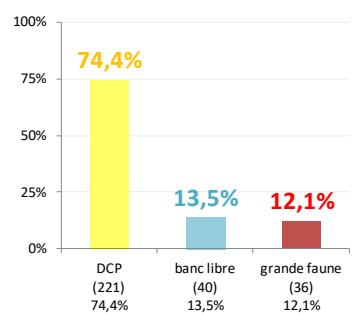
Extrapolation : pour toute la saison 2019,  
près de 215 calées sur Grande Faune auraient été effectuées.

## 2. Gabon : 33,0% de la Capture pour 74,4% de calées sur DCP

### Calées recensées au Gabon



### Distinction selon le type de calée effectué



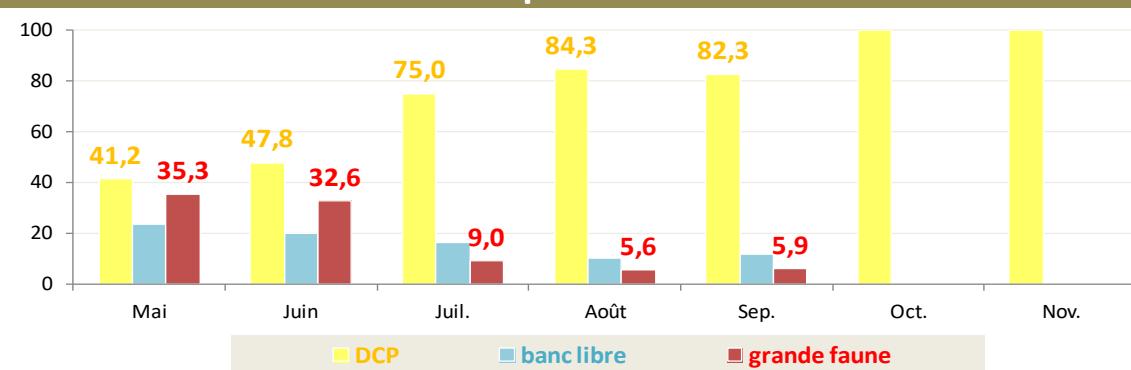
**287 calées** ont été réalisées au Gabon, dont 17 coups nuls :

- **74,4% sur DCP** avec 221 calées, dont 3 coups nuls (1/74) pour **78,4% de la capture** ;
- **13,5% sur banc libre** avec 40 calées, dont 4 coups nuls (1/10) pour **8,3% de la capture** ;
- et **12,1% sur Grande faune (Baleine et Requin-baleine)** avec 36 calées, dont 10 coups nuls (1/4) pour **13,3% de la capture**.



**Les calées sur grande faune sont interdites au Gabon, tel que stipulé dans les Accords. Pourtant, pas moins de 12,1% des calées suivies par les Observateurs ont été effectuées sur Baleine ou Requin-baleine.**

### Suivi temporel des calées



**Mai et Juin +1/3 de calées illégales sur grande faune  
Dès Juillet ≥ 75% de calées sur DCP**

### Analyse : calées interdites sur grande faune et dès Juillet majorité sur DCP

Même si les **calées sur Baleine et Requin-baleine sont interdites** dans les Accords signés avec les armateurs, elles ont été **très souvent réalisées au Gabon** avec 12,1% des calées. Les calées sur DCP n'ont jamais été sous les 40% et dès Juillet, elles ont été majoritaires, provoquant la capture de juvéniles toujours plus nombreux.

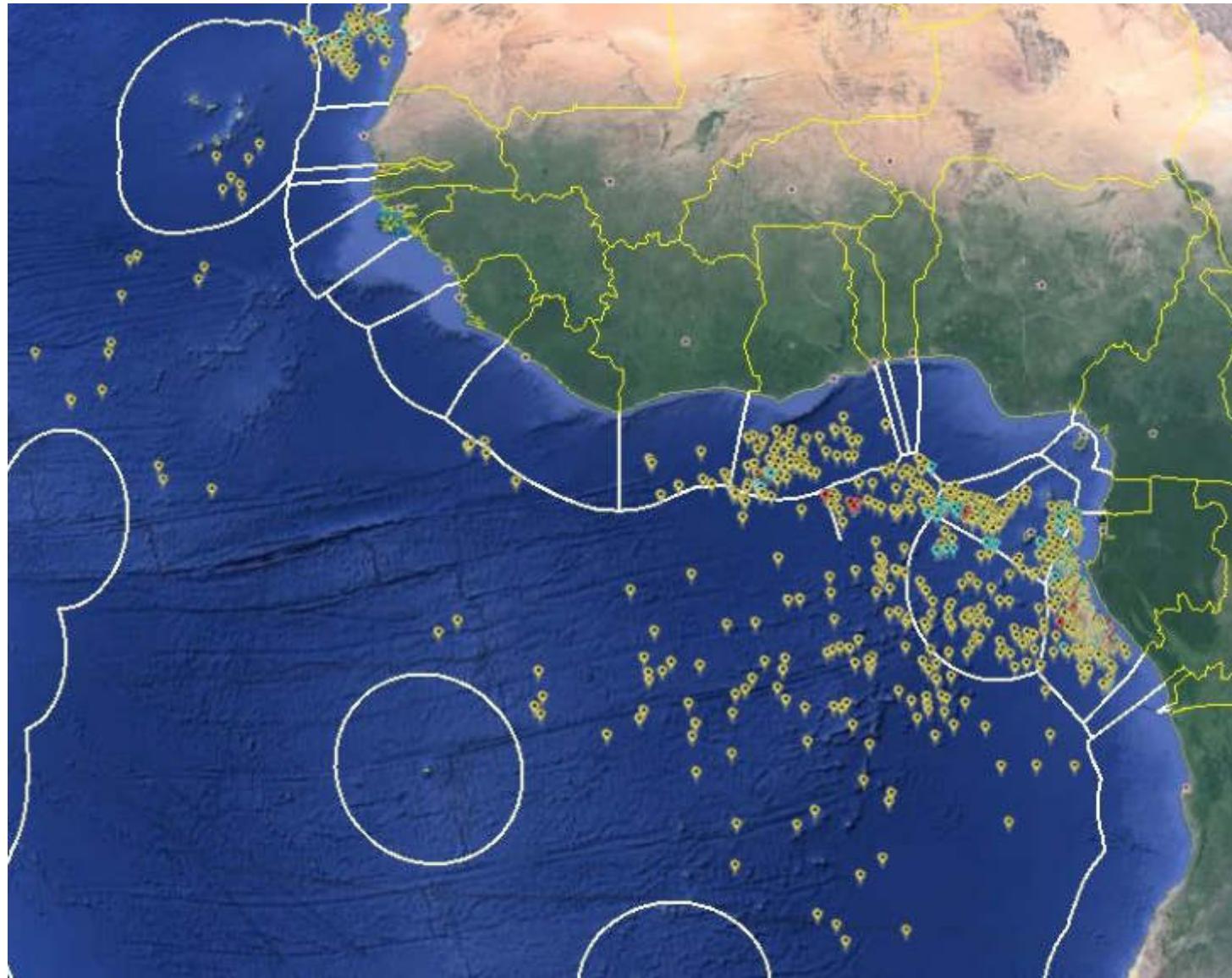
**De telles pratiques sont en totale opposition avec la volonté de gestion du Gabon.**



## Observateurs de pêche industrielle

Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

- Aperçu global des calées réalisées par les senneurs suivis par les Observateurs en 2019



En jaune les calées sur DCP, bleu calées sur banc libre et rouge calées sur grande faune (Baleine et Requin-baleine).



36,9% des calées ont été réalisées au Gabon,  
soit 297 calées.

**IMPORTANT : il ne s'agit que de 20,5% des calées réalisées par les senneurs sous accord avec le Gabon en 2019**



Programme des Observateurs de pêche industrielle  
Saison de pêche thonière 2019

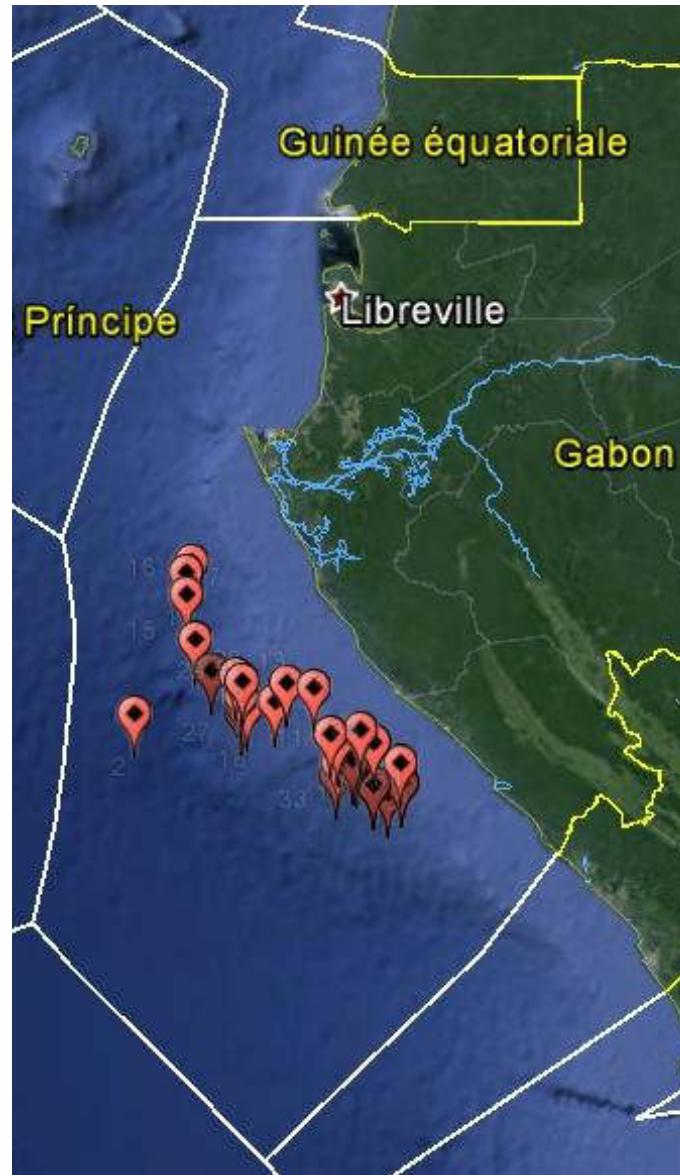
## Observateurs de pêche industrielle

Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

- 297 calées réalisées au Gabon : 36,9% du total des calées suivies dans le Golfe de Guinée



74,4% des calées ont été réalisées sur DCP  
avec 221 calées dont 3 coups nuls  
(78,4% de la capture)...



...12,1% des calées sur Grande Faune  
avec 36 calées dont 10 coups nuls  
(13,3% de la capture)...



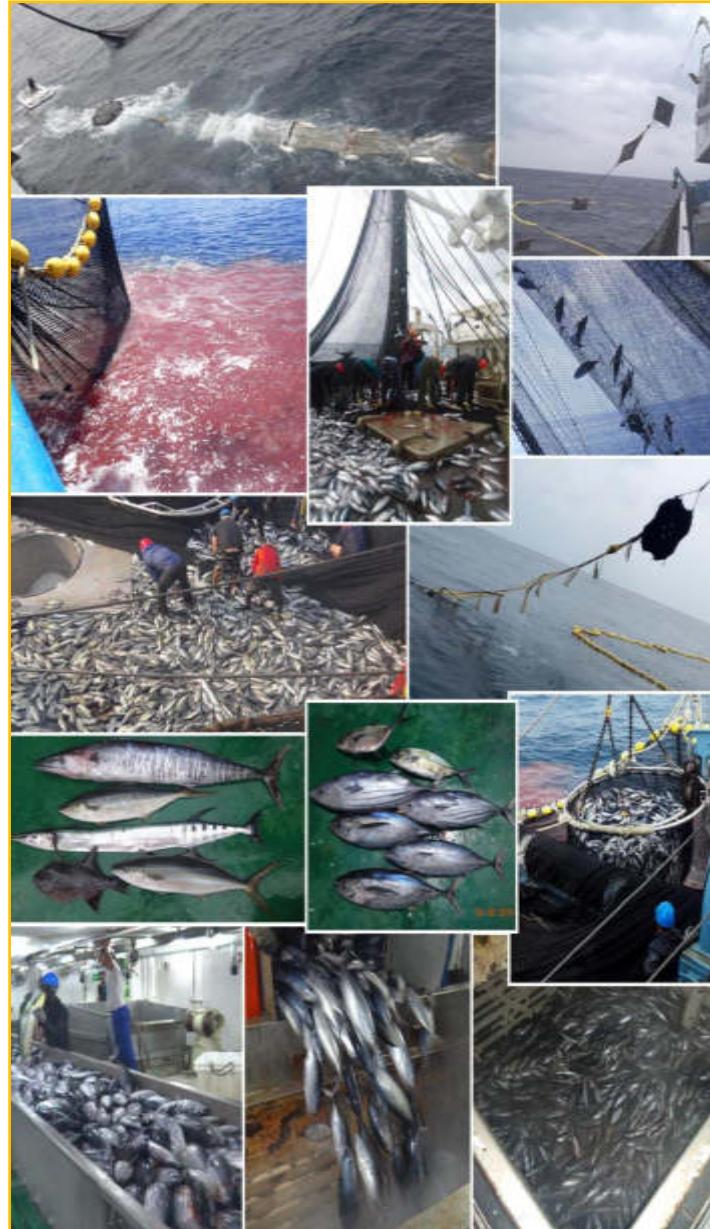
...et 13,5% des calées sur banc libre  
avec 40 calées dont 4 coups nuls  
(8,5% de la capture).



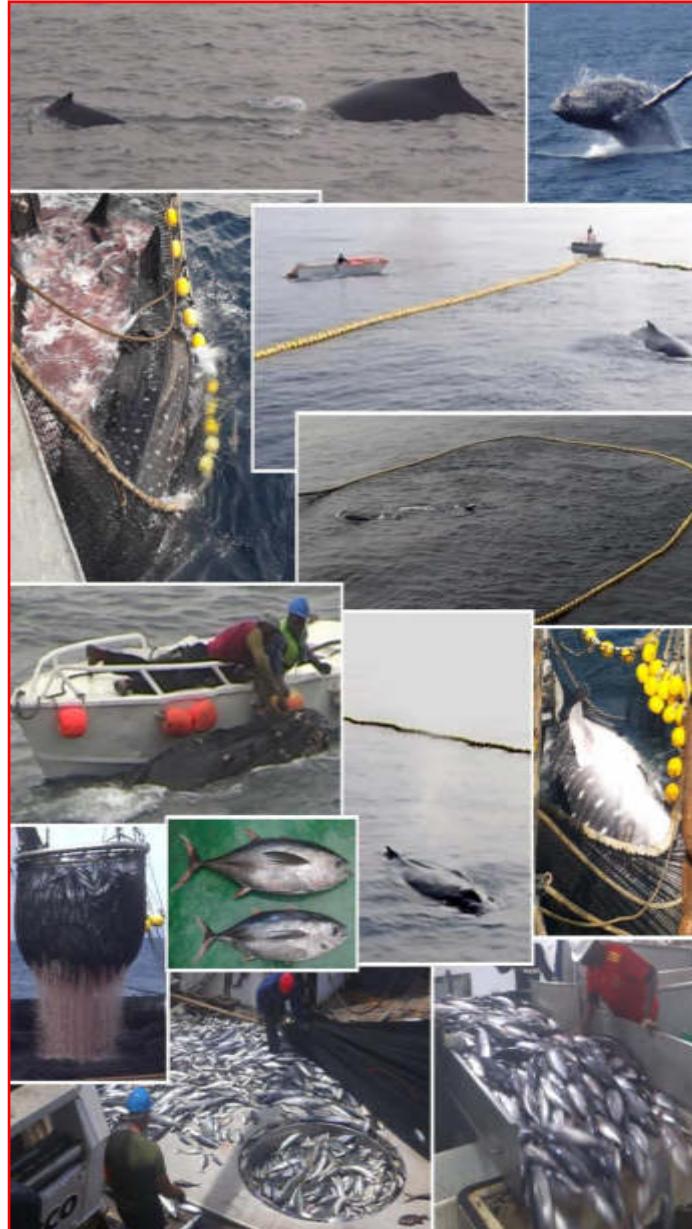
Programme des Observateurs de pêche industrielle  
Saison de pêche thonière 2019

## Observateurs de pêche industrielle

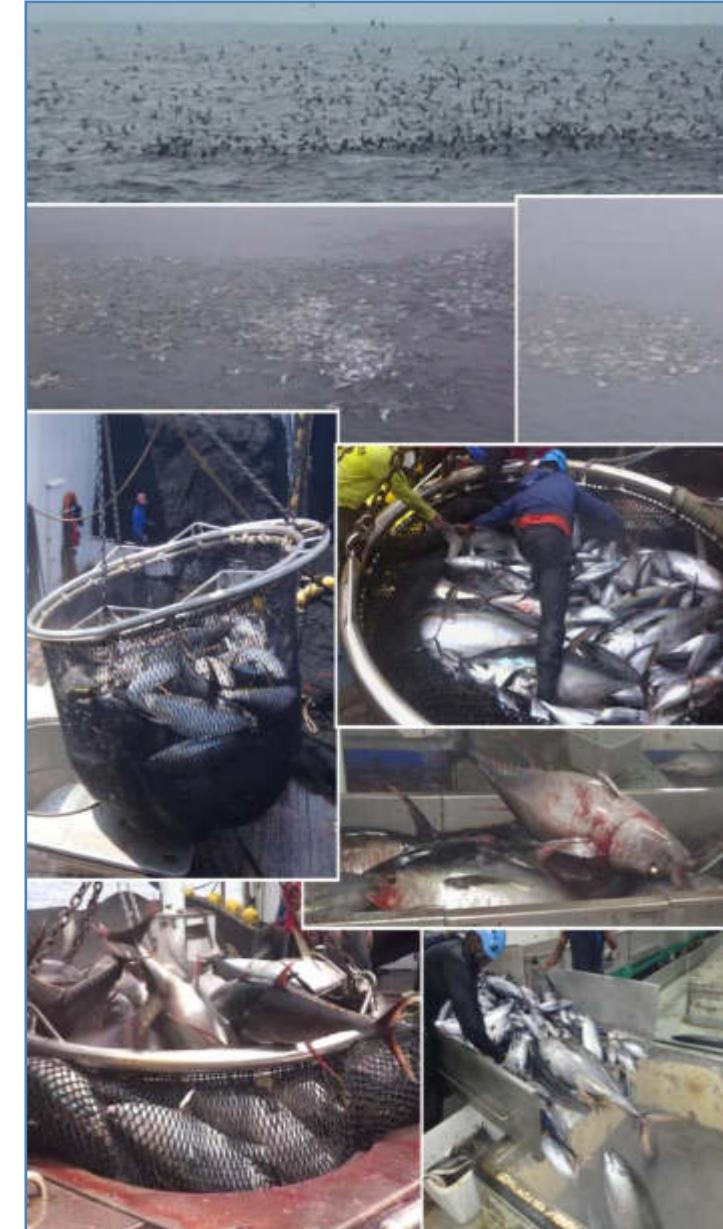
### Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019



Non-sélectives, les calées sur DCP capturent un large éventail d'espèces, très majoritairement des juvéniles, et ne peuvent entraîner que la disparition des espèces.



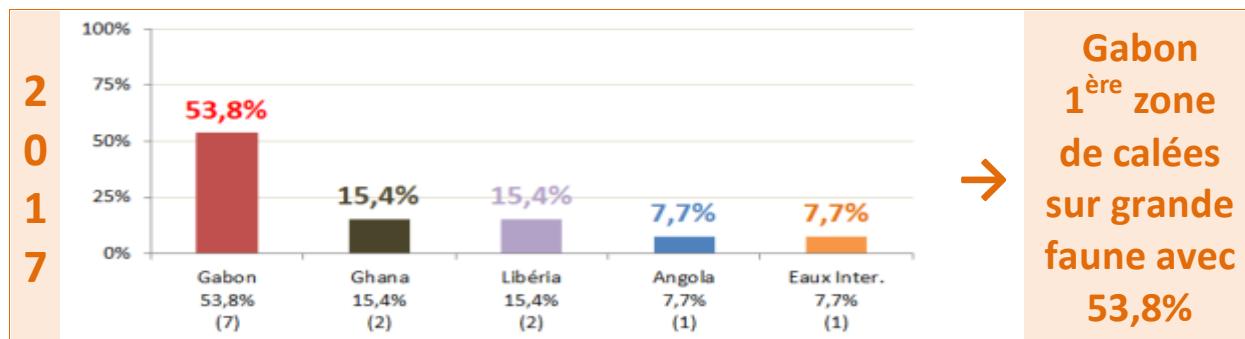
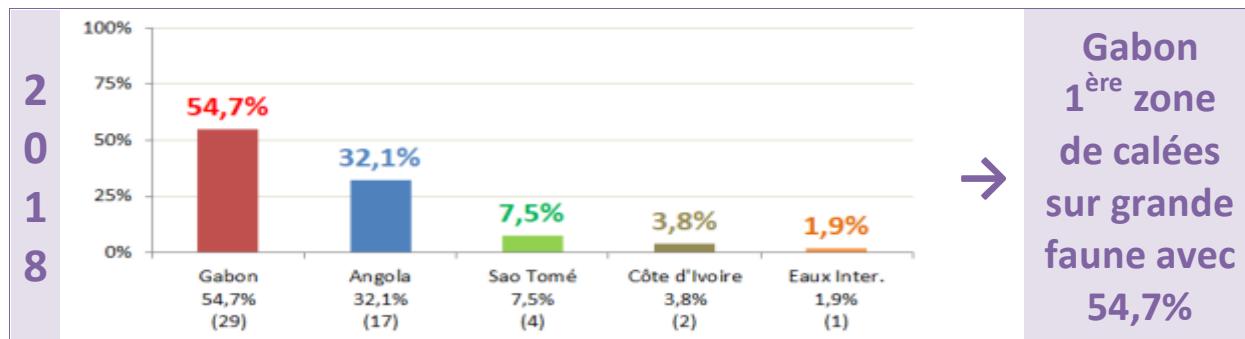
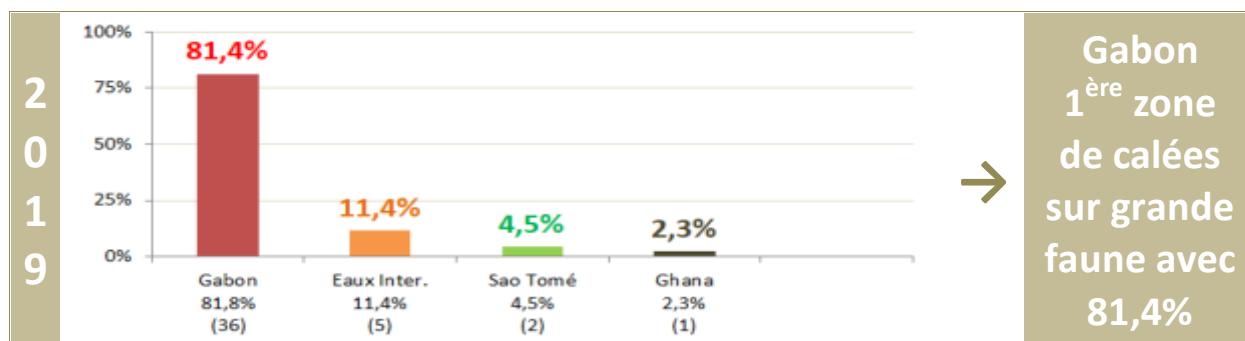
Pourtant interdites, les calées sur Grande Faune (Baleine et Requin-baleine) sont régulièrement réalisées. Comme les DCP, elles provoquent la disparition des espèces.



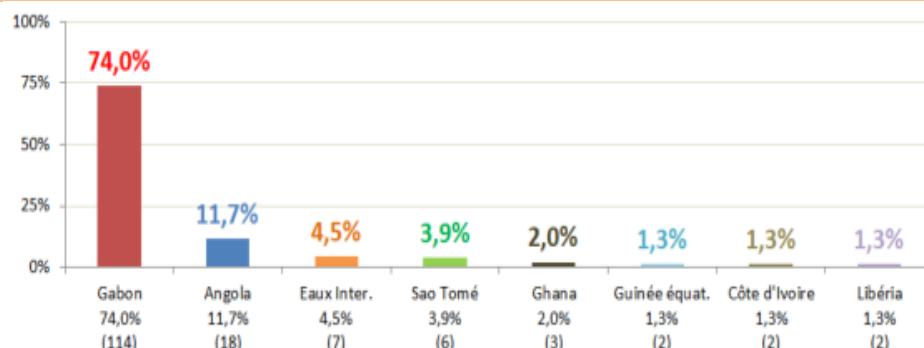
Les moins réalisées, seules les calées sur banc libre sont sélectives, ciblées sur les thons adultes et permettent aux populations de poisson de se régénérer.



### Gabon 1<sup>ère</sup> zone de calées sur grande faune de 2016 à 2019, pourtant illégal



### DE 2016 A 2019 : GABON 1<sup>ère</sup> ZONE DE CALÉES SUR GRANDE FAUNE



**Gabon 1<sup>ère</sup> zone de calées sur grande faune avec 74,0%**

**Le Gabon est le 1<sup>er</sup> pays où les Baleines et Requins-baleines sont volontairement utilisés à des fins de capture. Pourtant, cette pratique est interdite, comme stipulé dans les Accords de pêche !**



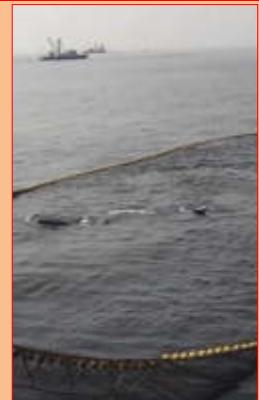
## DE 2016 A 2019 : GABON 1<sup>ère</sup> ZONE DE CALÉES SUR GRANDE FAUNE

Avec chaque année plus de la moitié des calées sur grande faune recensées, le Gabon est le 1<sup>er</sup> pays où les Baleines et Requins-baleines sont volontairement utilisés à des fins de capture. Pourtant, cette pratique est interdite !

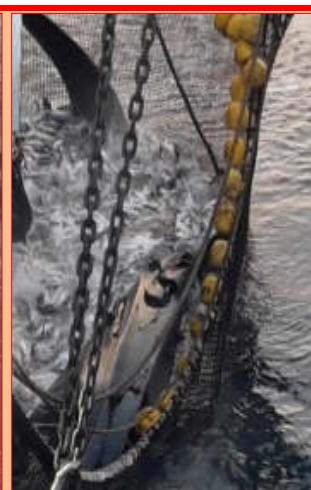


- Les Baleines à bosse sont intégralement protégées par la loi gabonaise par le Décret n°0164 du 19 Janvier 2011 « réglementant le classement et les latitudes d'abattage des espèces animales » ; ce texte relate notamment que la capture des Baleines à bosse est interdite.
- A cela s'ajoute l'interdiction d'effectuer des calées sur Baleines et Requins-baleines stipulée dans les Accords de pêche signés entre le Gabon et les armateurs thoniers.

Pourtant, avec 114 calées sur grande faune recensées au Gabon depuis 2016, cette pratique illégale est très régulièrement effectuée !



Malgré le discours des capitaines et patrons de pêche de navires, prétextant que les calées volontaires sur Baleines, pourtant interdites par la loi et les Accords de pêche, ne capturent jamais ces dernières, 5 individus ont donc été blets et bien capturés au Gabon en 2019 !

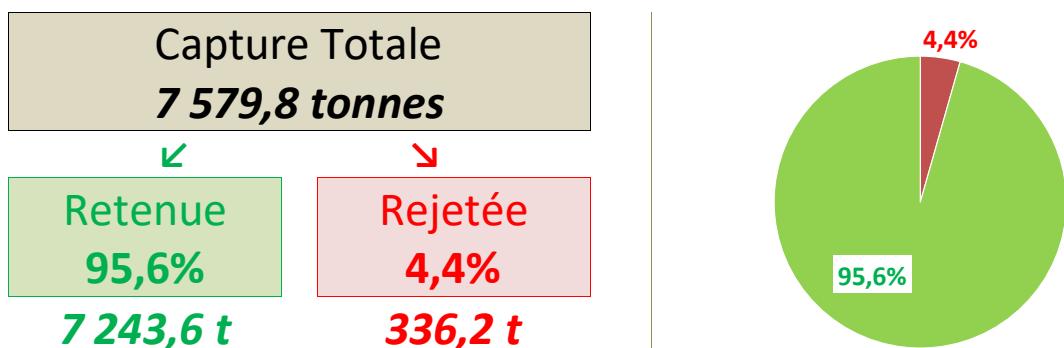


Malgré l'interdiction stipulée dans les Accords de pêche, 4 Requins-baleines ont été volontairement capturés.



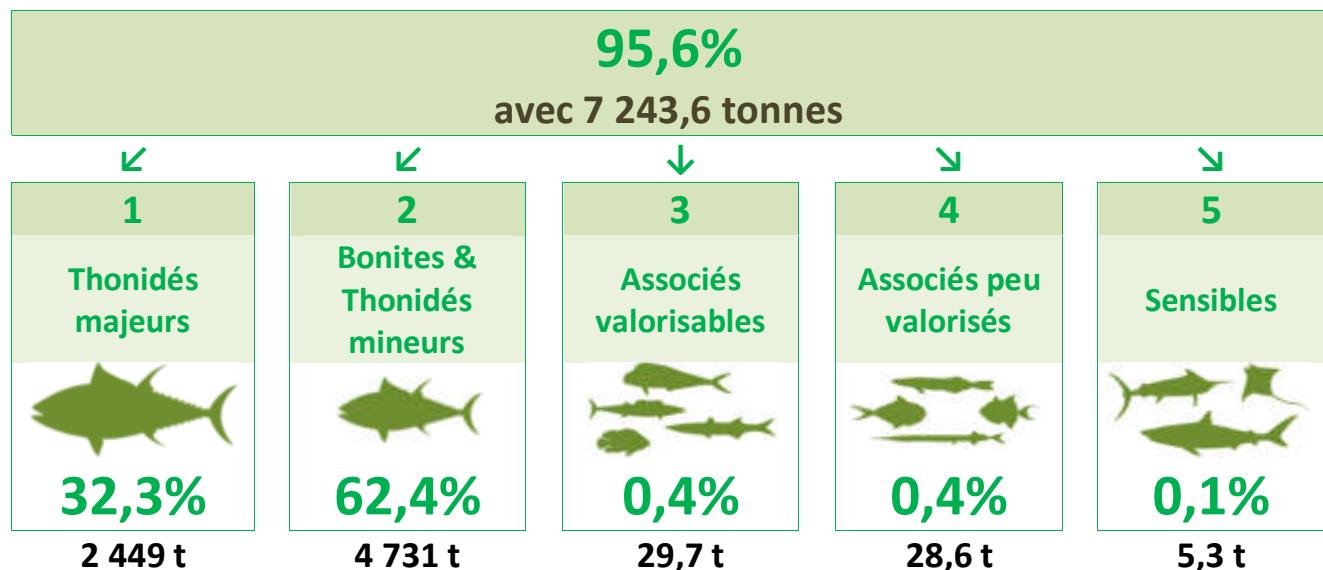
### Capture Totale recensée & CPUE

7 579,8 tonnes ont été capturées au Gabon, représentant 33,0% de la capture suivie avec 95,6% de production, soit 7 243,6 tonnes et 4,4% de rejets, soit 336,2 tonnes.



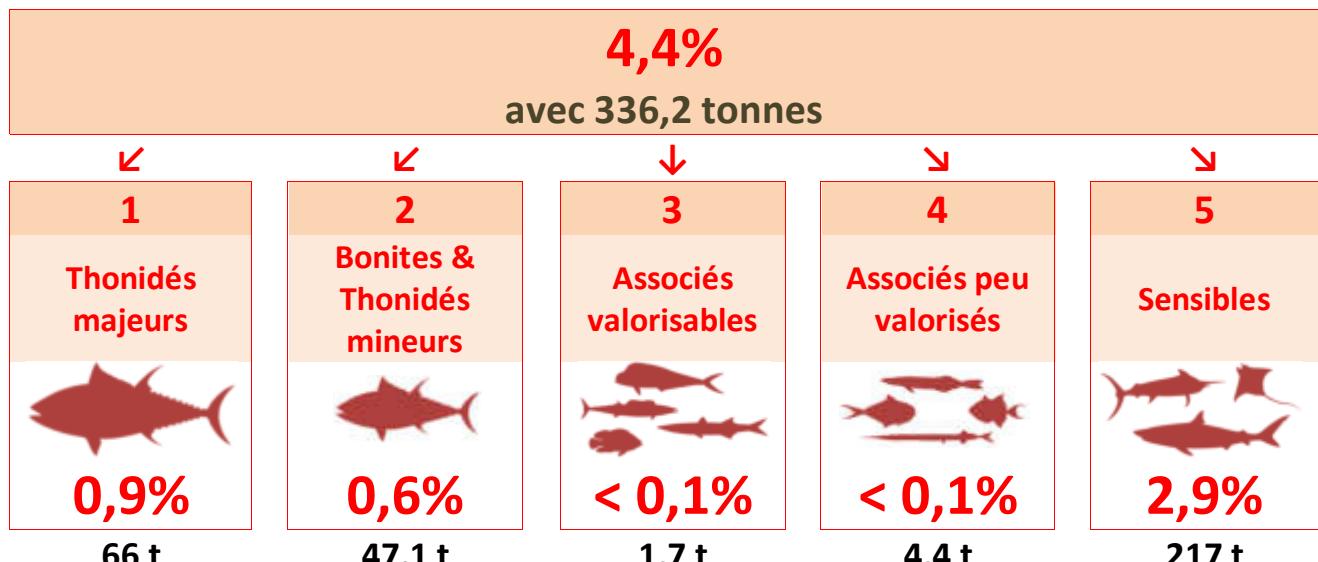
**Extrapolation :** pour toute la saison, la capture totale en 2019 par les senneurs au Gabon serait de 37 000 tonnes avec 35 370 t de production et 1 630 t de rejets.

### COMPOSITION DE LA CAPTURE RETENUE



35

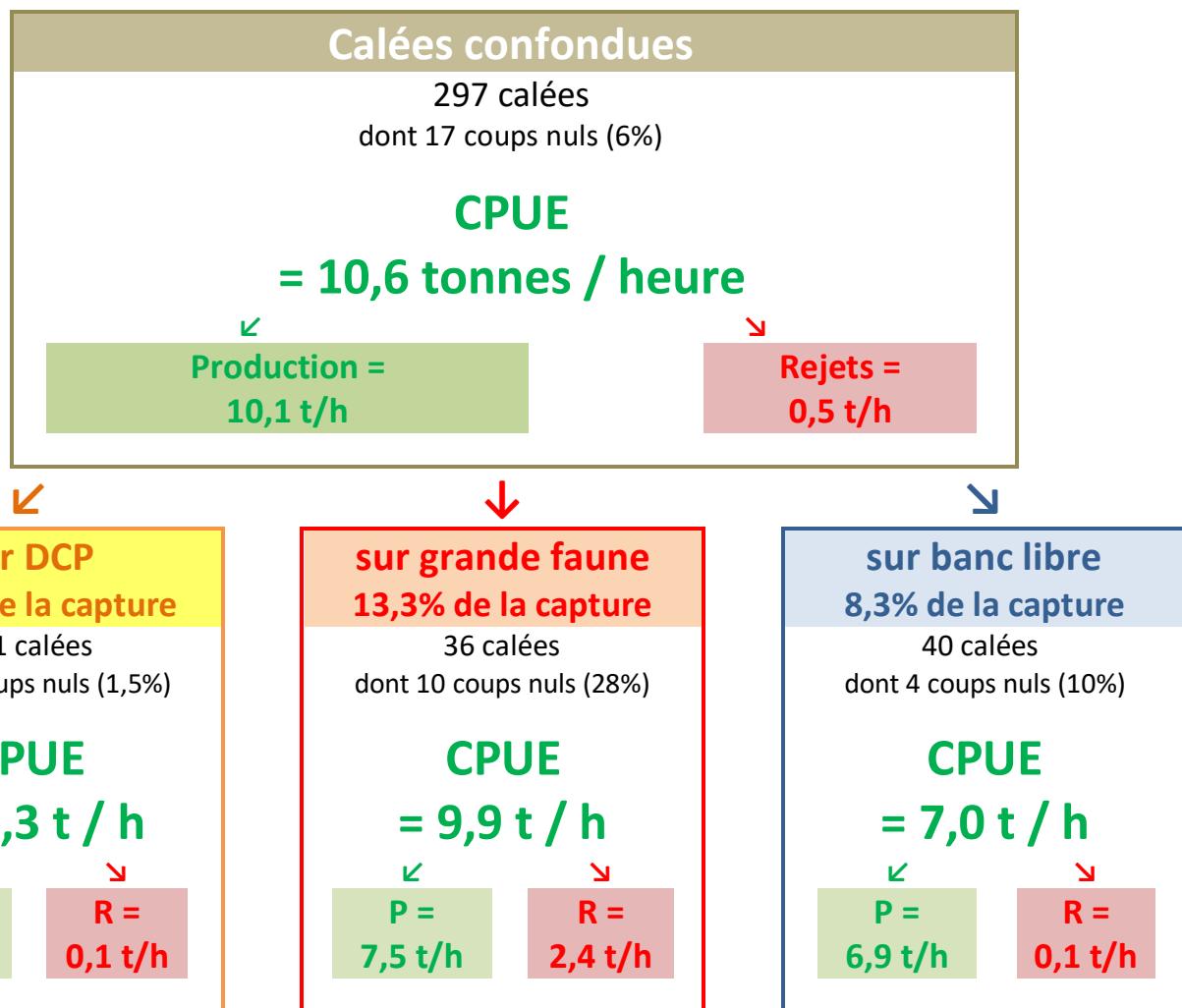
### COMPOSITION DE LA CAPTURE REJETEE



### **CPUE : Capture Par Unité d'Effort au Gabon**

**7 579** La Capture Par Unité d'Effort (ou CPUE) représente la quantité de biomasse capturée par la senne par unité horaire, avec :

- **Capture Par Unité d'Effort (CPUE)** : moyenne, issue de l'échantillonnage des marées suivies, exprimant la biomasse (espèces confondues) capturée par unité horaire ;
- **Capture** : valeur, désignant l'ensemble des espèces pêchées et comptabilisée selon une stratification homogène (i) d'une zone géographique limitée, (ii) d'une période (mois, année...) et (iii) d'une catégorie de navire et engin spécifique ;
- **Effort** : heures de présence des engins de pêche en situation active de pêche.



*Calées et type de capture : seules les calées sur banc libre permettent une pêche durable*

**221 calées sur DCP**

**78,4% de la capture**

Nb espèce	% capture	Stade
-----------	-----------	-------

**1 Thonidés majeurs**

2 30,6% Juvénile

**2 Bonites & Thonidés mineurs**

4 67,6% Juvénile

**3 Associés valorisables**

6 0,5% Juvénile & Adulte

**4 Associés peu valorisés**

8 0,5% Juvénile & Adulte

**5 Sensibles**

15 0,8% Juvénile & Adulte



**Pression sur Juvéniles de Thonidés**

**Importante capture associée valorisables et peu valorisés**

**Capture de juvéniles d'espèces sensibles**



**Très forte pression sur juvéniles immatures**



**Effondrement des stocks inévitable**

**36 calées sur grande faune**

**13,3% de la capture**

Nb espèce	% capture	Stade
-----------	-----------	-------

2 52,2% Juvénile

4 30,6% Juvénile & Adulte

1 < 0,01% Adulte

3 < 0,1% Adulte

12 17,1% Adulte



**Pression sur Juvéniles de Thonidés**

**Faible capture associée valorisables et peu valorisées**

**Forte capture sensible et interdite avec Baleines & Requins-baleines**



**Pression sur juvéniles immatures & sensibles**



**Effondrement des thonidés inévitable & Capture interdite**

**40 calées sur banc libre**

**8,3% de la capture**

Nb espèce	% capture	Stade
-----------	-----------	-------

2 27,2% Adulte

4 71,9% Adulte

1 0,1% Adulte

1 < 0,1% Adulte

8 0,7% Adulte



**Pression sur Adultes de Thonidés**

**Faible capture associée valorisables et peu valorisées**

**Capture d'adultes d'espèces sensibles**



**Pas de pression sur Juvéniles immatures**

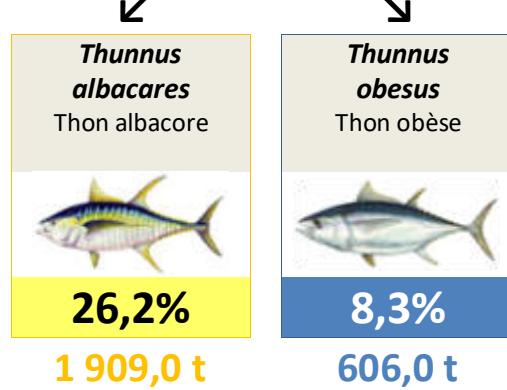
**Pêche durable possible car renouvellement des stocks**



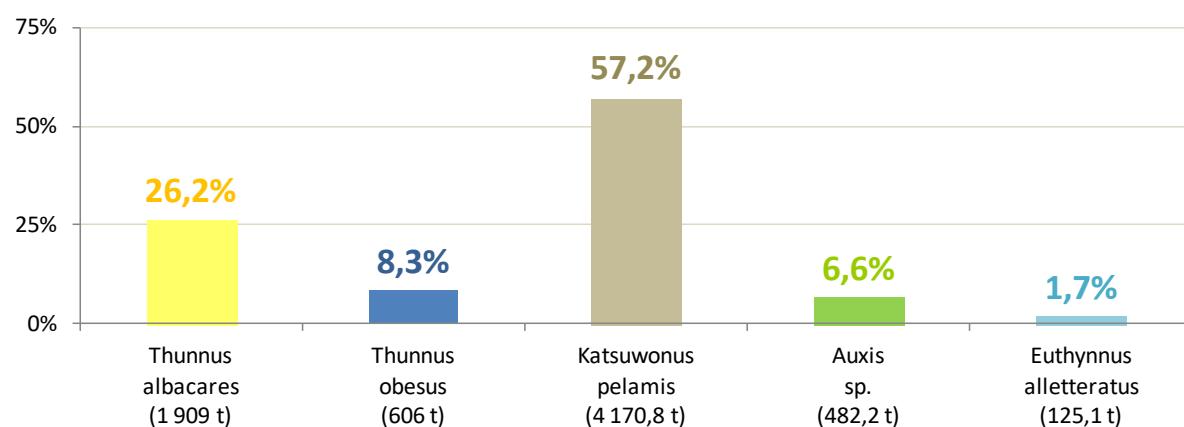
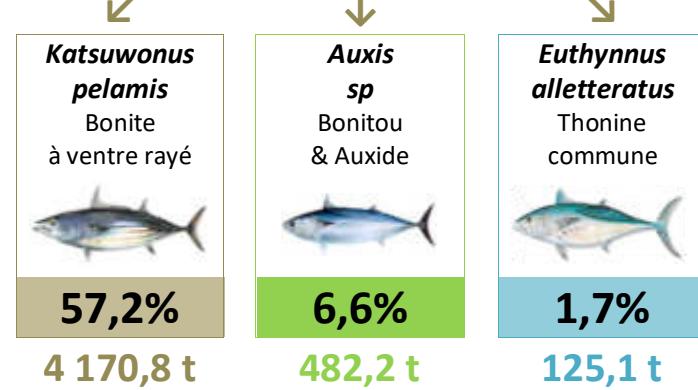
### 3. Composition de la Capture de Thons au Gabon

**Capture de thons = 7 293,1 tonnes**  
**(7 180,0 t de Production + 113,1 t de Rejets)**

**Thonidés majeurs : 34,5%**  
**2 515,0 t**

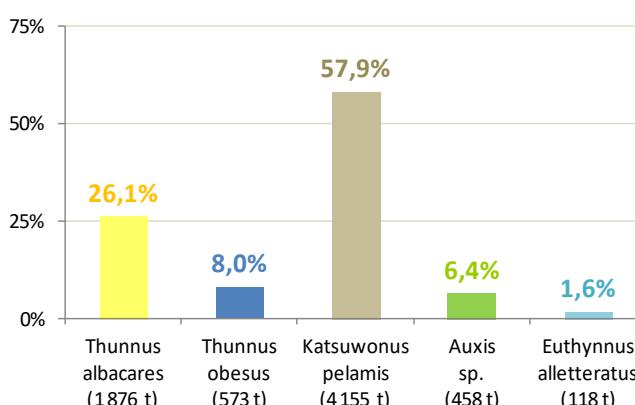


**Bonite & mineurs : 65,5%**  
**4 778,1 t**



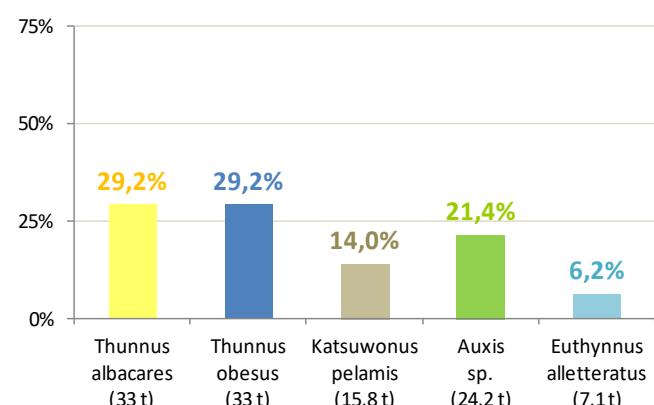
**Katsuwonus pelamis (Bonite à ventre rayé) majoritaires avec 57,2% des thons**

**98,4% retenus**



**Katsuwonus pelamis**  
(Bonite à ventre rayé) majoritaire  
avec 57,9% des thons retenus

**1,6% rejétés**



**Thunnus albacares & Thunnus obesus**  
(albacore et obèse) majoritaires  
avec 29,2% des thons rejétés



Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

### Capture des thons et maintien des stocks

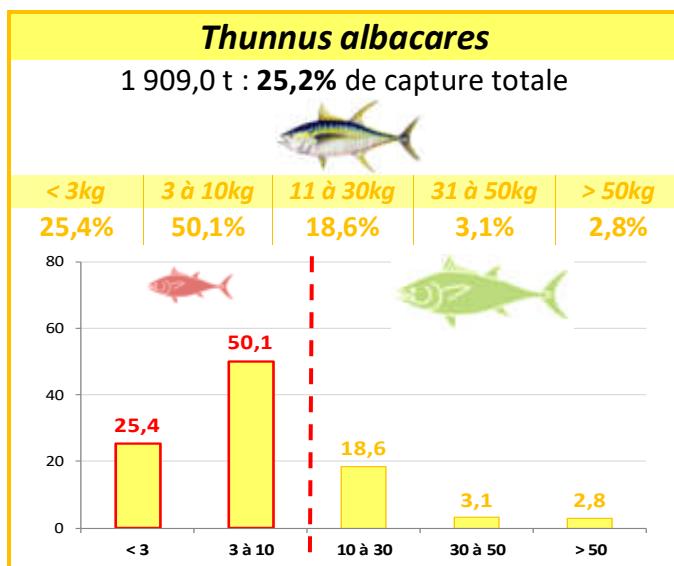
La pêche thonière à la senne cible majoritairement trois espèces de thon (*Thunnus albacares*, *Thunnus obesus* et *Katsuwonous pelamis*) qui représentent au Gabon 91,7% du poids de la capture de thon recensée et 88,2% du poids de capture totale recensée (avec 6 685,7 tonnes).

Intéressons-nous au lien entre pêche et stade de maturité sexuelle, directement lié à la capacité de régénération des stocks. Leur taille réciproque minimale de première reproduction est la suivante :

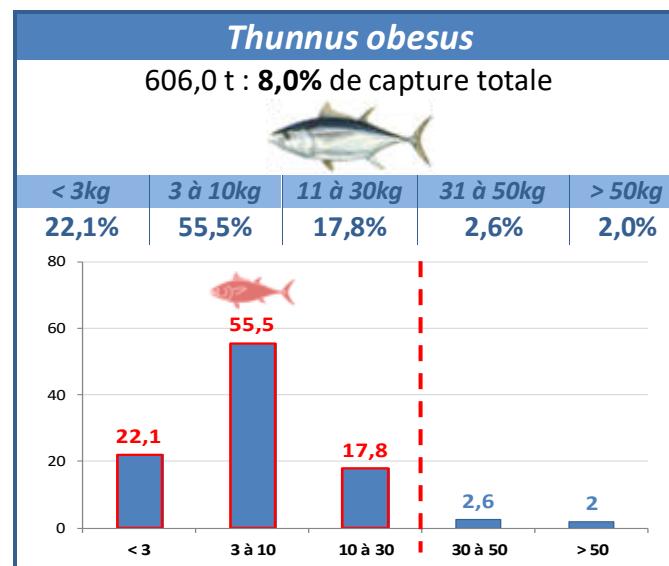
- *Thunnus albacares* : 90 cm de Longueur Fourche, soit un poisson de plus de 2 ans (Albaret, 1977) pour un poids supérieur à 11kg ;
- *Thunnus obesus* : 100 cm de Longueur Fourche, soit un poisson de plus de 3 ans (Matsumoto et Miyabe, 2002) pour un poids supérieur à 28,8kg ;
- *Katsuwonous pelamis* : 45 cm de Longueur Fourche, soit un poisson de 1 an (Caryé et Farrugio, 1986), pour un poids supérieur à 1,8kg.

De manière succincte, deux cas sont possibles :

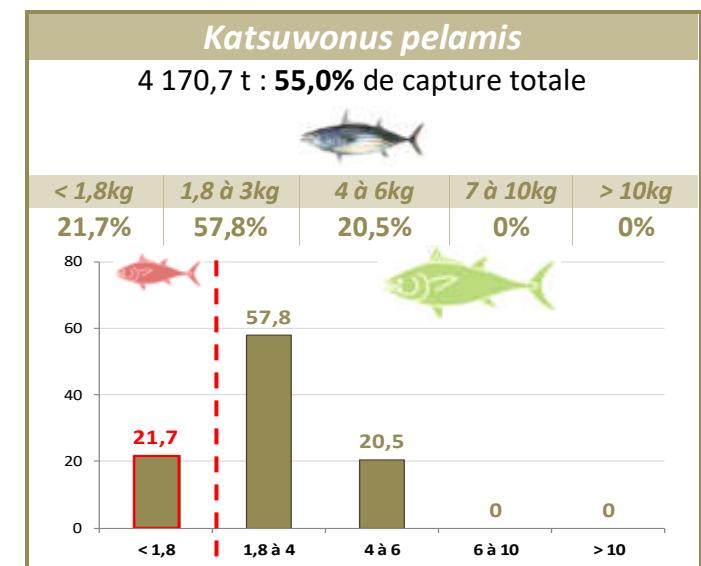
1. **la pêche cible en majorité les individus AVANT leur maturité sexuelle** : potentiel de régénération des stocks altéré et risque d'effondrement = **pêche non-durable** puisque les prélèvements ne permettent pas aux juvéniles d'atteindre leur âge de maturité sexuelle et de se reproduire ;
2. **la pêche cible en majorité les individus APRES leur maturité sexuelle** : potentiel de régénération des stocks maintenu = **pêche durable** puisque les prélèvements peuvent être compensés par la reproduction.



75,5% des individus capturés  
sont des **juvéniles immatures** (inf. à 10kg)  
soit 2,5 fois plus qu'en 2018



95,4% des individus capturés  
sont des **juvéniles immatures** (inf. à 30kg)  
soit 3,8 fois plus qu'en 2018



21,7% des individus capturés  
sont des **juvéniles immatures** (inf. à 1,8kg)  
soit 2,3 fois plus qu'en 2018



### Distinction du stade de maturité selon les calées

Distinguons à présent ces mêmes espèces et catégories selon le type de calée réalisé :

#### *Thunnus albacares*



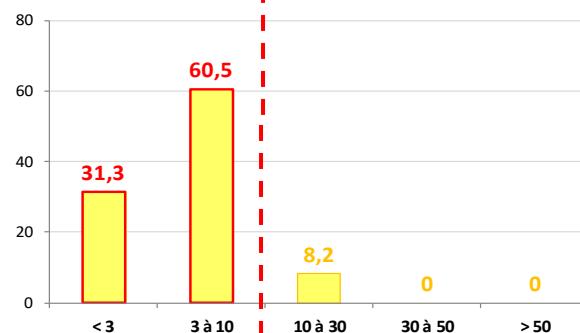
##### Calées sur DCP

72,1% de la capture

*Immature*



*Mature*



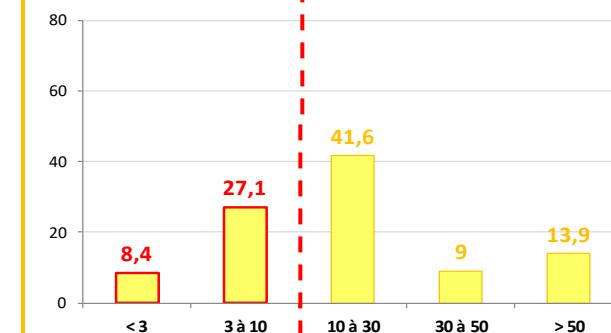
##### Calées sur grande faune

19,9% de la capture

*Immature*



*Mature*



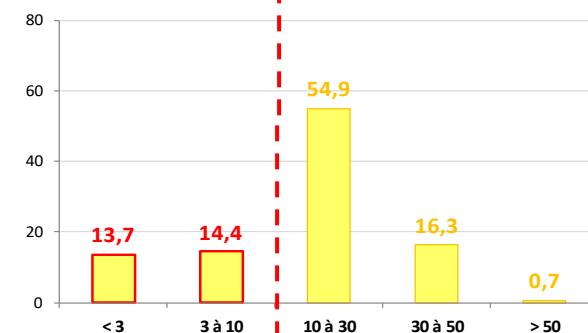
##### Calées sur banc libre

8% de la capture

*Immature*



*Mature*



91,8% de juvéniles immatures  
8,2% d'adultes matures



DCP ciblent juvéniles  
Très forte capture

64,5% d'adultes matures  
35,5% de juvéniles immatures



Pratique interdite au  
Gabon depuis 2018

71,9% d'adultes matures  
28,1% de juvéniles immatures



Banc libre cible adultes  
Très faible capture ≈ 1/12

Pêche sur DCP cible quasi-uniquement les juvéniles immatures  
Inévitable effondrement des stocks de *Thunnus albacares* à cause des DCP



*Thunnus obesus*



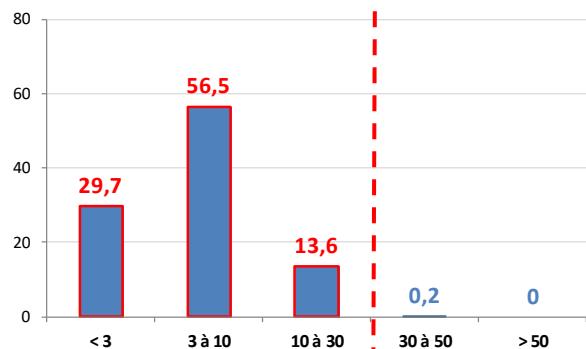
Calées sur DCP

72,8% de la capture

Immature



Mature



99,8% de juvéniles immatures  
0,2% sont adultes matures



DCP ciblent juvéniles

Très forte capture

2,5 fois plus de juvéniles  
que sur banc libre

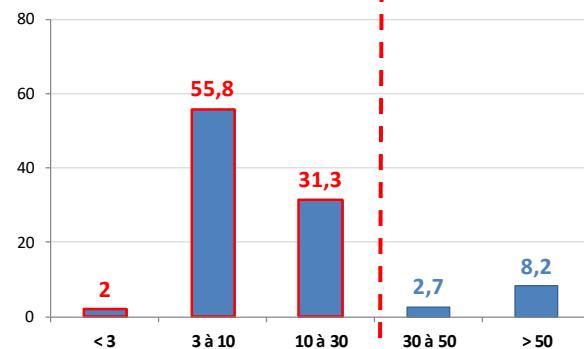
Calées sur grande faune

24,2% de la capture

Immature



Mature



89,1% de juvéniles immatures  
10,9% sont adultes matures



Pratique interdite au  
Gabon depuis 2018

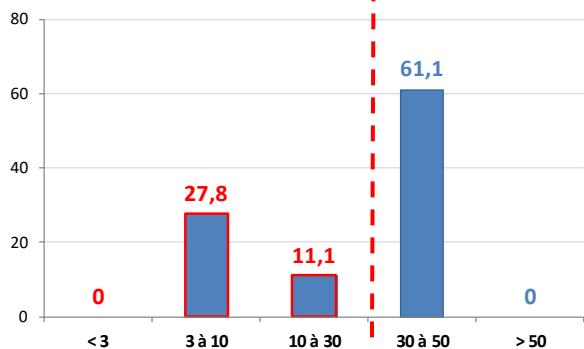
Calées sur banc libre

3% de la capture

Immature



Mature



61,1% d'adultes matures  
38,9% de juvéniles immatures

Banc libre cible adultes  
Très faible capture ≈ 1/33

Calées sur DCP et grande faune ciblent les juvéniles  
Impossible maintien des stocks de *Thunnus obesus* : effondrement imminent

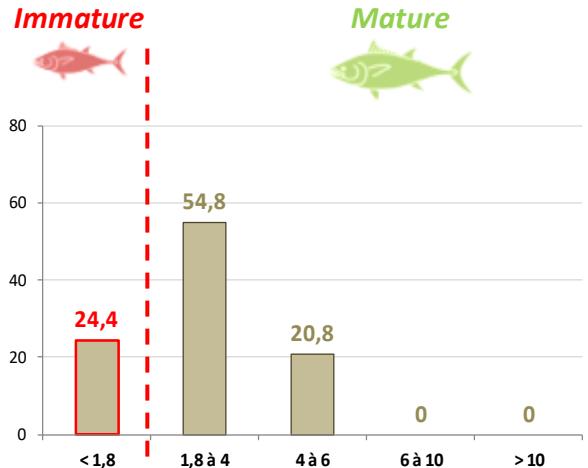


### *Katsuwonus pelamis*



#### Calées sur DCP

83,1% de la capture



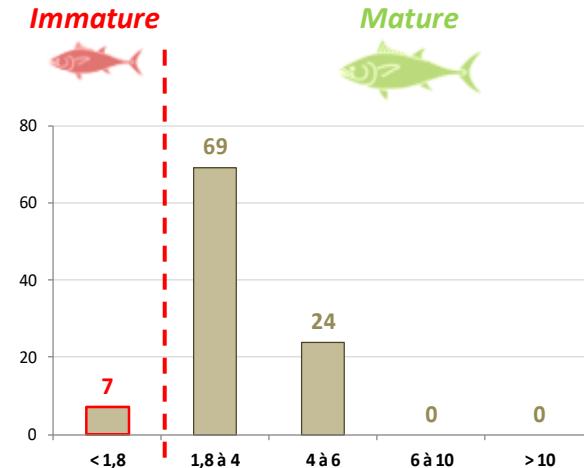
75,6% d'adultes matures  
24,4% de juvéniles immatures

DCP ciblent juvéniles  
2,5 fois plus de juvéniles  
que sur banc libre

Très forte capture

#### Calées sur grande faune

6,9% de la capture



93% d'adultes matures  
7% de juvéniles immatures

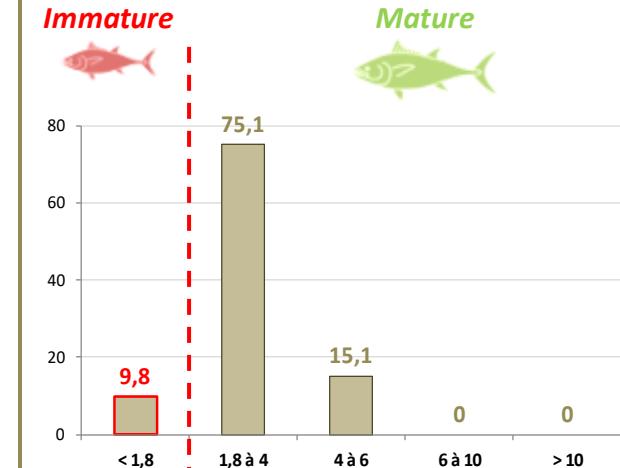


Pratique interdite au  
Gabon depuis 2018

Moyenne capture ≈ 1/3

#### Calées sur banc libre

10,0% de la capture



93,9% d'adultes matures  
9,8% de juvéniles immatures

Grande majorité d'adultes  
Très faible capture ≈ 1/10

Pêche sur DCP augmente capture de juvéniles de *Katsuwonus pelamis*  
Risque d'effondrement des stocks de *Katsuwonus pelamis* à cause des DCP



## **Analyse : les pratiques non-sélectives de calées sur grande faune et sur DCP provoquent l'effondrement des populations de thons**

**Calées sur DCP ciblées sur juvéniles immatures** : les calées sur DCP provoquent la capture intensive de juvéniles immatures des thons ciblés. Pour les thonidés majeurs (*Thunnus albacares* et *Thunnus obesus*), les calées sur DCP ne capturent d'ailleurs plus de 90% de juvéniles immatures et pour les Bonites à ventre rayé (*Katsuwonus pelamis*), les DCP capturent 2,5 fois plus de juvéniles que les calées sur banc libre.

**Calées sur grande faune interdites au Gabon depuis 2018 mais pratiquées** : depuis 2018, les Accords (signés entre armateurs thoniers et administration) interdisent de pratiquer des calées sur grande faune dans les eaux territoriales gabonaises afin de préserver les espèces sensibles migratrices que sont les Baleines et Requins-baleines. Pourtant, ces calées ont régulièrement été pratiquées au Gabon, par exemple les Observateurs ont dénombré pas moins de 36 calées sur grande faune en 2019. La grande faune agit comme des DCP naturels et provoque ainsi, tout comme les DCP artificiels, une très forte capture de juvéniles immatures, notamment pour de Thon obèse (*Thunnus obesus*).

**Réaliser des calées sur DCP et sur grand faune est en total désaccord avec une pêche durable et ne peut qu'entraîner l'effondrement des populations de thons, tel qu'il est déjà constaté, pour les mêmes raisons, dans l'Océan Indien.**

43

Depuis 2016 que les Observateurs suivent les activités des navires thoniers, l'impact des calées sur DCP est le même, non seulement au Gabon mais tout le Golfe de Guinée :

GOLFE DE GUINÉE					
Juvéniles sur DCP		2016	2017	2018	2019
	Thon albacore	81,8%	83,5%	88,0%	89,5%
	Thon obèse	90,4%	98,3%	98,4%	94,3%
	Bonite à ventre rayé	39,8%	31,3%	43,9%	29,6%

## **ATTENTION : DCP = SURPÊCHE Effondrement des stocks !**



**Les calées sur DCP capturent majoritairement des juvéniles immatures des thons ciblés (*Thunnus albacares*, *Thunnus obesus* et *Katsuwonus pelamis*).**

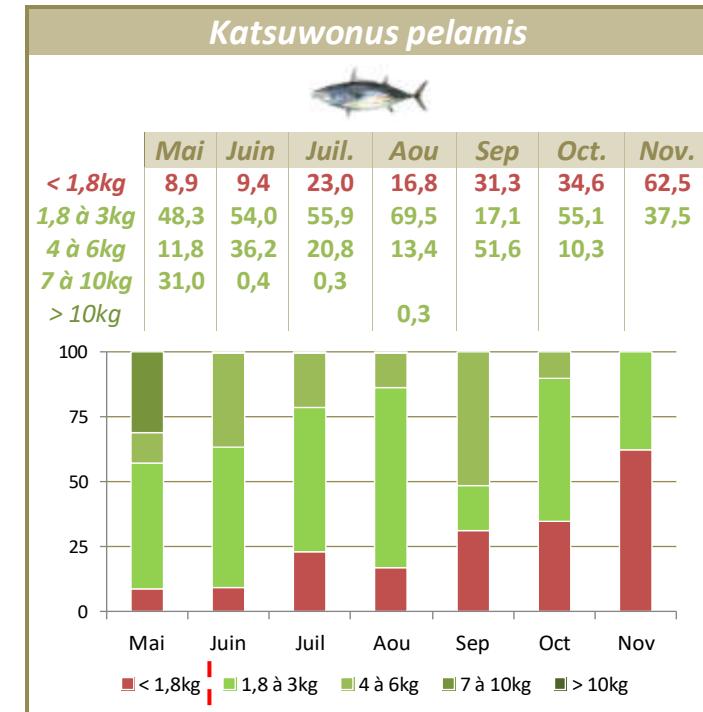
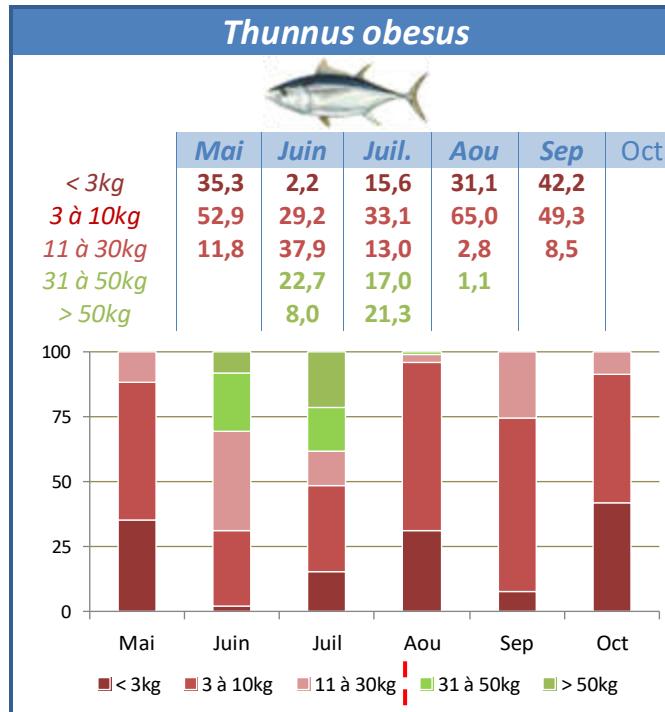
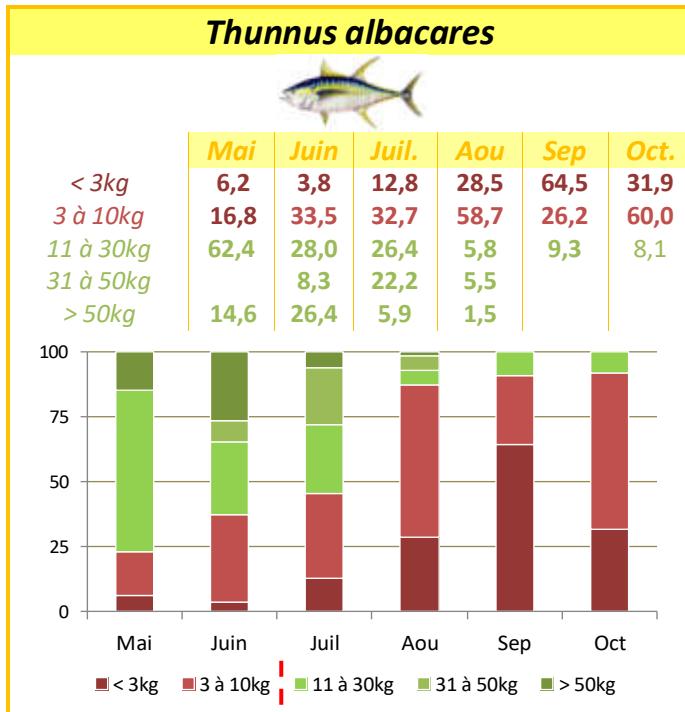
**La pêche sur DCP empêche le renouvellement biologique des thons ciblés puisque les individus sont capturés juvéniles**, soit avant même d'avoir atteind leur maturité sexuelle, avec pour conséquence un impossible renouvellement des populations par impossibilité de reproduction, provoquant des pertes économique et écologique considérables.



Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

**Stade de maturité selon la saison dans la ZEE du Gabon**

A présent, intéressons-nous spécifiquement à la maturité sexuelle des trois espèces de thons ciblés par les senneurs (*Thunnus albacares*, *Thunnus obesus* et *Katsuwonus pelamis*) au fil du temps dans les eaux territoriales du Gabon à partir des données des Observateurs collectées de 2016 à 2019. Pour chaque espèce, les juvéniles sexuellement immatures apparaissent en rouge et les adultes sexuellement matures en vert.



Après Juillet,  
juvéniles immatures > adultes matures  
**87,2% d'immatures en Août**

**Après Juillet ciblé sur juvéniles**

Durant toute saison  
juvéniles immatures > adultes matures  
**à cause de forte pêche sur DCP**  
**100% d'immatures en Août**

**Après Juillet ciblé sur juvéniles**

Après Octobre,  
juvéniles immatures > adultes matures  
**62,5% d'immatures en Novembre**

**Après Octobre ciblé sur juvéniles**

**Si pêche après Juillet : Capture majoritaire de juvéniles de thonidés majeurs**



### **Analyse : calées après Juillet ciblées sur juvéniles immatures**

#### **Saisonnalité au Gabon, adultes présents jusqu'en Juillet :**

Les adultes matures de thonidés majeurs : Thon albacore (*Thunnus albacares* de poids supérieur à 10kg) et Thon obèse (*Thunnus obesus* de poids supérieur à 28,8kg) sont majoritaires dans la ZEE du Gabon jusqu'en Juillet. A partir d'Août, ce sont au contraire les juvéniles immatures qui deviennent majoritaires.

La migration des adultes de thonidés majeurs depuis les côtes gabonaises a vraisemblablement lieu en Août.

Les adultes matures de Bonite à ventre rayé (*Katsuwonus pelamis* de poids supérieur à 1,8kg) sont majoritaires dans la ZEE du Gabon jusqu'en Octobre. A partir de Novembre, ce sont au contraire les juvéniles immatures qui deviennent majoritaires.

La migration des adultes de Bonites à ventre rayé depuis les côtes gabonaises a donc vraisemblablement lieu en Novembre.

**A partir d'Août, ce sont donc les juvéniles immatures de thons qui sont majoritairement capturés au Gabon.** A partir de cette date, la pêche fragilise la capacité de reproduction de ces espèces, la régénération de leur population et donc le maintien des stocks de pêche.

**Réaliser des calées après le mois de Juillet, hors saison de présence naturelle des thons au Gabon, accroît nécessairement la capture de juvéniles immatures et risque de provoquer l'effondrement des stocks de pêche, provoquant une perte économique et écologique dramatique !**

#### **4. Recommandations : n'autoriser que les calées sur banc libre et saison de pêche avant Août**

**Constat**

- |          |   |
|----------|---|
| <b>1</b> | <b>Juvéniles immatures capturés sur DCP</b>       |
| <b>2</b> | <b>Espèces interdites sur grande faune</b>        |
| <b>3</b> | <b>Juvéniles immatures capturés après Juillet</b> |
| <b>4</b> | <b>Adultes matures capturés sur grande faune</b>  |



**Conséquence**

- |  |  |
|--|--|
| <b>SURPÊCHE : EFFONDREMENT DES STOCKS</b>              |  |
| <b>Destruction du potentiel reproducteur</b>           |  |
| <b>Pêche interdite de Baleine &amp; Requin-baleine</b> |  |

**SOLUTIONS**

- |          |  |
|----------|--|
| <b>1</b> | <b>INTERDIRE les calées sur DCP et sur grande faune</b>                                    |
| <b>2</b> | <b>&amp; FERMER la saison APRES JUILLET pour calquer à la présence des thons adultes</b>   |
| <b>3</b> | <b>&amp; INTENSIFIER L'INTERDICTION de calées sur DCP &amp; grande faune par des TAXES</b> |



## II. ESPECES SENSIBLES : GABON 1<sup>ERE</sup> ZONE DE CAPTURE DE LA SOUS-REGION

### 1. Situation globale

En 2019, 6 032 individus sensibles ont été recensés, dont 4 721 tués, mutilés, retenus et relâchés comateux, soit 78,3%. Le Gabon était la 1<sup>ère</sup> zone où les espèces sensibles ont été recensées avec 49,7% des captures, soit 2 997 individus.

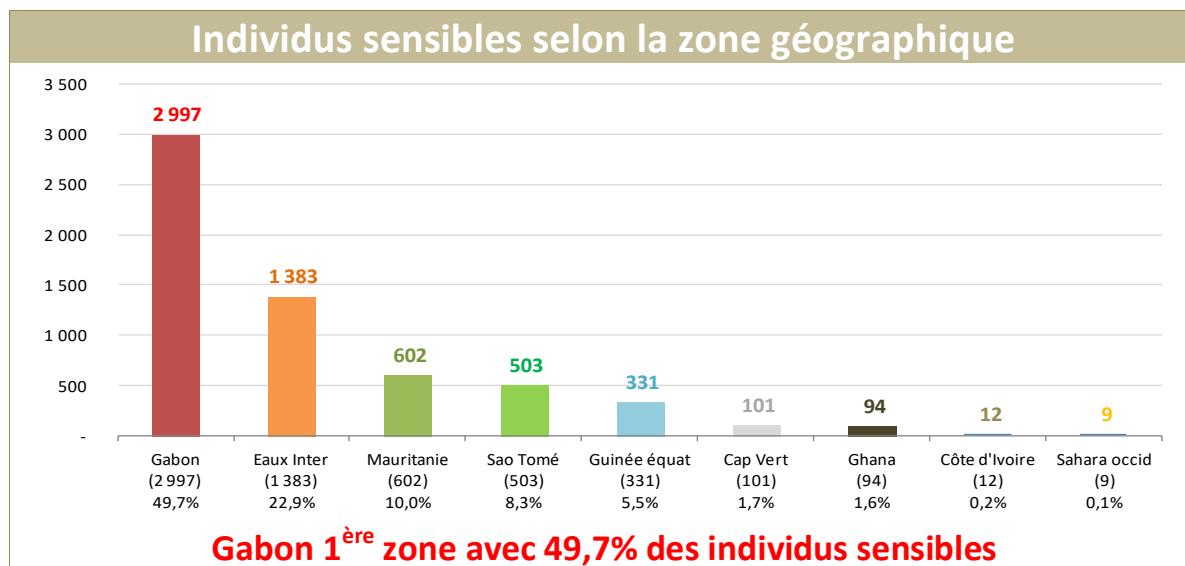
6 032 individus sensibles						
	Cétacé	Poisson-lune	Tortue	Raie	Porte-épée	Requin
						
	<b>0,1%</b>	<b>0,9%</b>	<b>2,3%</b>	<b>4,3%</b>	<b>5,1%</b>	<b>87,3%</b>
	7	52	138	257	310	5 268
<b>Gabon : 49,7%</b>	<b>5</b>	<b>39</b>	<b>78</b>	<b>1</b>	<b>63</b>	<b>2 811</b>
Eaux Inter. : 22,9%	1	3	21	5	133	1 220
Mauritanie : 10,0%	-	3	27	226	25	321
Sao Tomé : 8,3%	-	5	-	12	25	461
Guinée équa. : 5,5%	-	-	-	3	42	286
Cap Vert : 1,7%	-	1	5	8	5	82
Ghana : 1,6%	1	-	3	1	13	76
Côte d'Ivoire : 0,2%	-	-	1	-	4	7
Sahara occid. : 0,1%	-	1	3	1	-	4
						<b>2 997</b>
						<b>1 383</b>
						<b>602</b>
						<b>503</b>
						<b>331</b>
						<b>101</b>
						<b>94</b>
						<b>12</b>
						<b>9</b>



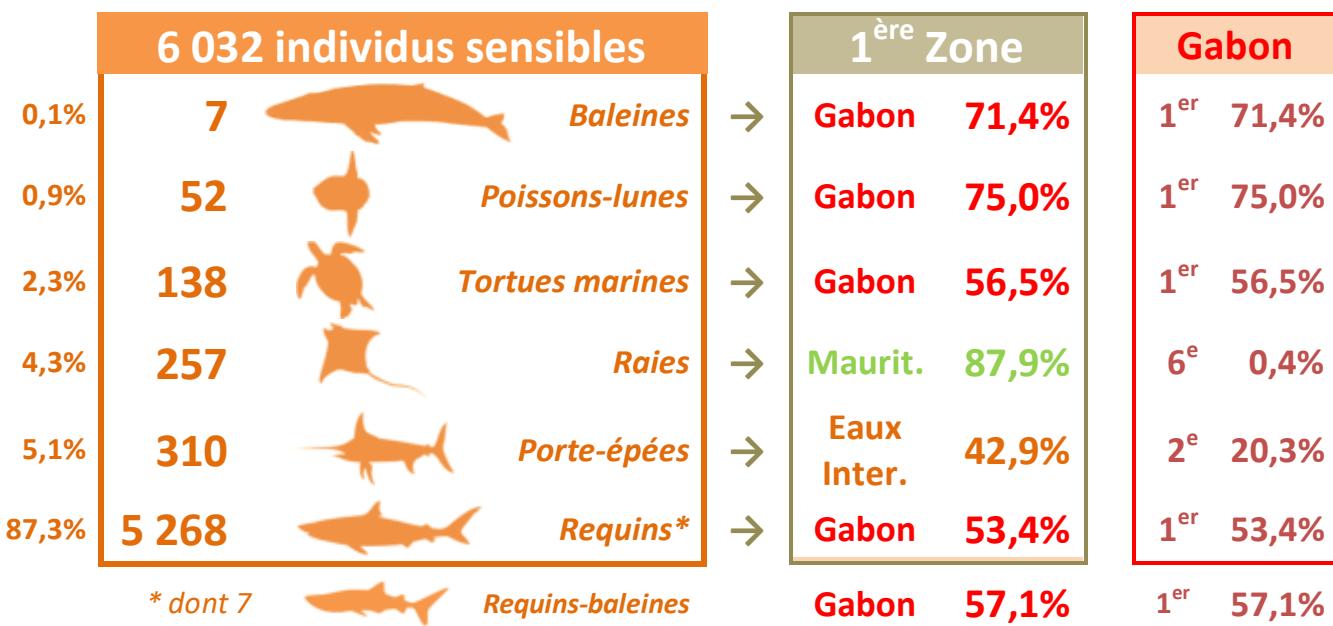
**78,3% des individus capturés ont été tués, mutilés, retenus et relâchés comateux, avec 4 721 individus à cause du non-respect des bonnes pratiques de relâché de la part des équipages.**



**En 2019, 6 032 individus sensibles ont été recensés, dont 4 721 tués, mutilés, retenus et relâchés comateux, soit 78,3%. Le Gabon est la 1<sup>ère</sup> zone où les espèces sensibles ont été recensées avec 49,7%, soit 2 997 individus.**

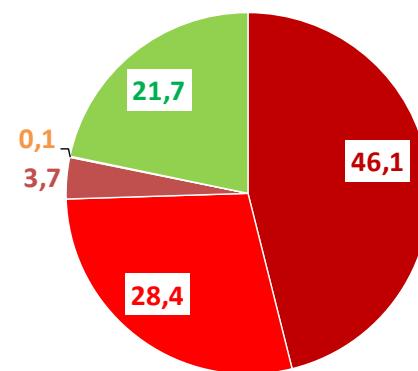


Le groupe sensible majoritairement capturé est celui des Requins, avec 87,3% des captures. Par ordre croissant, les espèces sensibles capturées, correspondent à :



Sur les **6 032 individus sensibles recensés** :

- **78,3% tués**, avec 4 722 individus dont :
  - 46,1% rejetés mutilés (2 782 individus);
  - 28,9% rejetés morts (1 715 individus)
  - 3,7% retenus (223 individus)
  - et 0,1% comateux (2 individus)
- **21,7% vivants**, avec 1 310 individus.



**Extrapolation** : En extrapolant à l'ensemble de la saison 2019, les individus sensibles capturés seraient **29 500 individus** avec **23 100 tués, mutilés, retenus et comateux**.



# Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

## Tome 2 – Espèces Sensibles

### Statut des espèces sensibles capturées : plus des 3/4 en voie d'extinction

La plupart des espèces sensibles sont classées à l'Union International pour la Conservation de la Nature (UICN) « **En danger critique, CR** », « **En danger, EN** », « **Vulnérable, VU** » ou « **Proche de la surexploitation, NT** » :

	Famille	Latin	Français	Statut UICN	Rejeté*					Total
					V	Mo	Mu	C	R	
<b>Cétacé</b>	<i>Balaenopteridae</i>	<i>Megaptera novaeangliae</i>	Baleine à bosse	LC	7					7 <b>0,1%</b>
<b>Poisson-lune</b>	<i>Molidae</i>	<i>Masturus lanceolatus</i>	Poisson-lune à queue pointue	LC	5	1	2			8 <b>0,9%</b>
	<i>Molidae</i>	<i>Mola mola</i>	Poisson-lune commun	VU	34	3	7			44
<b>Tortue</b>	<i>Cheloniidae</i>	<i>Caretta caretta</i>	Tortue caouanne	VU	28	1				29
	<i>Cheloniidae</i>	<i>Chelonia mydas</i>	Tortue verte	EN	5					5
	<i>Cheloniidae</i>	<i>Eretmochelys imbricata</i>	Tortue imbriquée	CR	1					1 <b>2,3%</b>
	<i>Cheloniidae</i>	<i>Lepidochelys olivacea</i>	Tortue olivâtre	VU	99	1		1		101
	<i>Dermochelyidae</i>	<i>Dermochelys coriacea</i>	Tortue luth	VU	1			1		2
<b>Raie</b>	<i>Dasyatidae</i>	<i>Pteroplatytrygon violacea</i>	Pastenague violette	LC	9	5	1			15
	<i>Mobulidae</i>	<i>Mobula cailleti</i>	Diable géant de Guinée	VU	18	150	1			169
	<i>Mobulidae</i>	<i>Mobula mobular</i>	Diable de mer	EN	9	3	5		2	19
	<i>Mobulidae</i>	<i>Mobula japanica</i>	Diable aiguillat	EN	15	16	23			54
<b>Porte-épée</b>	<i>Istiophoridae</i>	<i>Istiophorus albicans</i>	Voilier de l'Atlantique	DD		4			15	19
	<i>Istiophoridae</i>	<i>Makaira sp.</i>	Makaire	VU	3	98	9		180	290 <b>5,1%</b>
	<i>Xiphiidae</i>	<i>Xiphias gladius</i>	Espadon	LC					1	1
<b>Requin</b>	<i>Carcharhinidae</i>	<i>Carcharhinus falciformis</i>	Requin soyeux	NT	781	1 011	1 916		6	3 714
	<i>Carcharhinidae</i>	<i>Carcharhinus obscurus</i>	Requin sombre	VU	87	235	266			588
	<i>Carcharhinidae</i>	<i>Carcharhinus longimanus</i>	Requin océanique	VU	3	1	2			6
	<i>Carcharhinidae</i>	<i>Prionace glauca</i>	Requin peau bleue	NT	3	4	15			22
	<i>Lamnidae</i>	<i>Isurus oxyrinchus</i>	Requin-taupe bleue	VU	9	12	14			35
	<i>Rhiniodontidae</i>	<i>Rhincodon typus</i>	Requin baleine	EN	4		3			7
	<i>Sphyrnidae</i>	<i>Sphyraena lewini</i>	Requin marteau halicorne	EN	183	168	500		19	870
	<i>Sphyrnidae</i>	<i>Sphyraena zygaena</i>	Requin marteau commun	VU	6	2	18			26
					1 310	1 715	2 782	2	223	<b>6 032</b>

\* V : vivant / Mo : mort / Mu : mutilé / C : comateuse / R : retenu



**IMPORTANT** : aucun Requin-renard (*Alopias sp.*) ni Grand Requin-marteau (*Sphyraena mokarran*) recensés, contrairement à 2018. Pas bon signe pour ces populations.



Programme des Observateurs de pêche industrielle

Saison de pêche thonière 2019

<i>Degré de menace / catégorie IUCN (Union International pour la Conservation de la Nature)</i>		<i>Nb d'espèce</i>	
<b>CR</b>	<b>En danger critique</b> <i>risque extrêmement élevé d'extinction imminente dans la nature</i>	1	<b>4,3%</b>
<b>EN</b>	<b>En danger</b> <i>risque très élevé d'extinction dans la nature</i>	5	<b>21,7%</b>
<b>VU</b>	<b>Vulnérable</b> <i>haut risque d'extinction dans la nature</i>	10	<b>43,5%</b>
<b>NT</b>	<b>Quasi menacée</b> <i>proche d'une des 3 catégories de menaces précédentes</i>	2	<b>8,7%</b>
<b>LC</b>	<b>Préoccupation mineure</b> <i>risque plus faible, ne justifiant pas l'inclusion dans une catégorie à risque</i>	4	17,4%
<b>DD</b>	<b>Données insuffisantes</b> <i>manque d'informations, ne permet pas d'évaluer le risque</i>	1	4,3%
<b>Total</b>		<b>23</b>	

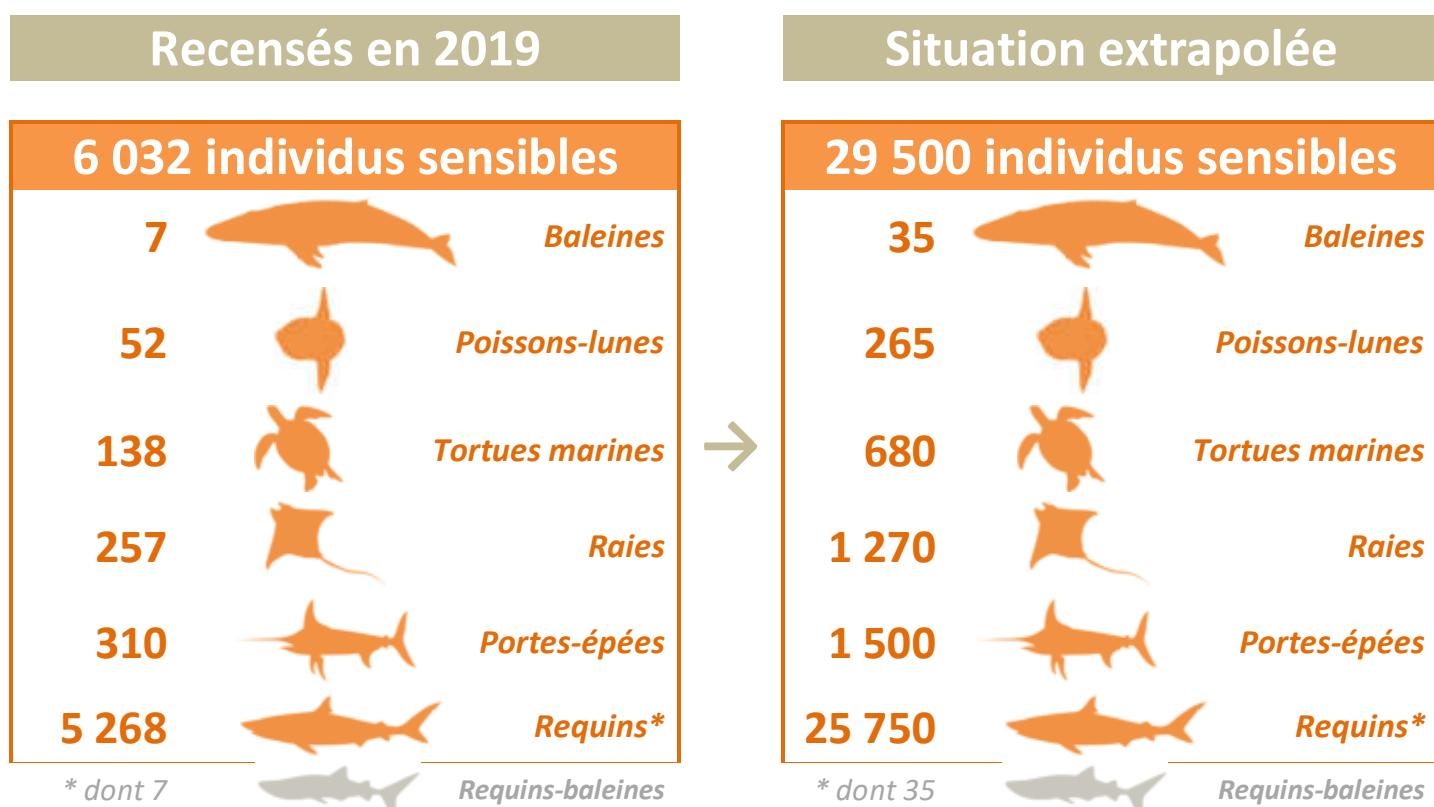
49

### **Analyse : +3/4 des espèces en voie d'extinction**

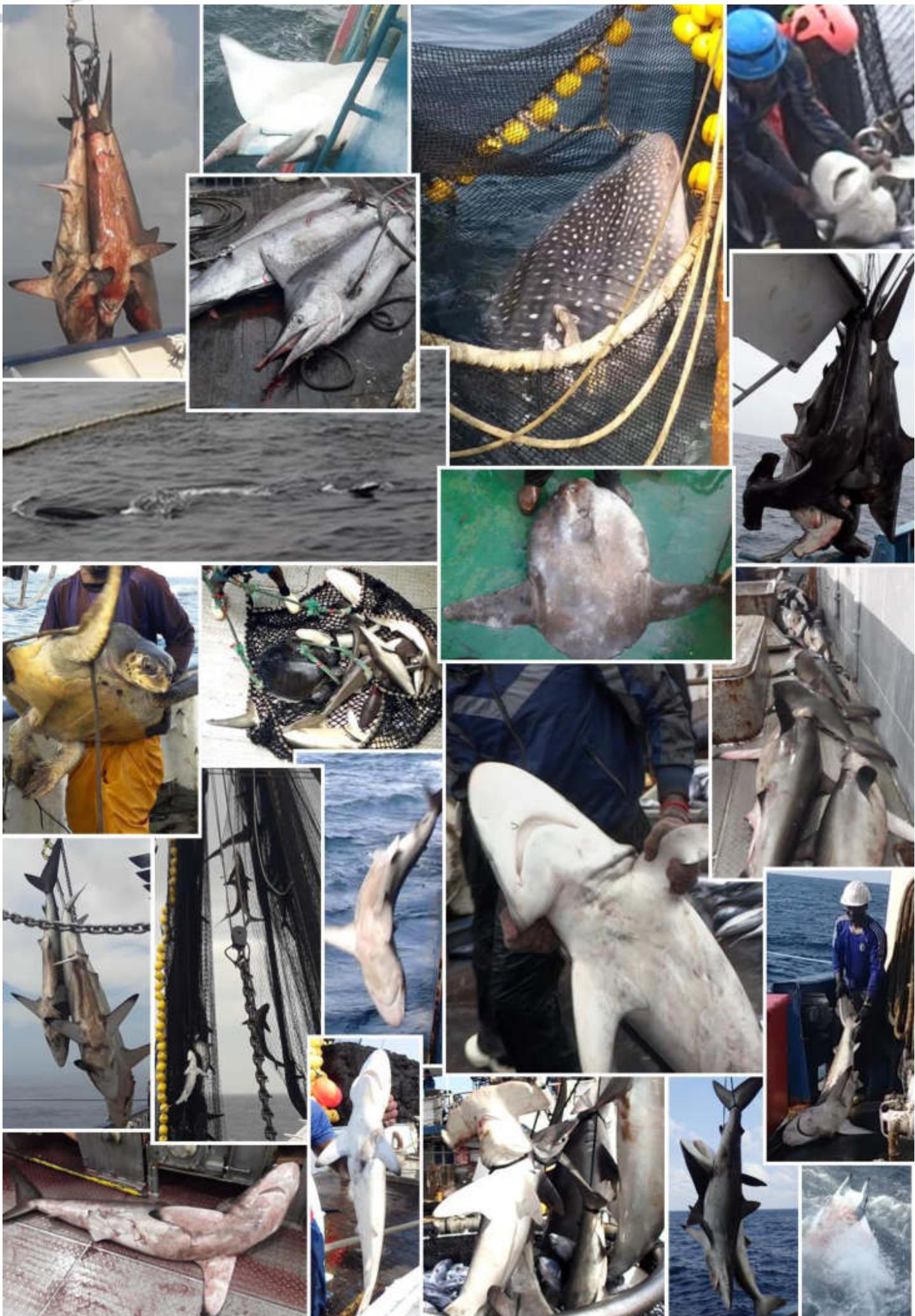
Plus de 3/4 des espèces sensibles présentent un état de leur population très préoccupant, avec un haut risque d'extinction dans la nature.

Ces mêmes espèces sont non seulement pêchées mais rejetées à la mer dans de mauvaises conditions puisque 78,3% d'entre elles sont inutilement tuées à cause de pratiques de pêche non-sélectives et des comportements de la part des équipages inadaptés à leur survie. Ces espèces, dont la reproduction est lente, sont précisément en voie d'extinction à cause de ces pratiques !

### **Individus recensés en 2019 et extrapolation à toute la saison**



Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019



50

**Requin soyeux, espèce majoritaire : calées sur DCP capturent les individus les plus fragiles au Gabon et dans le Golfe de Guinée**

Dans tout le Golfe de Guinée, la situation présente les mêmes tendances, avec :

- une majorité de juvéniles immatures capturés, calée et sexe confondus ;
- peu de subadultes présents lors des calées sur DCP et sur grande faune.

**Calées confondues : 98,8% d'immatures**



sur DCP  
**57,7%** de présence  
avec  
**99,2%**  
**immatures**  
dont  
**14,1%**  
**sub-adultes**



sur grande faune  
**34,1%** de présence  
avec  
**89,1%**  
**immatures**  
dont  
**45,3%**  
**sub-adultes**



sur banc libre  
**20,0%** de présence  
avec  
**100%**  
**immatures**  
dont  
**65,7%**  
**sub-adultes**



**Immatures**  
de très petite taille



**Immatures**  
de taille moyenne



**Immatures proches**  
de la maturité



**30,5%** de mortalité  
à la capture



**4,6%** de mortalité  
à la capture



**0,7%** de mortalité  
à la capture



**73,6%** de mortalité  
au relâché



**96,3%** de mortalité  
au relâché



**83,4%** de mortalité  
au relâché



***Analyse : les pratiques non-sélectives de calées sur grande faune et sur DCP provoquent l'effondrement des populations régulatrices des stocks de pêche***

**Tous les types de calées capturent une très grande majorité de juvéniles immatures**, avec le plus faible taux de capture de juvéniles, pour les calées sur grande faune, de 89,1% soit près des 9/10<sup>ème</sup> ! Le lien évident entre la taille des individus capturés et leur taux de mortalité à la capture est net.

**Le pire impact : les calées sur DCP qui ciblent des immatures de très petite taille.**

Les Requins soyeux capturés lors des calées sur DCP sont de très petite taille (au Gabon majoritairement des femelles inférieures à 200 cm et des mâles inférieurs à 160 cm) et sont donc particulièrement fragiles lors de leur capture. Enserrés dans la senne, les traumatismes et lésions corporels sont abondants sur des individus dont la résistance est faible. La probabilité de mortalité lors de la capture, même sans considérer les mauvais comportements des marins qui suivent, est très forte.

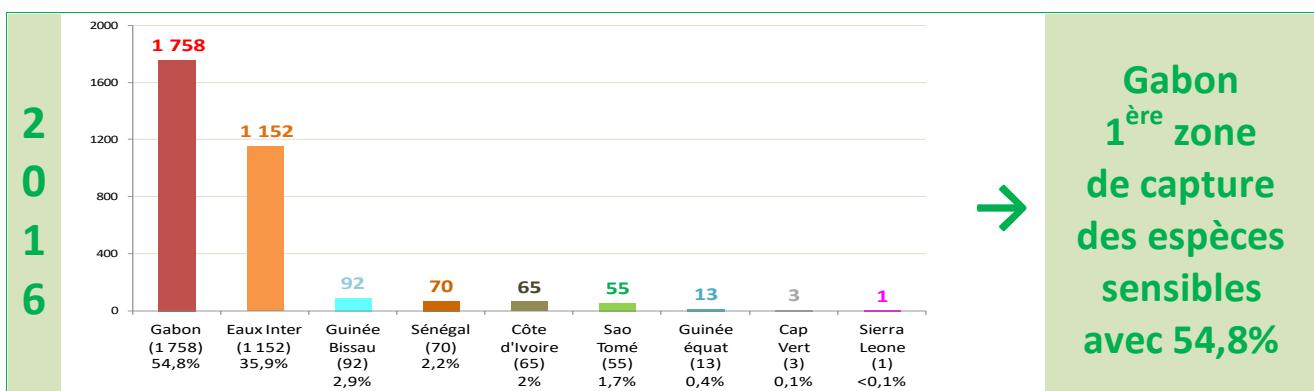
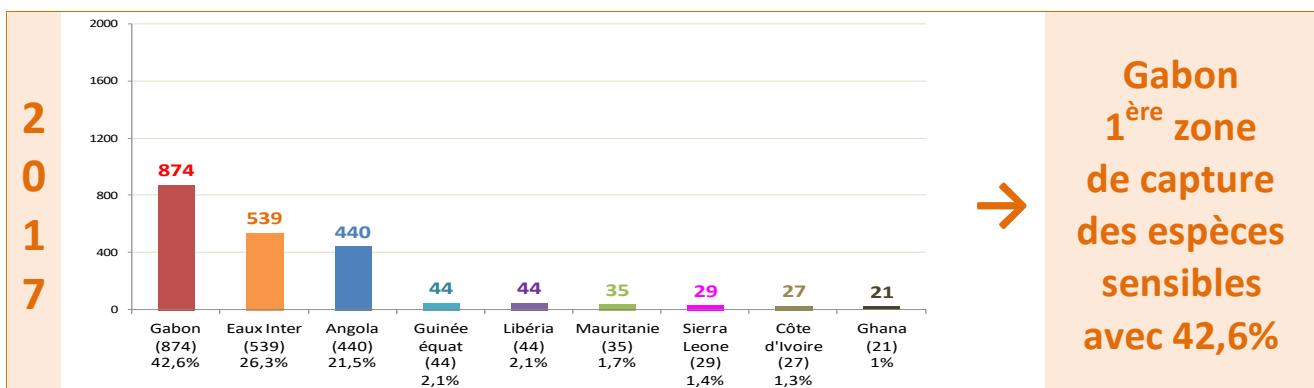
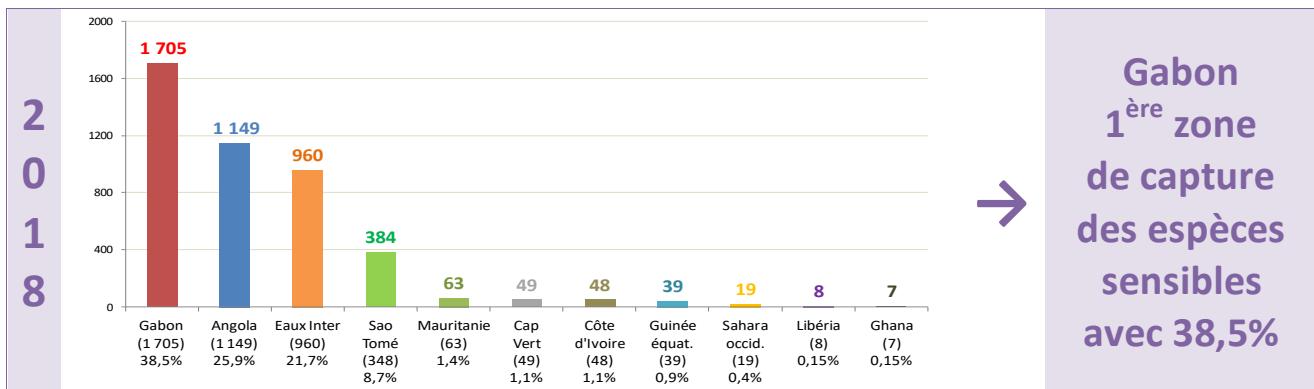
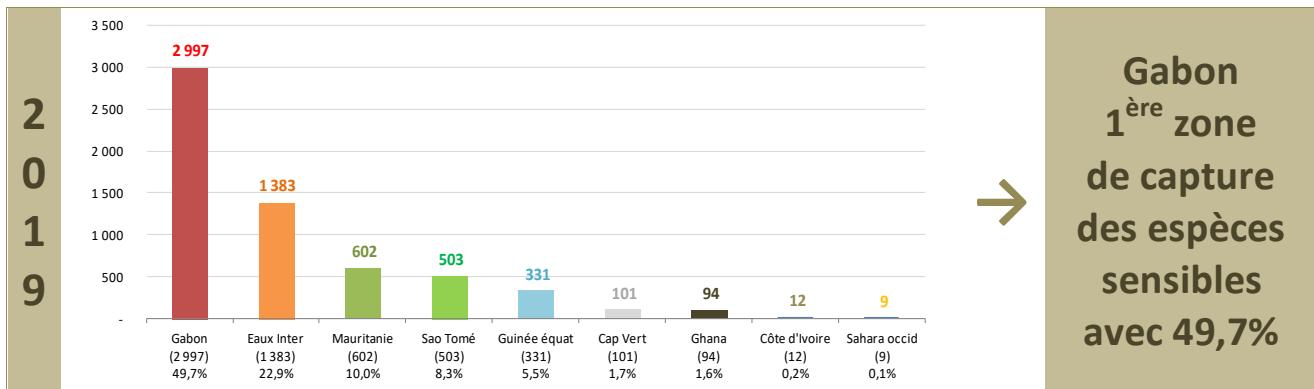
Ainsi, l'**impact négatif des calées sur DCP sur les requins est double :**

- 1. non seulement les calées sur DCP attirent plus de requins que tout autre type de calée** (requins présents dans 83,7% des calées sur DCP, contre 69,4% de présence sur grande faune et 57,5% sur banc libre) ;
- 2. mais il s'agit en plus d'individus de très petite taille et donc plus fragiles.**

Rajouter à cela les mauvais comportements des équipages, qui ne suivent pas les bonnes pratiques de relâché, et l'on obtient des milliers d'individus inutilement tués. Les populations sensibles, telles que celles des requins, sont pourtant indispensables à la bonne santé des océans et au maintien des stocks de pêche.

**Comme décrit ci-après, les bons gestes pour relâcher vivants les individus sensibles n'étant pas suivis par les équipages, relevant d'une infraction relative aux Accords de pêche établis, les juvéniles, plus fragiles que les adultes, n'ont aucune chance de survivre.**

## 2. Gabon 1<sup>ère</sup> zone de capture des espèces sensibles depuis 2016



### Analyse : Gabon hot spot de biodiversité

Avec plus du tiers des captures recensées depuis 2016, le Gabon est le point de rencontre de grands courants marins (courant chaud de Guinée provenant du Nord, courant froid de Benguela provenant d'Afrique du Sud) qui font converger les espèces migratrices que sont la plupart des espèces sensibles vers les côtes de l'équateur. Les espèces sensibles se retrouvent alors naturellement dans les eaux gabonaises et sont capturées par des techniques non-sélectives.



<i>Degré de menace / catégorie UICN (Union International pour la Conservation de la Nature)</i>		<i>Nb d'espèce</i>	
<b>CR</b>	<b>En danger critique</b> <i>risque extrêmement élevé d'extinction imminente dans la nature</i>	<b>0</b>	<b>0,0%</b>
<b>EN</b>	<b>En danger</b> <i>risque très élevé d'extinction dans la nature</i>	<b>3</b>	<b>16,7%</b>
<b>VU</b>	<b>Vulnérable</b> <i>haut risque d'extinction dans la nature</i>	<b>8</b>	<b>44,4%</b>
<b>NT</b>	<b>Quasi menacée</b> <i>proche d'une des 3 catégories de menaces précédentes</i>	<b>2</b>	<b>11,1%</b>
<b>LC</b>	<b>Préoccupation mineure</b> <i>risque plus faible, ne justifiant pas l'inclusion dans une catégorie à risque</i>	<b>4</b>	<b>22,2%</b>
<b>DD</b>	<b>Données insuffisantes</b> <i>manque d'informations, ne permet pas d'évaluer le risque</i>	<b>1</b>	<b>5,6%</b>
<b>Total</b>		<b>18</b>	<b>72,2% 27,8%</b>

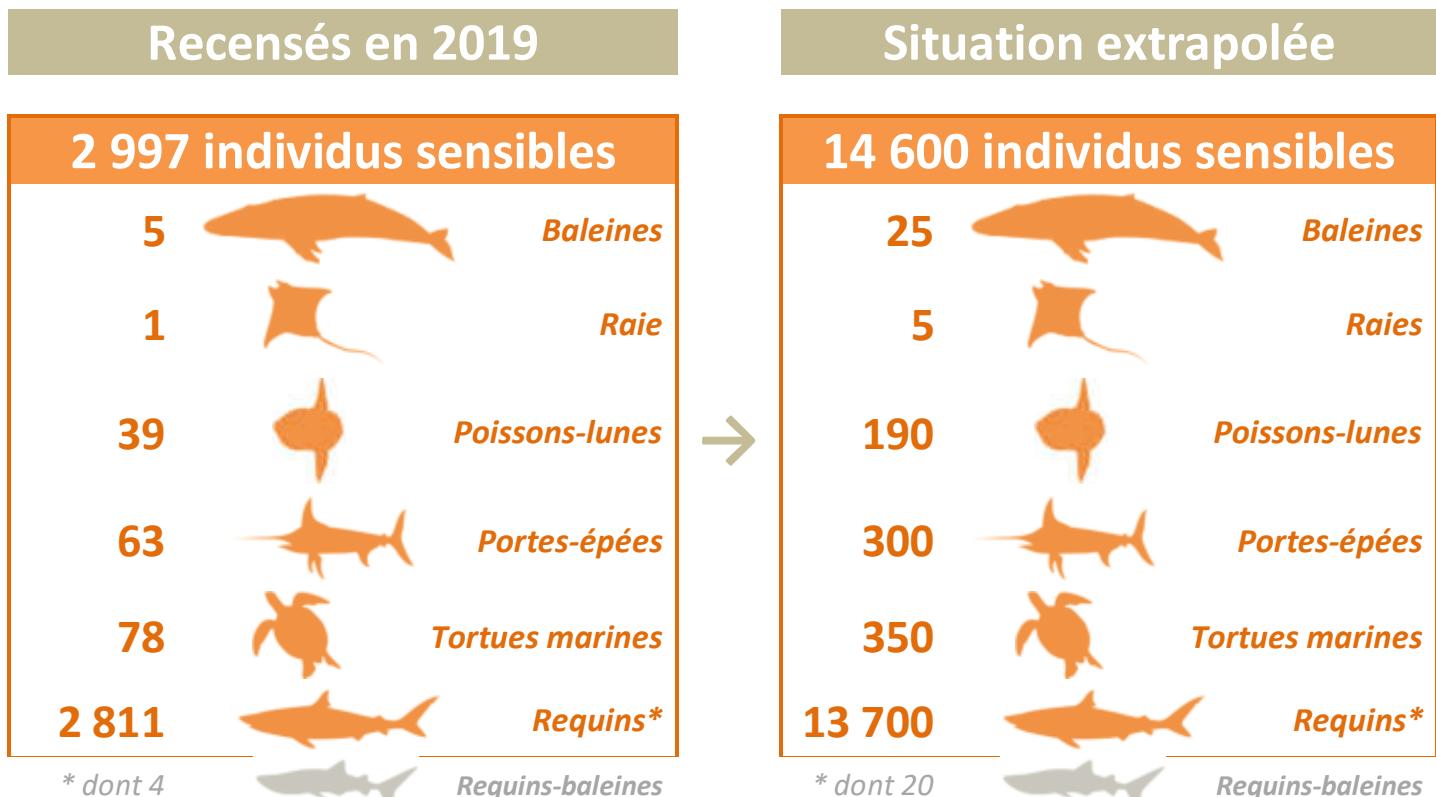
### Analyse : ≈3/4 des espèces en voie d'extinction

Près de 3/4 des espèces sensibles présentent un état de leur population très préoccupant, avec un haut risque d'extinction dans la nature.

Ces mêmes espèces sont non seulement pêchées mais rejetées à la mer dans de mauvaises conditions puisque 80,5% d'entre elles sont inutilement tuées à cause de pratiques de pêche non-sélectives et des comportements de la part des équipages inadaptés à leur survie. Ces espèces, dont la reproduction est lente, sont précisément en voie d'extinction à cause de ces pratiques !

54

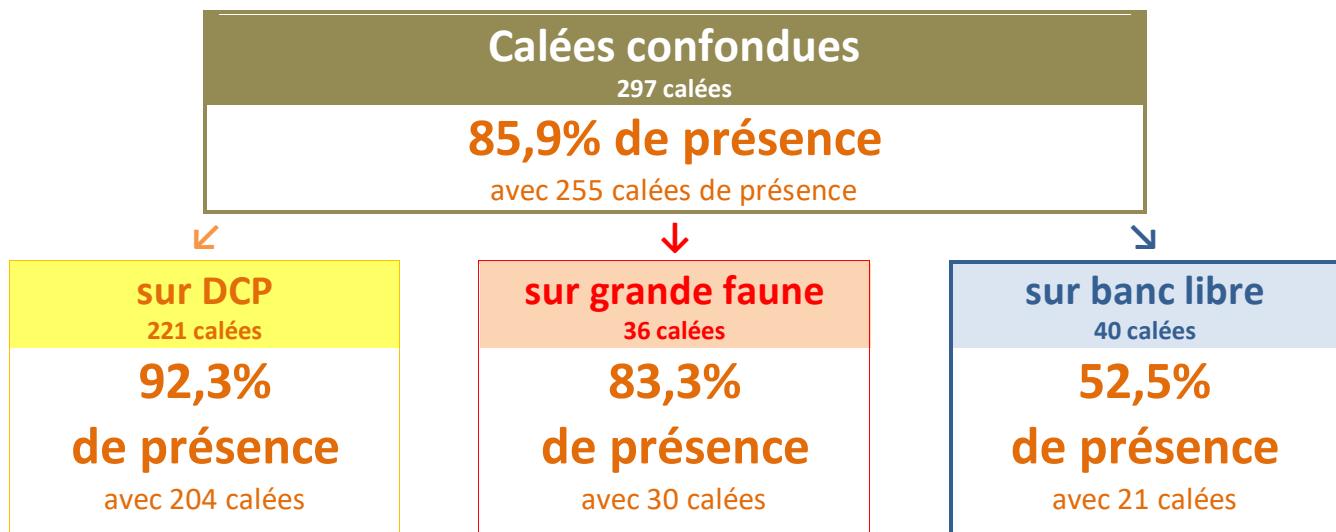
### Individus recensés en 2019 et extrapolation à toute la saison



### Individus sensibles et calées : 30 à 40% moins de présence sur banc libre

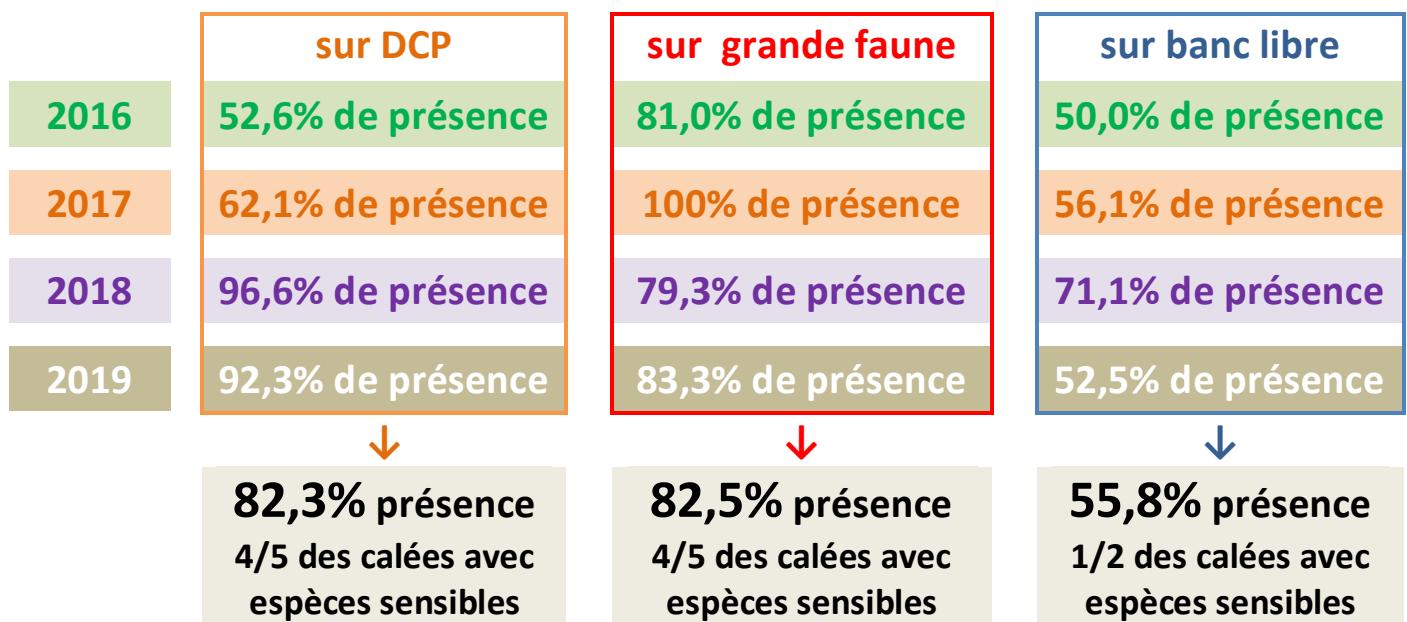
**85,9% des calées suivies au Gabon ont capturées des espèces sensibles (255 calées) :**

- **92,3% des calées sur DCP** (présence dans 204 calées sur 221 calées au total) ;
- **83,3% des calées sur grande faune** (présence dans 30 calées sur 36 calées au total) ;
- et **52,5% des calées sur banc libre** (présence dans 21 calées sur 40 calées au total).



55

### Suivi de la présence selon le type de calée de 2016 à 2019



### Analyse : 4/5 des calées sur DCP & grande faune avec espèces sensibles

**Les espèces sensibles sont extrêmement fréquentes lors des calées sur DCP et sur grande faune**, attirées par ces dispositifs et/ou par les espèces associées qui s'y agglutinent.

L'utilisation massive des DCP et les calées interdites effectuées sur grande faune favorise ainsi la capture de populations déjà menacées. **Les calées sur banc libre**, quant à elles, présentent 1/4 de moins de présence d'espèces sensibles.



### Distinction selon le type de calée

3 types de calées sont réalisées par les thoniers senneurs, chacune avec des taux de capture d'espèces sensibles différents.

#### Calées confondues

297 calées

#### 10 individus par calée

avec 2 997 au total



Survie à la capture

85,9%



Vivants au relâché

19,5%



sur grande faune

33,1% des sensibles

30 calées

28 ind. / calée

avec 991 ind. au total



98,6%



6,9%



sur DCP

57,8% des sensibles

221 calées

8 ind. / calée

avec 1 733 ind. au total



77,9%



27,6%



sur banc libre

9,1% des sensibles

40 calées

7 ind. / calée

avec 273 ind. au total



90,8%



13,9%

#### Analyse : calées sur grande faune avec beaucoup d'individus sensibles

Les calées réalisées sur grande faune provoquent la capture d'un grand nombre d'individus sensibles : 3,5 fois plus que les calées sur DCP et 4 fois plus que les calées sur banc libre.

En effet, les espèces sensibles, naturellement migratrices, suivent les mêmes courants marins que les Baleines et Requins-baleines. Ainsi, lorsque les marins décident volontairement de pêcher sur Baleine ou Requin-baleine, ils attrapent une flopée d'individus sensibles.

En parallèle, les DCP attirent des espèces associées qui s'y agglutinent (Balistes, Carangues, etc.) et attirent des espèces sensibles prédatrices de ces dernières, telles que les requins. Ces dernières se retrouvent alors capturées en même temps que les bancs agglutinés autour des DCP.

**Les calées sur banc libre présentent le nombre d'individus sensible le plus bas, avec 7 individus en moyenne par calée.**



## Baleines & Requins-baleines : 36 calées interdites recensées en 29 marées

Pourtant interdites, pas moins de **36 calées ont volontairement été réalisées sur Baleine ou Requin-baleine** dans la ZEE du Gabon, avec 32 calées sur Baleine et 4 sur Requin-baleine.

### CALEES INTERDITES SUR BALEINE ET REQUIN-BALEINE



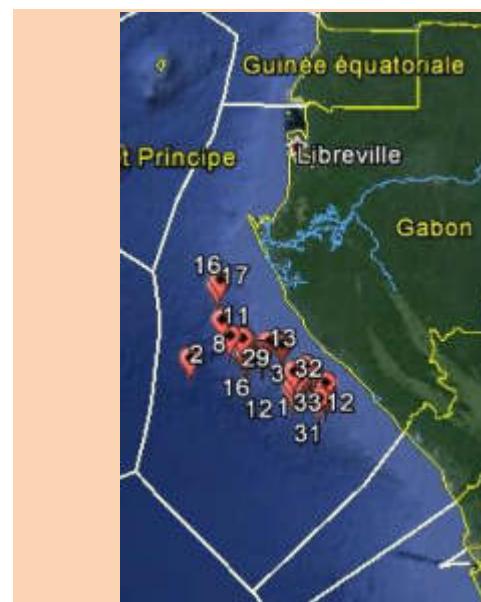
Malgré l'interdiction formelle au Gabon, les thoniers réalisent volontairement des calées sur Baleine et Requin-baleine : pour toute la saison, il s'agirait de 155 calées sur Baleine et 20 calées sur Requin-baleine !

**Extrapolation :** Pour l'ensemble de la saison 2019, les calées sur Baleines et Requins-baleines réalisées au Gabon seraient eu nombre de **175 au total : 155 sur Baleines et 20 sur Requins-baleines.**

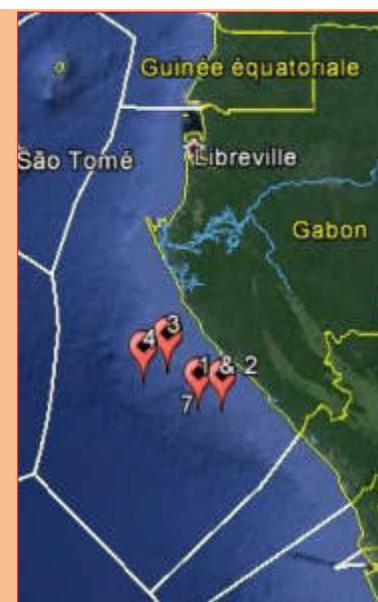
### 32 calées interdites sur Baleine et 5 Baleines capturées

Sur les **32 calées interdites et volontaires recensées sur Baleine** au Gabon, **5 Baleines à bosse** (*Megaptera novaeangliae*) ont été capturées, ces dernières n'ayant pas plongé avant que la senne ne se referme sur elles.

**Extrapolation :** En extrapolant à l'ensemble de la saison 2019, les **calées sur Baleine au Gabon seraient au nombre de 153** avec **35 Baleines capturées.**



32 calées volontaires sur Baleine...



...et localisation des 5 Baleines capturées.

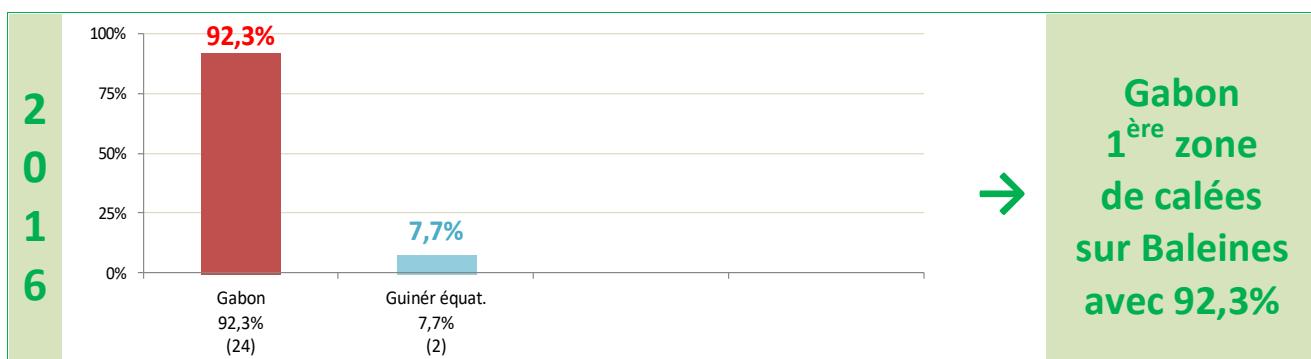
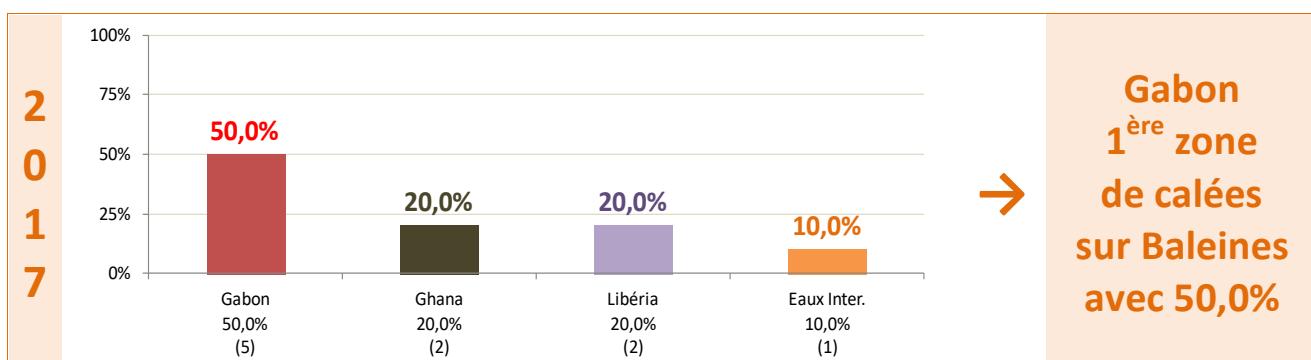
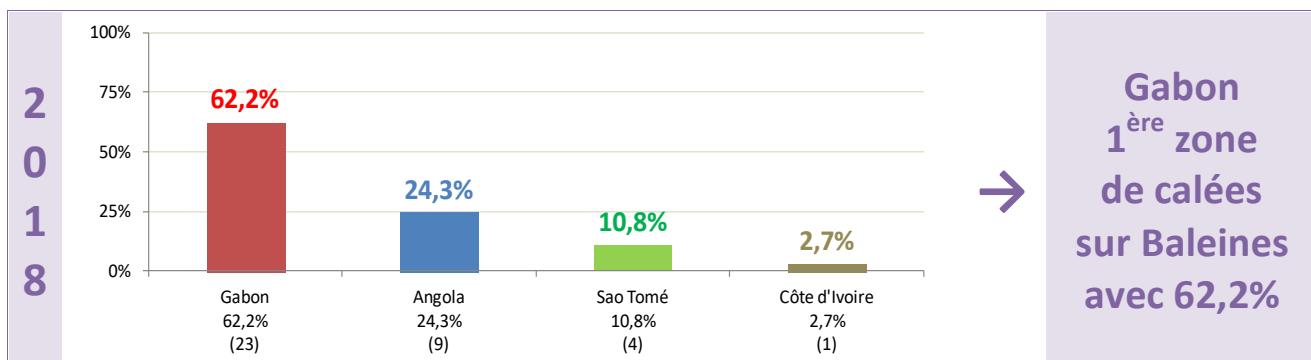
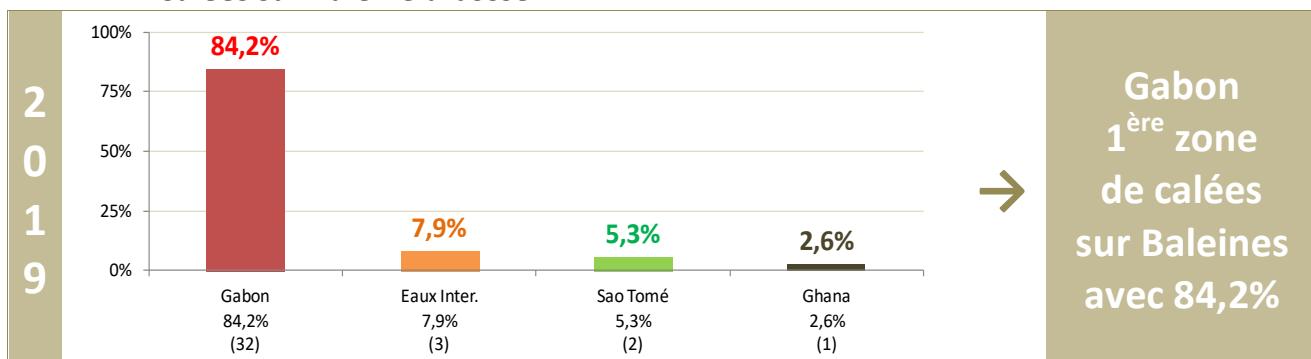


Malgré le discours des capitaines et patrons de pêche de navires, prétextant que les calées volontaires sur Baleines, pourtant interdites par la loi et les Accords de pêche, ne capturent jamais ces dernières, 5 individus ont blets et bien été capturés et recensés au Gabon.



**Gabon 1<sup>ère</sup> zone de calées sur Baleine et Requin-baleine de 2016 à 2019, pourtant illégal**

■ **Calées sur Baleine à bosse**



**DE 2016 A 2019 : GABON 1<sup>ère</sup> ZONE DE CALÉES SUR BALEINES**



Avec chaque année plus de la moitié des calées sur Baleines à bosse recensées, **le Gabon est le 1<sup>er</sup> pays où les Baleines à bosse sont volontairement utilisées à des fins de capture. Pourtant, cette pratique est interdite !** Les Baleines à bosse sont intégralement protégées par la loi gabonaise par le Décret n°0164 du 19 Janvier 2011 « *réglementant le classement et les latitudes d'abattage des espèces animales* » ; ce texte relate notamment que la capture des Baleines à bosse est interdite.

**Observateurs de pêche industrielle**  
**Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019**



59



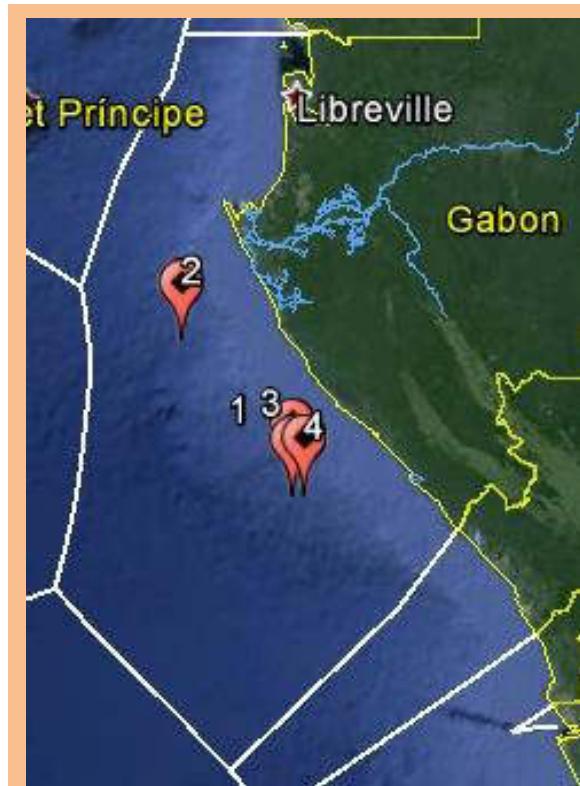
**Programme des Observateurs de pêche industrielle**  
**Saison de pêche thonière 2019**

#### 4 calées interdites sur Requin-baleine et 4 Requins-baleines capturés

4 calées interdites et volontaires sur Requin-baleine ont été recensées et **4 Requins-baleines** (*Rhincodon typus*) capturés.

Contrairement aux Baleines, les Requins-baleines ne peuvent pas plonger avant que la senne ne se referme sur eux. Une fois capturés, **les individus capturés ont été libérés après 1h30 de délai, épuisés et mutilés**, lorsque les équipages immergeaient finalement le filet, privilégiant d'abord la mise en cuve des thons avant la libération des Requins-baleines, contrairement aux Accords de pêche signés avec le Gabon.

**Extrapolation :** En extrapolant à l'ensemble de la saison 2019, les **calées sur Requin-baleine au Gabon seraient au nombre de 20** avec **20 individus mutilés**.



#### 4 calées au Gabon 4 Requins-baleines volontairement capturés

Sant Yago Uno, le 14/05  
3°24.508S / 9°25.224E

Sant Yago Uno, le 31/05  
2°01.031S / 8°17.017E

Sant Yago Uno, le 22/06  
3°35.021S / 9°25.533E

Sant Yago Tres, le 23/06  
3°34.194S / 9°32.712E

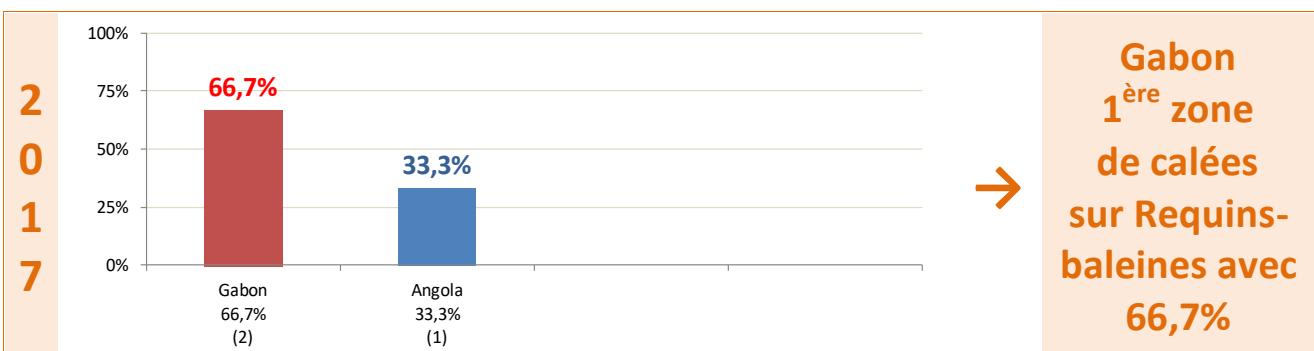
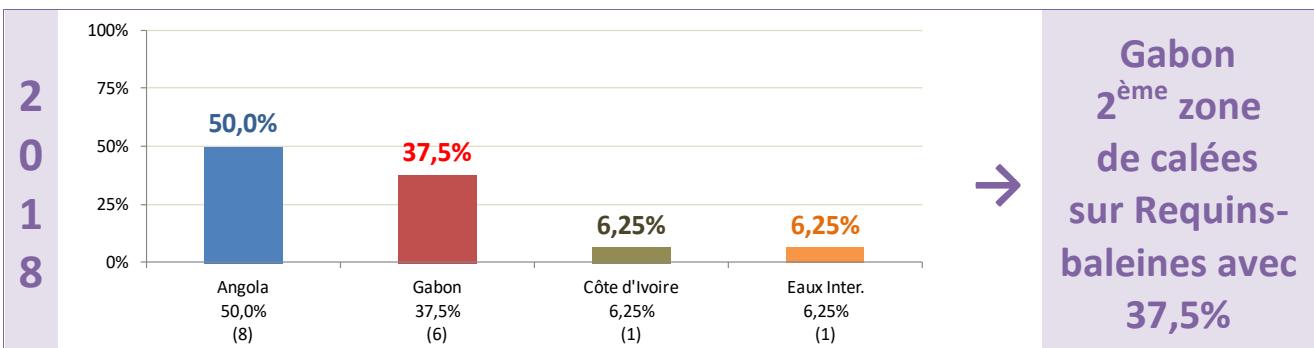
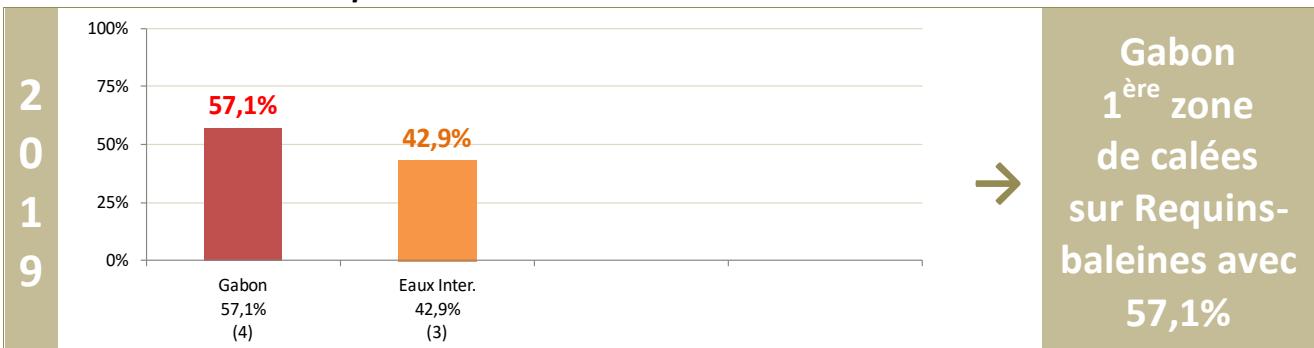


**Malgré l'interdiction stipulée dans les Accords de pêche, 4 individus ont été volontairement capturés.**

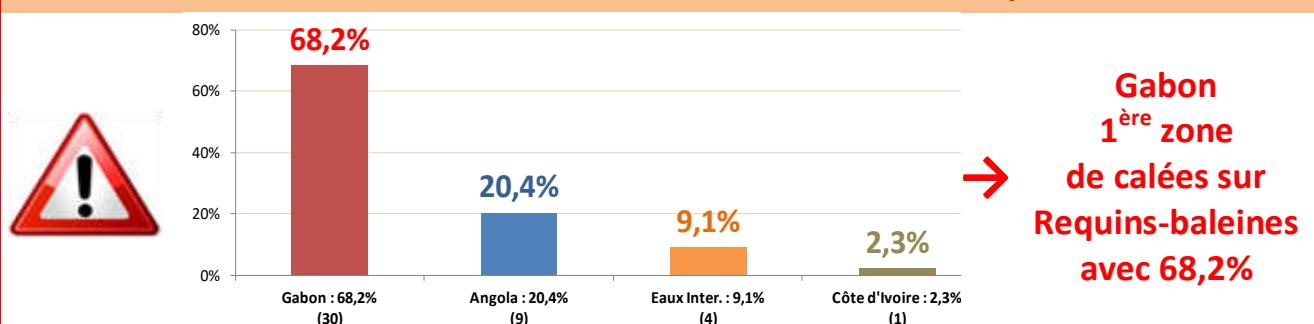


Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

▪ Calées sur Requin-baleine

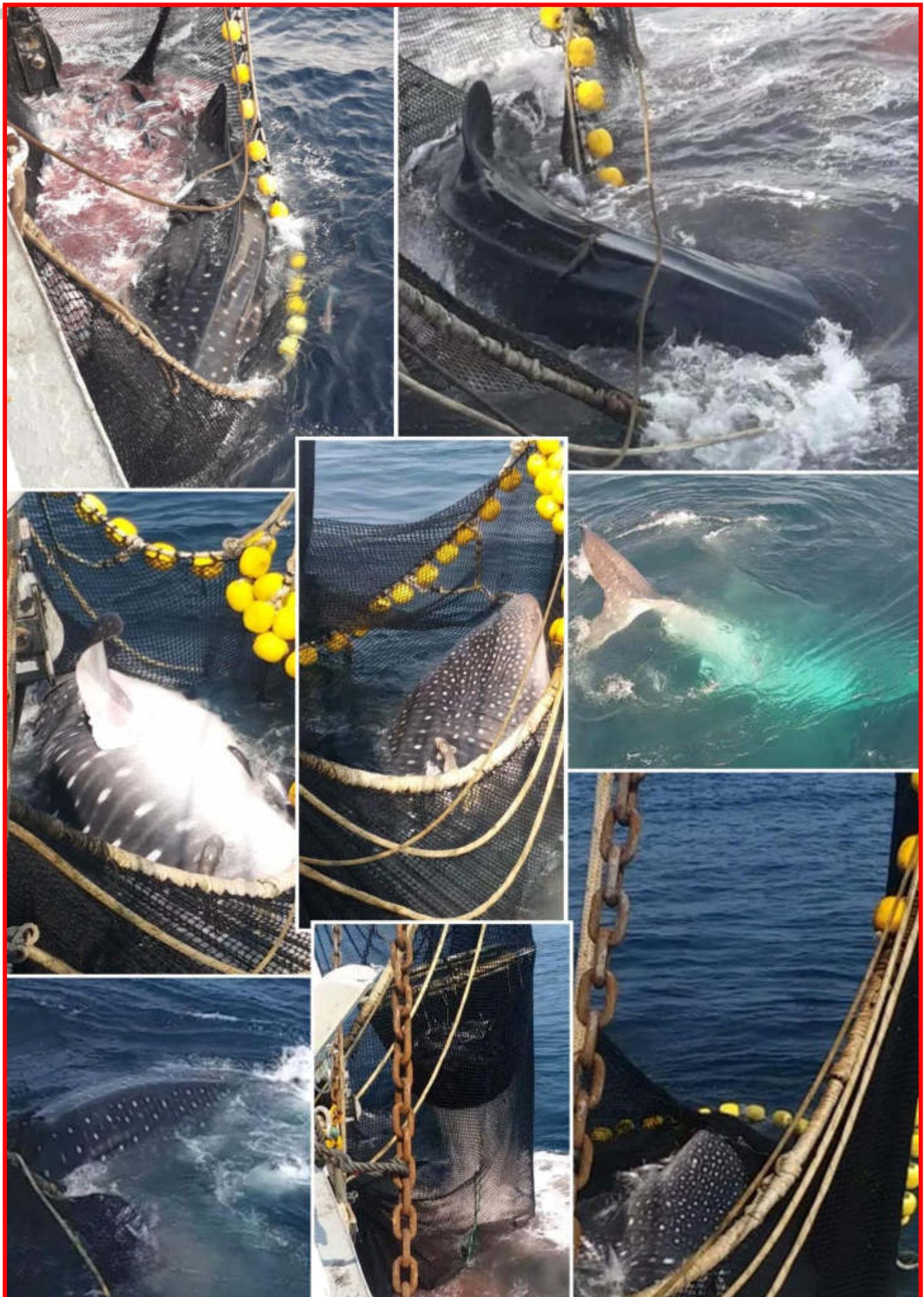


**DE 2016 A 2019 : GABON 1<sup>ère</sup> ZONE DE CALÉES SUR REQUINS-BALEINES**



Le Gabon est le 1<sup>er</sup> pays où les Requins-baleines sont volontairement utilisés à des fins de capture. Pourtant, cette pratique est interdite, comme stipulé dans les Accords de pêche !

**Observateurs de pêche industrielle**  
**Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019**



62



**Programme des Observateurs de pêche industrielle**  
**Saison de pêche thonière 2019**

### Groupe très fréquemment capturé : Requins avec 56,1% sur DCP

A eux seuls, les requins représentent 77,9% des captures sensibles au Gabon.

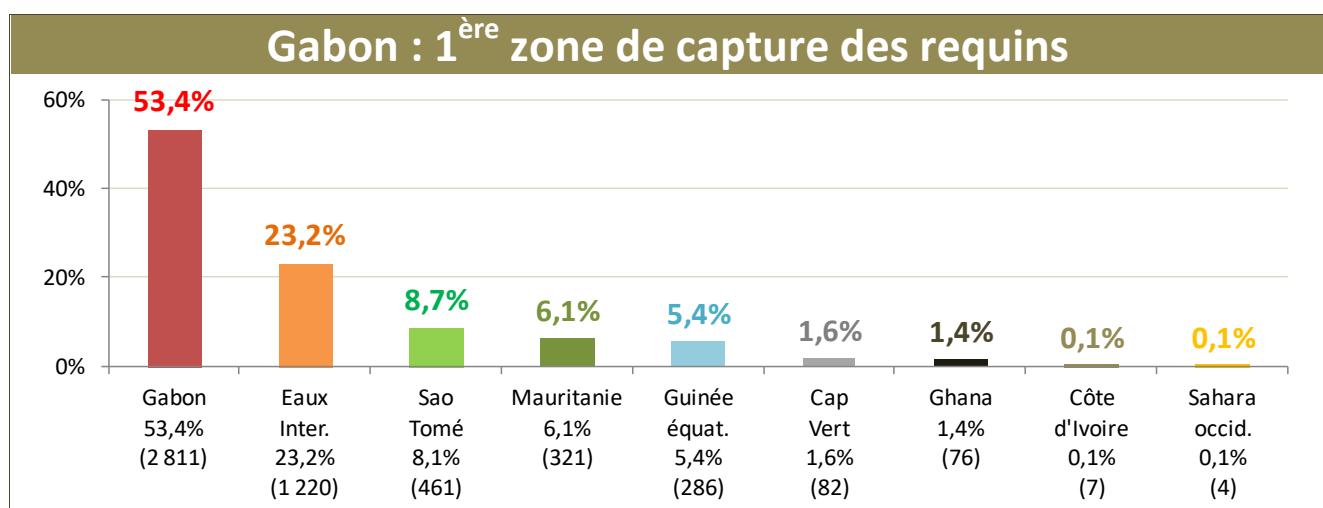
**2 811 requins ont été capturés dont 83,1% tués et mutilés, soit 2 335.** L'espèce majoritaire est *Carcharhinus falciformis* (Requin soyeux) avec 67,8% des captures.

latin	Espèce	Statut	Rejeté*				Tot.
			UICN	V	Mo	Mu	
<i>Carcharhinus falciformis</i>	Requin soyeux	NT	307	419	1 177	3	1 906 67,8%
<i>Carcharhinus obscurus</i>	Requin sombre	VU	41	134	179		354 12,6%
<i>Carcharhinus longimanus</i>	Requin océanique	VU	2		2		4 0,1%
<i>Prionace glauca</i>	Requin peau bleue	NT	2	4	7		13 0,5%
<i>Isurus oxyrinchus</i>	Requin-taupe bleue	VU			3	1	4 0,1%
<i>Rhincodon typus</i>	Requin baleine	EN	1		3		4 0,1%
<i>Sphyrana lewini</i>	Requin marteau halicorne	EN	119	46	325	17	507 18,1%
<i>Sphyrana zygaena</i>	Requin marteau commun	VU	4	1	14		19 0,7%
				476	607	1 708	20
							2 811

\* V : vivant / Mo : mort / M : mutilé / R : retenu

**Extrapolation :** En extrapolant à l'ensemble de la saison de pêche 2019, les requins capturés seraient au nombre de **13 700 au total** dont **11 400 tués ou mutilés**.

63



### Calées confondues

297 calées

**78,4% de présence : 233 calées**

2 811 requins



sur DCP  
221 calées

**83,7% de présence**  
**185 calées**

1 576 requins



**Capture fréquente**  
**5 calées sur 6**



sur grande faune  
36 calées

**69,4% de présence**  
**25 calées**

975 requins



**Capture régulière**  
**4 calées sur 6**



sur banc libre  
40 calées

**57,5% de présence**  
**23 calées**

260 requins



**Capture régulière**  
**3 calées sur 6**



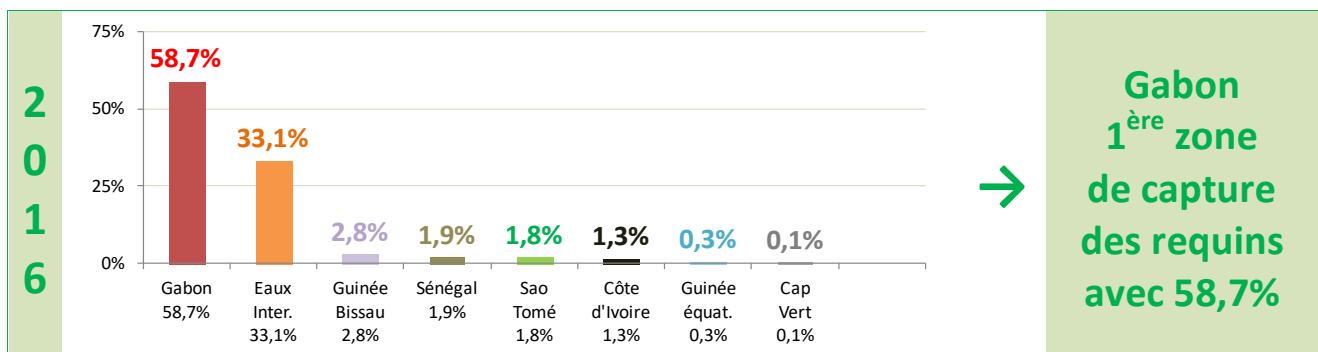
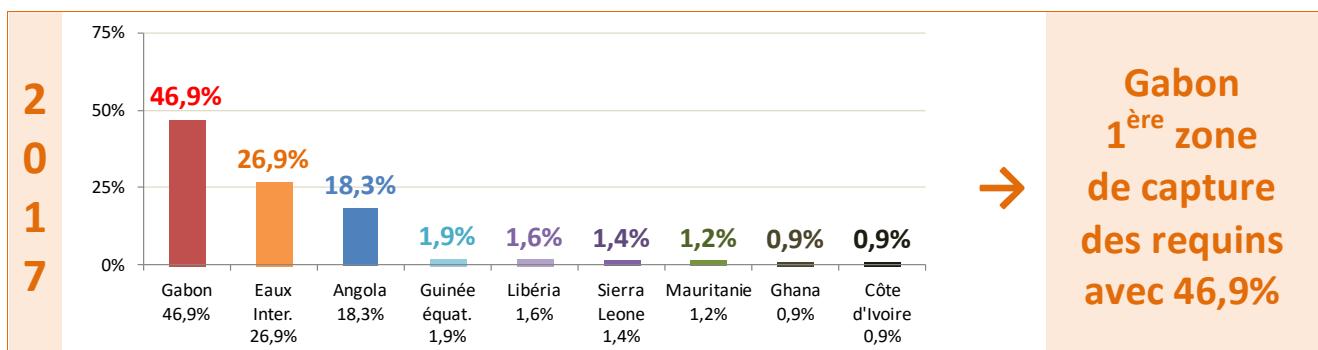
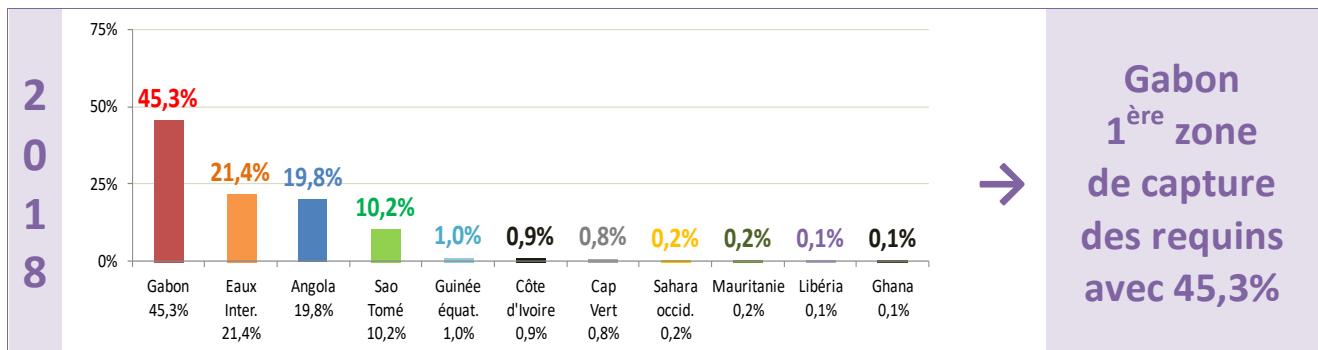
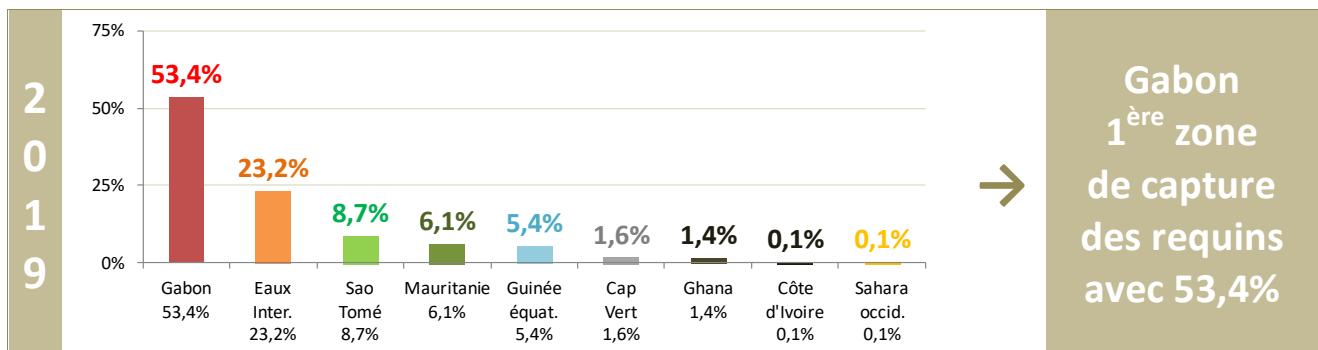
**Observateurs de pêche industrielle**  
**Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019**



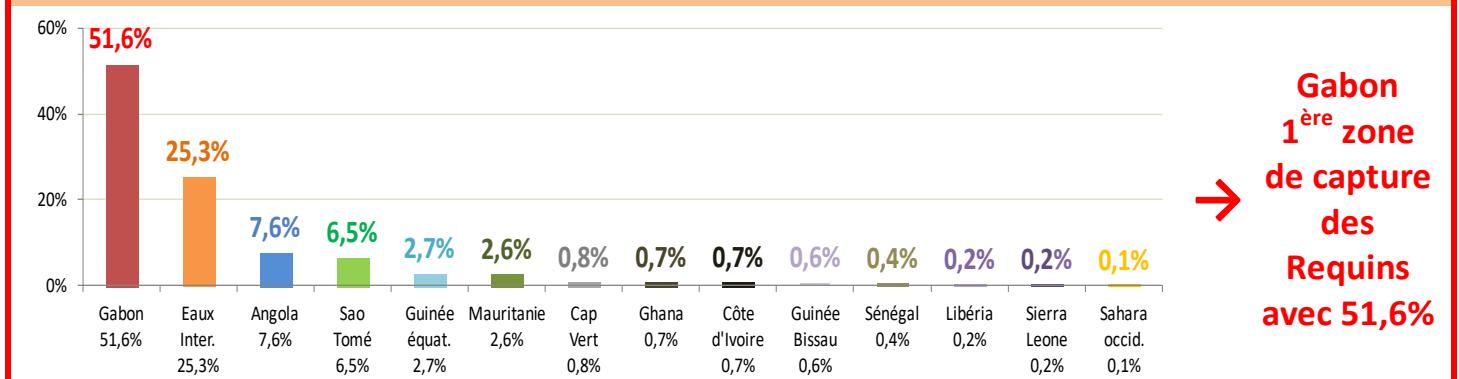
64

Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

**Gabon 1<sup>ère</sup> zone de capture des Requins de 2016 à 2019**



**DE 2016 A 2019 : GABON 1<sup>ère</sup> ZONE DE CAPTURE DES REQUINS**

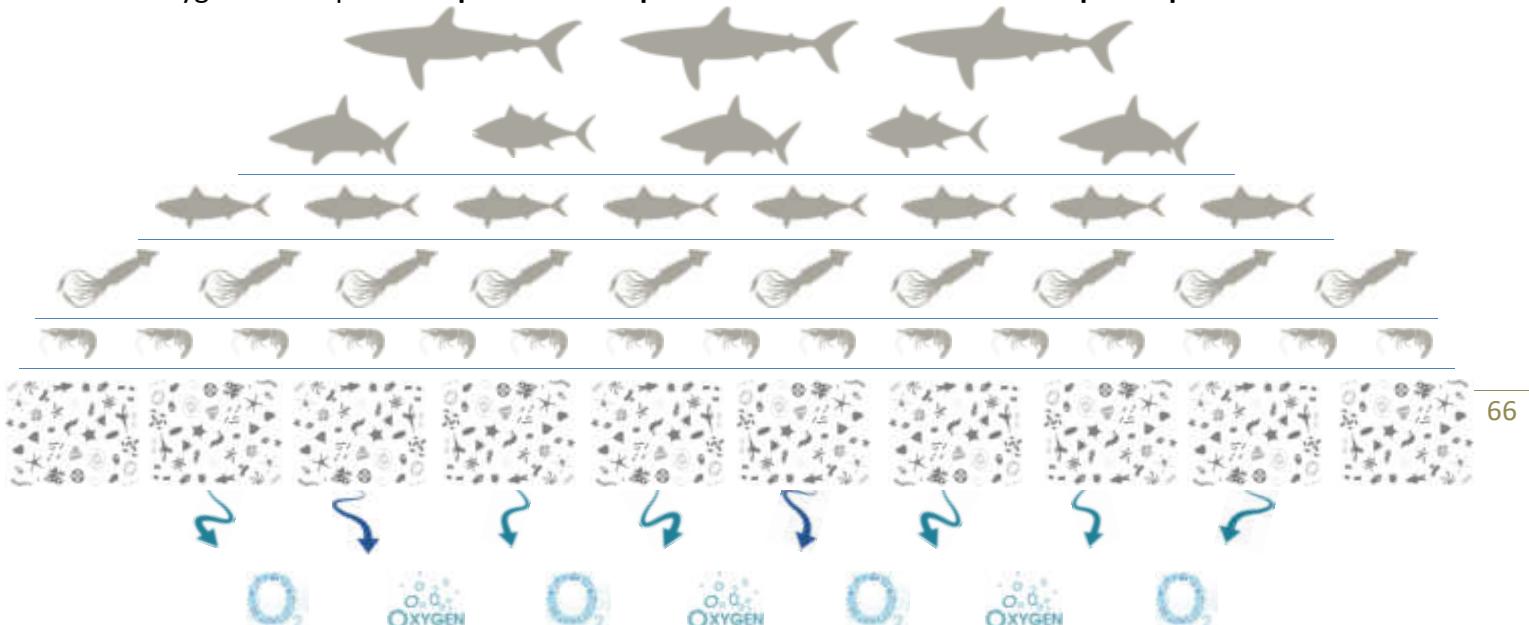


### 3. Illégalités quotidiennes & irrespect des engagements depuis 2016

#### Requins & non-respect des pratiques de relâché : 80,5% de mortalité inutile

##### ▪ Place écologique des Requins : clefs de voûte des océans

Les super-prédateurs marins ont un rôle régulateur sur l'ensemble des réseaux trophiques, la pression qu'ils exercent sur leurs proies agissant comme un « contrôle par le haut », depuis des poissons prédateurs tels que les thons jusqu'à l'élément de base constitué par le plancton (chaque niveau se nourrissant de l'étage du dessous). Le plancton est à l'origine de l'ensemble des chaînes trophiques océaniques ainsi que de la production de près de 65% de l'oxygène de la planète : plus d'une inspiration sur deux nous est fourni par ce plancton !



Faire disparaître les requins des océans revient à décapiter le réseau trophique, perturbant ainsi l'écosystème dans sa globalité, y compris les espèces d'intérêt commercial. En parallèle, l'élément de base composé par le plancton ne peut alors plus fournir les quantités d'oxygène indispensables à la biodiversité : notre planète étouffe et les cycles gazeux millénaires se déséquilibrent.

#### Non-respect des engagements des armateurs pour une pêche durable : du discours à la réalité, tout un monde de différences

Les associations d'armements thoniers congélateurs ANABAC et OPAGAC ont signé depuis Février 2012 un **Code de bonnes pratiques pour une pêche thonière à la senne responsable**. Ce code, en vigueur dans les flottes OPAGAC-AGAC et ANABAC-OPTUC, vise à :

1. améliorer les manœuvres effectuées dans la flotte des thoniers senneurs ;
2. améliorer la sélectivité de la pêche avec Dispositif de Concentration de Poisson ;
3. minimiser l'impact de la pêche sur l'écosystème.



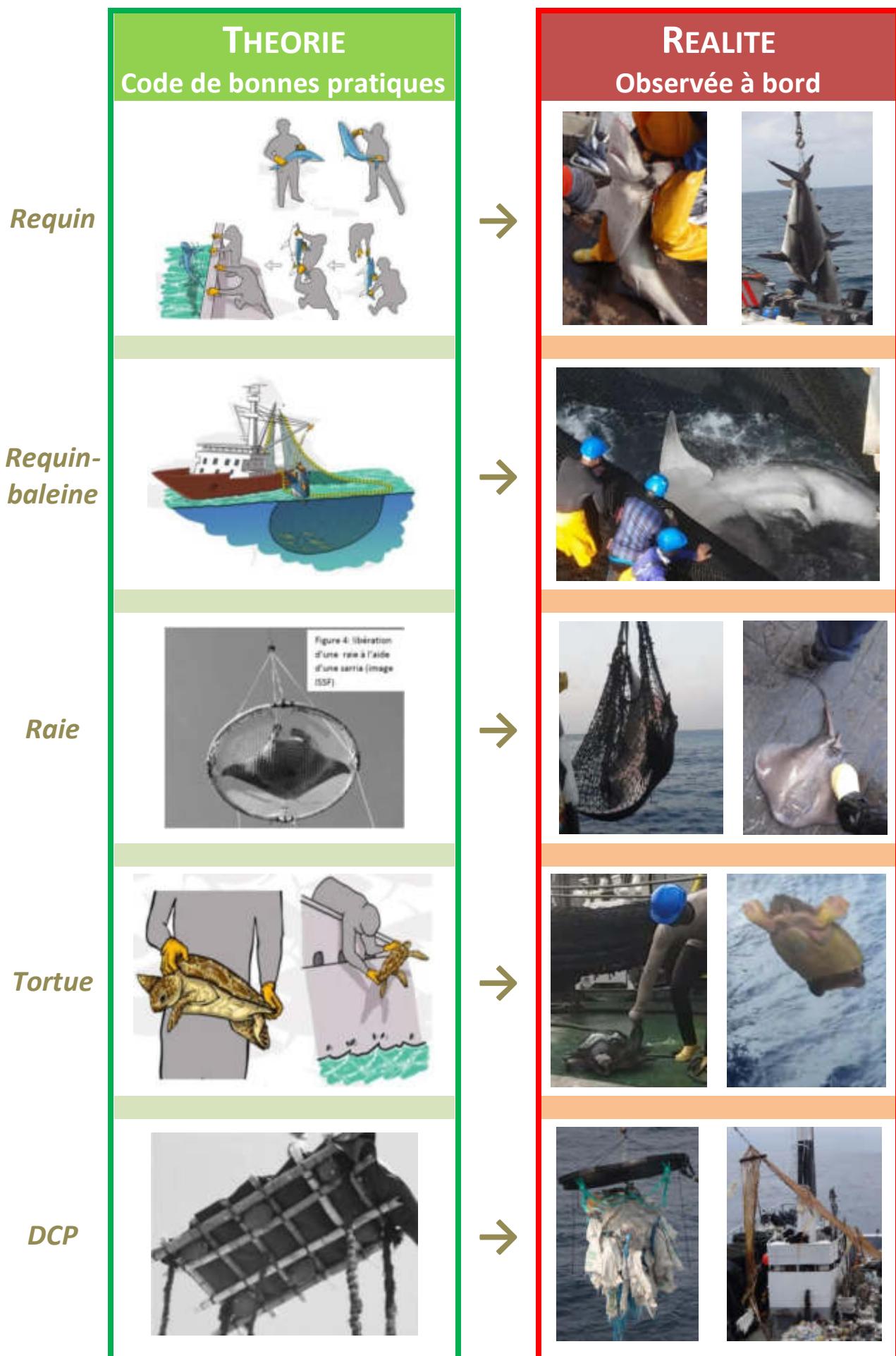
Quelques pages du « Guide des bonnes pratiques pour réduire la mortalité des requins et des raies capturés accidentellement par les thoniers tropicaux » ([www.madeproject.eu](http://www.madeproject.eu))

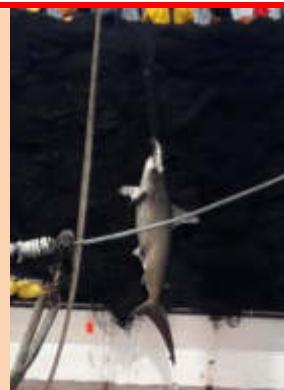
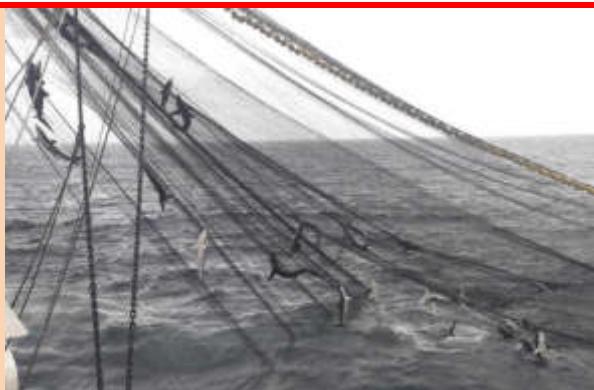


Pourtant, en 2019, 80,5% des individus sensibles recensés au Gabon a été tué et mutilé suite aux mauvais comportements des équipages.



▪ **De la théorie à la pratique : entre mensonge et incompétence**



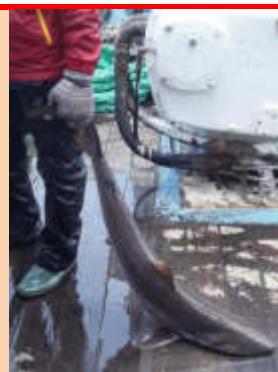


**Le Gabon est la 1<sup>ère</sup> zone de capture des requins depuis le suivi des thoniers en 2016 :**  
**même si uniquement 36,9% des calées suivies en 2019 ont été réalisées au Gabon,**  
**celles-ci ont provoqué la capture de 2 811 requins, soit 53,4% de l'ensemble des requins recensés en 2019.**

**En extrapolant à toute la saison, ce seraient pas moins de 13 700 requins**  
**qui auraient été capturés au Gabon en 2019 par les senneurs pour près de 11 400 tués et mutilés.**



**Manipulés sans aucune conformité avec les engagements des armateurs, 83,1% des requins capturés au Gabon ont été tués, mutilés ou sont tombés en cuve, soit 2 335 individus.**  
**Sans cesse, ils ont été traînés, pendus, frappés, portés par les branchies...**



**...même les juvéniles de petite taille capturés sur DCP ont été mal portés, bien que pesant moins de 10kg.**



**Les requins sont pourtant essentiels pour le maintien des populations de poissons et pour la pêche.**  
**Mais les marins les laissaient agoniser sur le pont, s'occupant prioritairement des thons.**



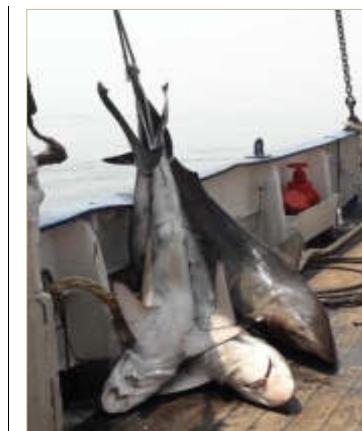
Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019



L'espèce majoritairement capturée a été le *Carcharhinus falciformis* (Requin soyeux) qui pèse jusqu'à 15kg et qui peut donc aisément être relâchée vivante si les individus sont bien portés, comme l'illustre la photo à gauche. Mais rien n'y fait, les requins ont été soulevés par les branchies, tirés et traînés par la queue et en sont morts.



Très fréquemment, malgré la présence des Observateurs entraînés à prendre des images, les marins ont même fait passer les requins dans le treuil, les ont laissés tomber en usine, agonisés sur le sol, etc.



607 requins rejetés morts ont été comptabilisés et 1 708 mutilés qui sont morts suite à leurs blessures...



...et les Observateurs n'étaient présents que sur 20,5% des marées effectuées par les senneurs.

**4. Recommandation : 100% des calées sur banc libre, taxes & radiation lors d'infractions**

*Constat*

1	Juvéniles immatures capturés sur DCP
2	30 à 40% moins d'espèces sensibles sur banc libre
3	Espèces interdites sur grande faune
4	Non-respect des règlementations



*Conséquence*

**SURPÊCHE : EFFONDREMENT DES STOCKS**  
**Destruction du potentiel de régénération des écosystèmes marins**  
**Pêche interdite de Baleine & Requin-baleine**

70

*SOLUTIONS*

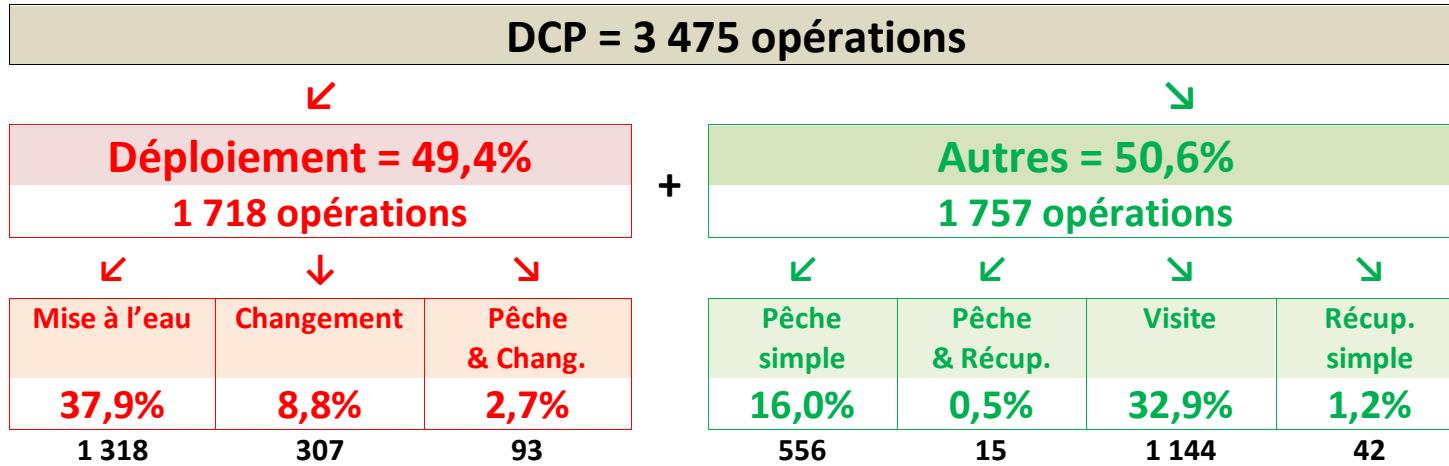
1	INTERDIRE les calées sur DCP et sur grande faune
2	& TAXES et RADIATION des navires lors d'infractions



### III. CONDITIONS DE L'ACTIVITE : GABON 1<sup>ERE</sup> ZONE D'UTILISATION DES DCP DE LA SOUS-REGION

#### 1. Situation globale

3 475 opérations sur DCP ont été recensées en 2019 au total et le Gabon était le 1<sup>er</sup> pays d'opérations avec 40,7% soit 1 415 opérations.



<b>Gabon : 40,7%</b>	<b>533</b>	<b>42</b>	<b>4</b>
Eaux Inter. : 24,7%	409	100	34
Mauritanie : 13,1%	133	81	10
Sao Tomé : 9,9%	172	20	18
Guinée équa. : 6,6%	62	31	5
Ghana : 2,4%	5	14	13
Cap Vert : 1,6%	3	10	5
Sahara occid. : 0,5%	1	2	-
Côte d'Ivoire : 0,3%	-	2	4
Libéria : 0,1%	-	4	-
Sierra Leone : 0,1%	-	1	-

<b>217</b>	<b>1</b>	<b>606</b>	<b>12</b>	<b>1 415</b>
155	4	144	13	859
31	7	184	8	454
53	-	79	3	345
55	1	72	2	228
37	-	13	2	84
6	2	29	2	57
2	-	11	-	16
-	-	5	-	11
-	-	-	-	4
-	-	1	-	2



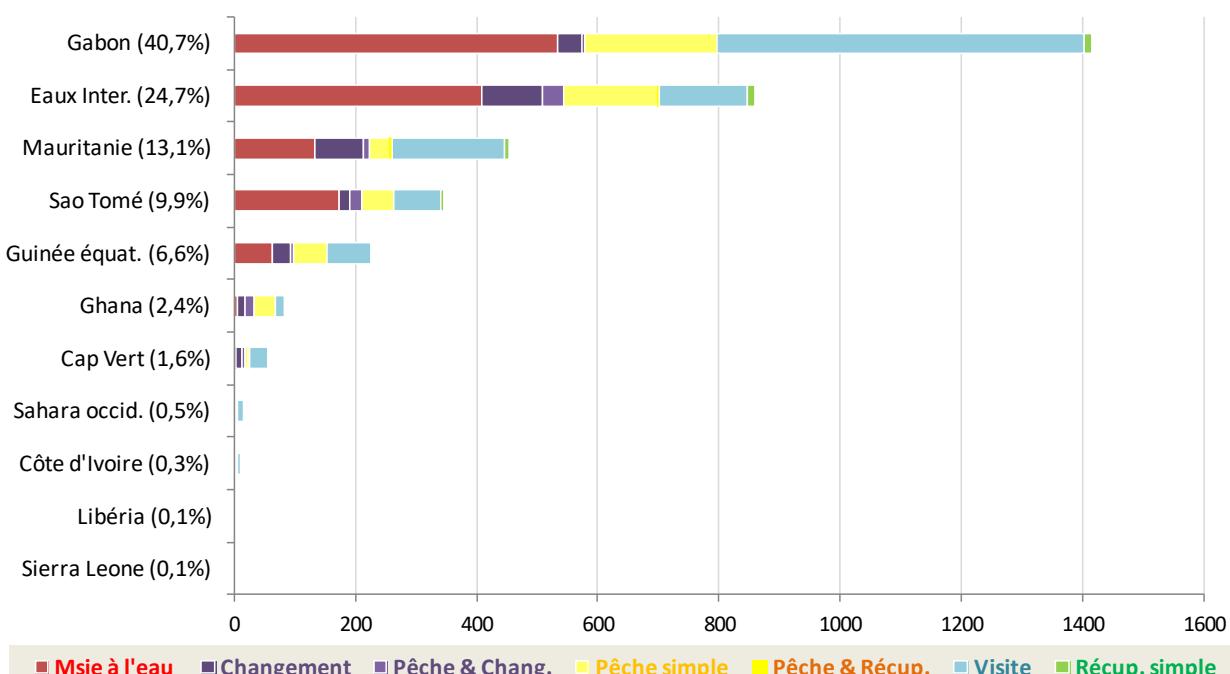
Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

**En 2019, le Gabon est la 1<sup>ère</sup> zone d'utilisation des DCP avec 40,7%, soit 1 415 opérations** sur les 3 475 opérations recensées au cours des 29 marées suivies par les Observateurs (26 sur senneurs + 3 navires d'appui).

**Extrapolation :** pour toutes les marées, les opérations menées sur objet flottant en 2019 par les senneurs et navires d'appui dans la sous-région seraient de 21 600 opérations avec 11 800 déploiements et 9 800 autres opérations.

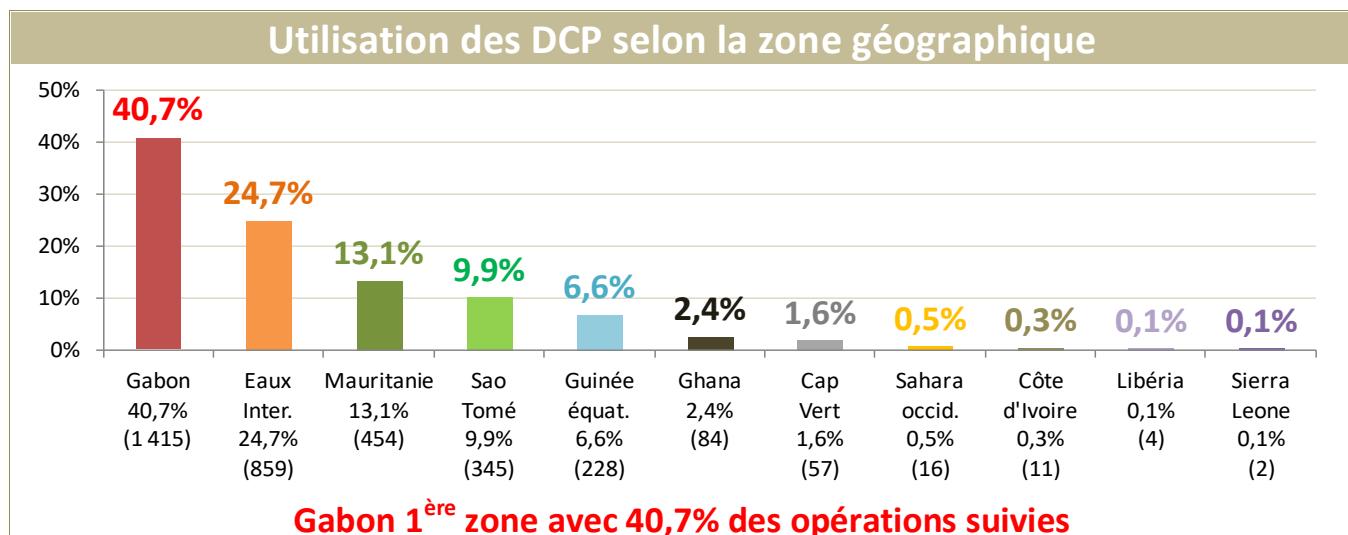
**Chaque couple « senneur-navire d'appui » déploie en moyenne 1 000 DCP par saison dans le Golfe de Guinée.**

Marées	29 (26 senneurs + 3 d'appui)		
Navires	17 navires		
Période des marées	Mai à Novembre 2019		
<b>Opérations totales recensées</b>		<b>3 475</b>	
		Gabon	1 415
			40,7%
Eaux Internationales		859	24,7%
Mauritanie		454	13,1%
Sao Tomé		345	9,9%
Guinée équatoriale		228	6,6%
Ghana		84	2,4%
Cap Vert		57	1,6%
Sahara occidental		16	0,5%
Côte d'Ivoire		11	0,3%
Libéria		4	0,1%
Sierra Leone		2	0,1%
<b>Déploiements</b>		<b>1 718</b>	<b>49,4%</b>
<b>Autres opérations</b>		<b>1 757</b>	<b>50,6%</b>



**Opérations sur Dispositif de Concentration de Poisson recensées selon la zone géographique**





Les opérations les plus effectuées ont été **les mises à l'eau**, avec **37,9% des opérations**. Par ordre décroissant, les espèces sensibles capturées, correspondent à :

3 475 opérations		1 <sup>ère</sup> Zone	Gabon
37,9%	<b>1 318 Mises à l'eau</b>	→ Gabon 40,4%	1 <sup>er</sup> 40,4%
32,9%	<b>1 144 Visites</b>	→ Gabon 53,0%	1 <sup>er</sup> 53,0%
16,5%	<b>571 Pêches simples</b>	→ Gabon 38,2%	1 <sup>er</sup> 38,2%
8,8%	<b>307 Remplacements</b>	→ Eaux Inter. 32,6%	3 <sup>e</sup> 13,7%
2,7%	<b>93 Pêches &amp; remplacements</b>	→ Eaux Inter. 36,6%	7 <sup>e</sup> 4,3%
1,2%	<b>42 Récupérations</b>	→ Eaux Inter. 30,9%	2 <sup>e</sup> 28,6%

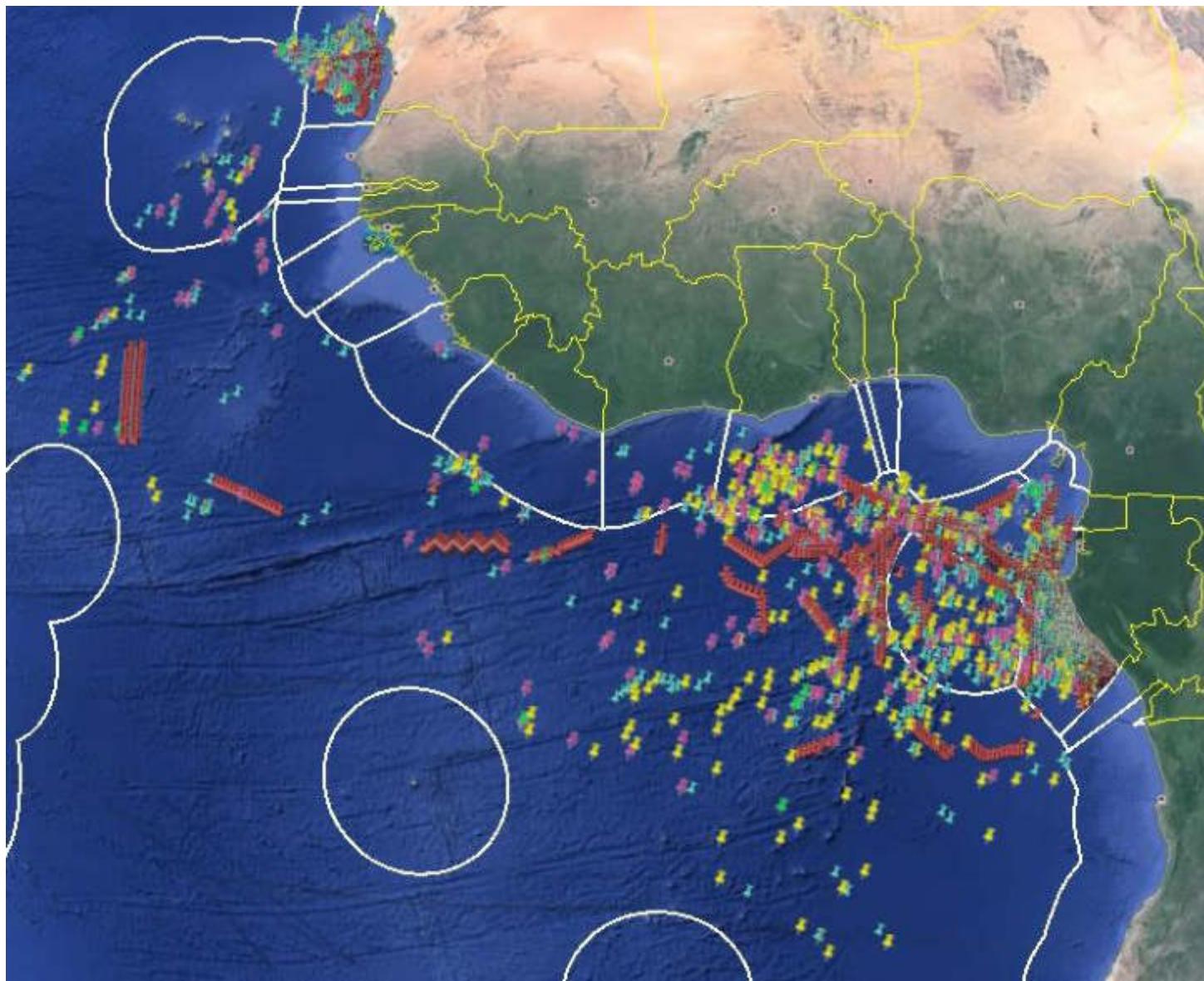
*Opérations recensées en 2019 et extrapolation à toute la saison*

Recensés en 2019	Situation extrapolée
<b>3 475 opérations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>1 318 Mises à l'eau</b></li> <li><b>1 144 Visites</b></li> <li><b>571 Pêches simples</b></li> <li><b>307 Remplacements</b></li> <li><b>93 Pêches &amp; remplacements</b></li> <li><b>42 Récupérations</b></li> </ul>	<b>21 600 opérations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>9 550 Mises à l'eau</b></li> <li><b>6 800 Visites</b></li> <li><b>2 775 Pêches simples</b></li> <li><b>1 800 Remplacements</b></li> <li><b>450 Pêches &amp; remplacements</b></li> <li><b>225 Récupérations</b></li> </ul>

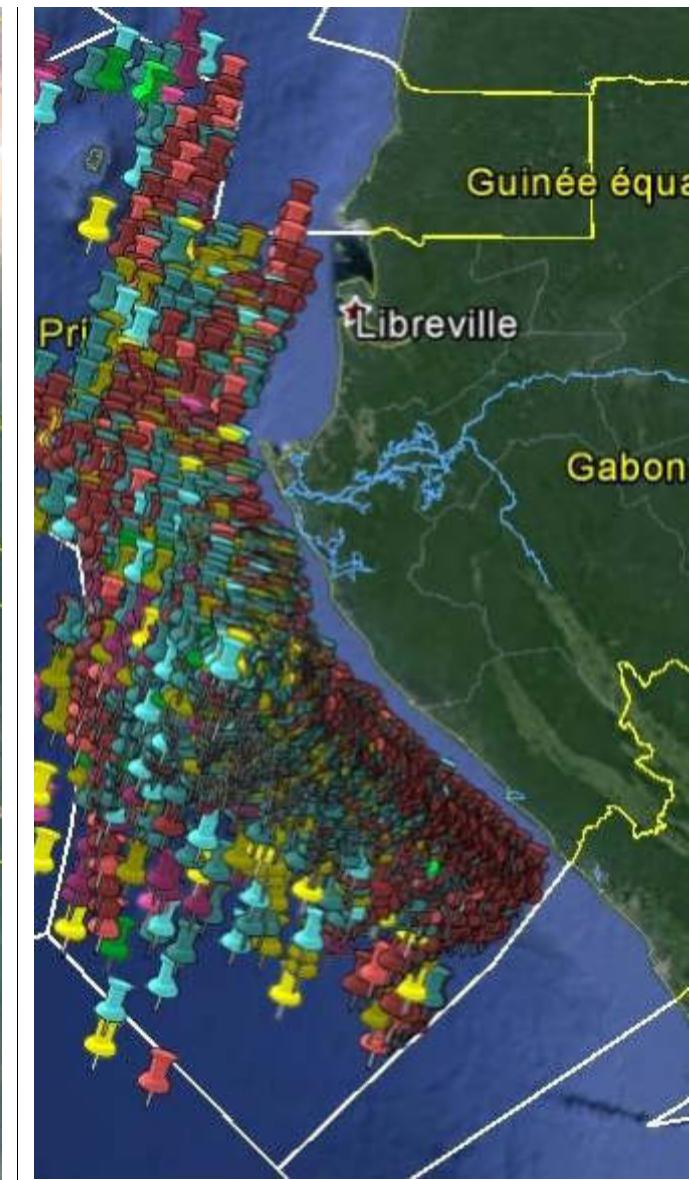


Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

- Aperçu des 3 475 opérations sur DCP réalisées par les senneurs et navires d'appui suivis par les Observateurs en 2019



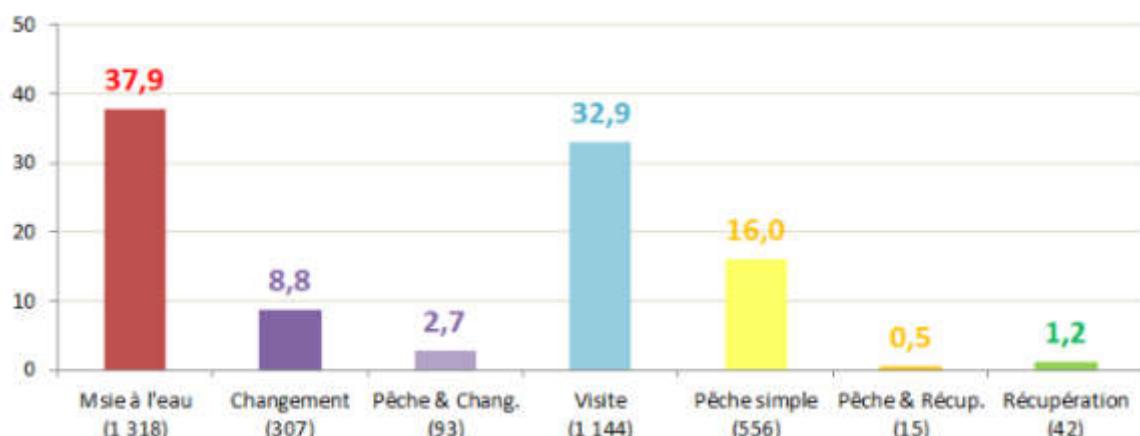
En rouge les mises à l'eau, violet les remplacements, bleu les visites, jaune les calées simples et vert les récupérations.



40,7% des opérations sur DCP ont été effectuées au Gabon (soit 1 415 opérations).

IMPORTANT : il ne s'agit que de 21% des opérations réalisées sur objets flottants par les senneurs et navires d'appui sous accord avec le Gabon en 2019



**Type d'opérations et zones : 49,7% de déploiements****En 2019, 49,4% des opérations sur DCP suivies ont été des déploiements :****37,9% de mises à l'eau et 11,5% de changements.****Nombre d'opérations recensées****3 475****Déploiement****49,4%****1 718****Mise à l'eau****37,9%****1 318****Changement simple****8,8%****307****Pêche & Changement****2,7%****93****Visite****32,9%****1 144****Autre opération****50,6%****1 757****Pêche****16,0%****556****Pêche & Récup.****0,5%****15****Récup.****1,2%****42****Analyse : ≈1/2 de déploiements**

A elles seules, les mises à l'eau représentent plus du tiers des opérations sur objet flottant suivies par les Observateurs avec 37,9% et les déploiements (mises à l'eau + remplacements) 49,4% des opérations.

Les récupérations, quant à elles, ne représentent que 1,2% des opérations suivies.

**Extrapolation** : pour toutes les marées, les opérations menées sur objet flottant en 2019 par les senneurs et navires auxiliaires dans la sous-région seraient de 21 600 opérations avec 11 800 déploiements et 9 800 autres opérations.

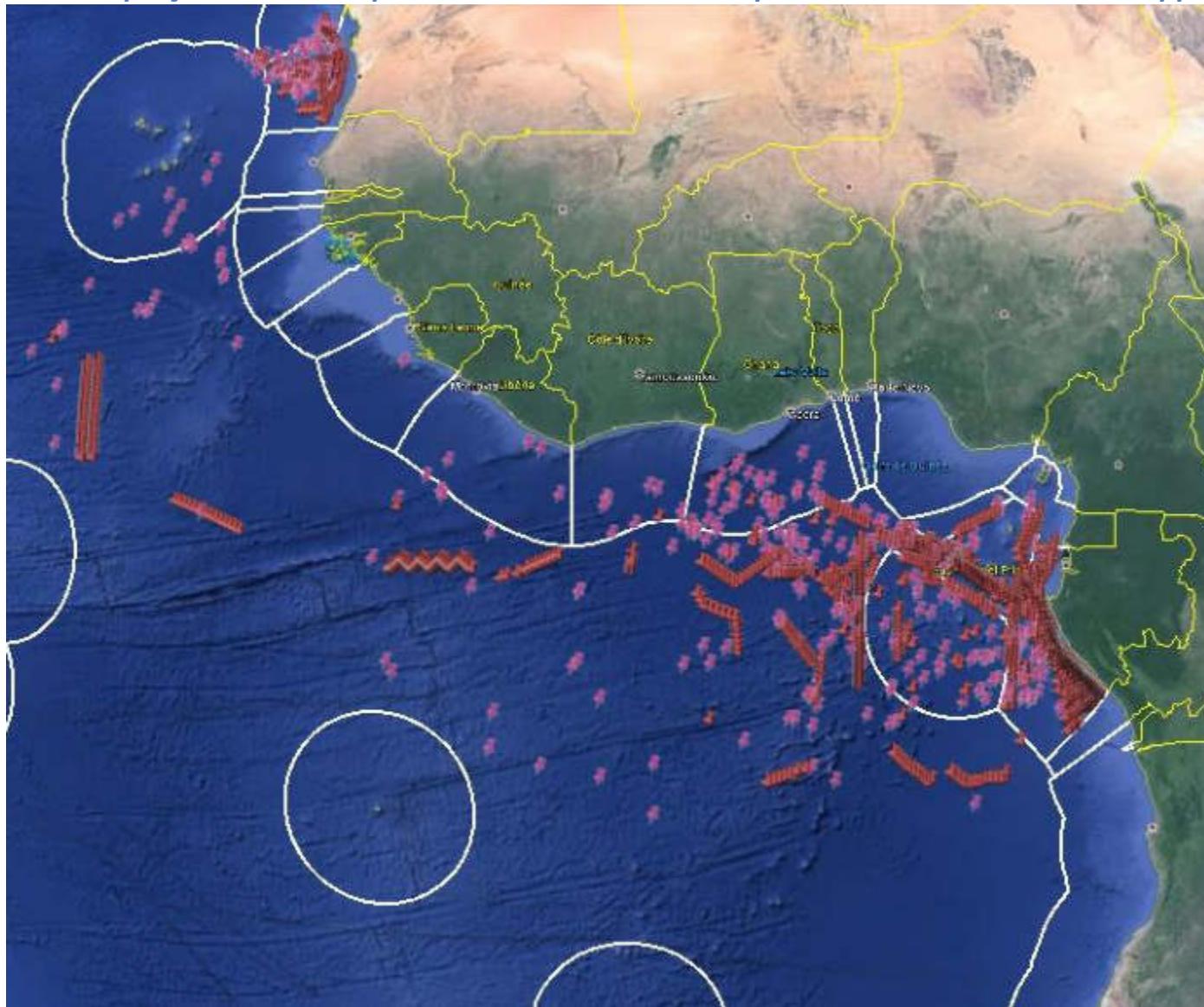
**PAS DE RÉCUPÉRATION DES DCP EN FIN DE SAISON**

En fin de saison, les milliers de DCP déployés ne sont pas récupérés mais abandonnés en pleine mer.

Seules les balises sont récupérées et les parties flottantes et parties sous-marines usagées sont abandonnées en mer !



▪ Aperçu des 1 718 déploiements de DCP réalisées par les senneurs et navires d'appui suivis



49,4% des opérations recensées était des **déploiements** (1 718 opérations) :

37,9% mises à l'eau (1 318 opérations) et 11,5% remplacements (400 opérations)...



...dont 33,7% des déploiements au Gabon,

avec 579 déploiements

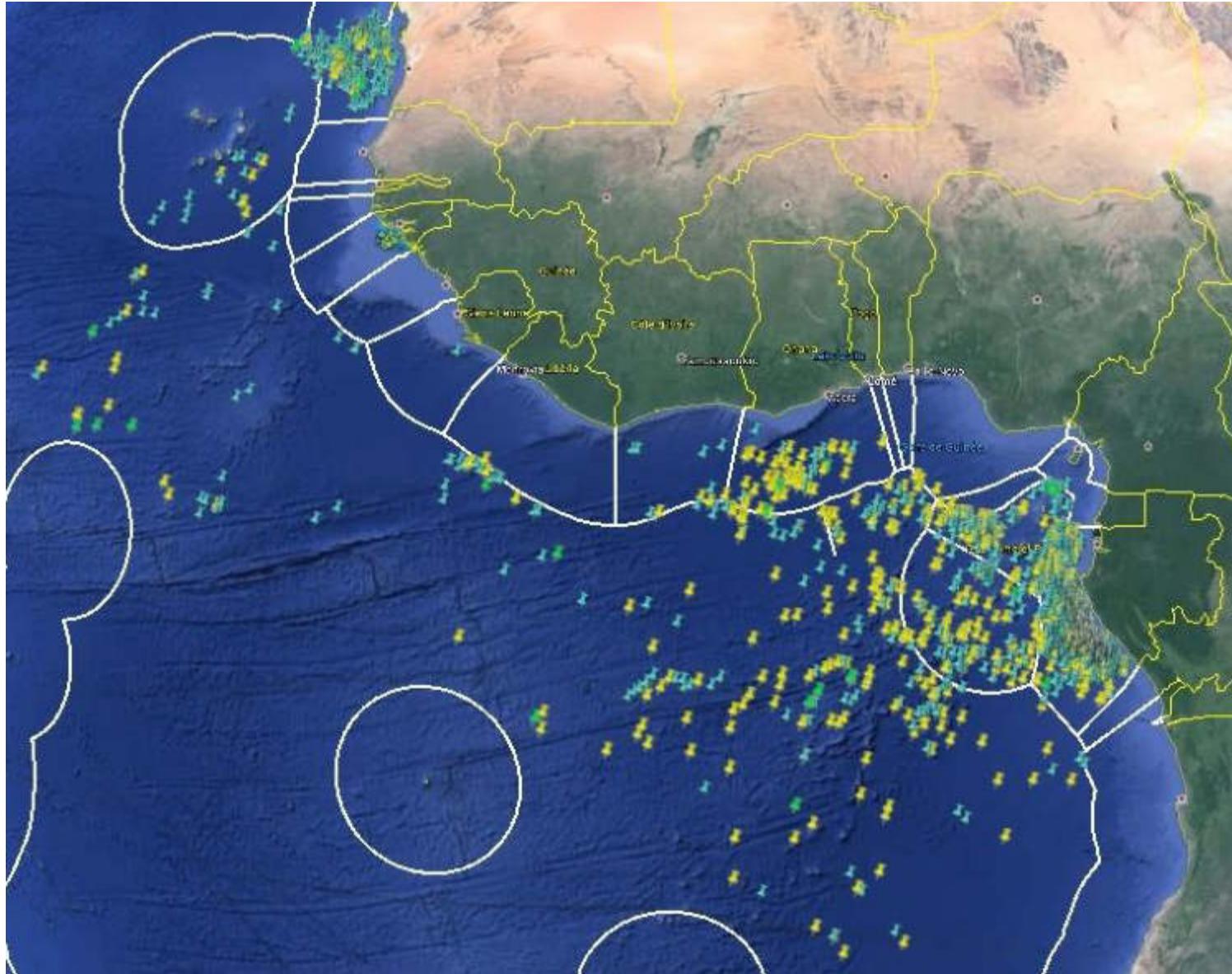
(533 mises à l'eau + 46 remplacements)

**IMPORTANT : il ne s'agit que de 21% des opérations réalisées sur objets flottants par les senneurs et navires d'appui sous accord avec le Gabon en 2019**



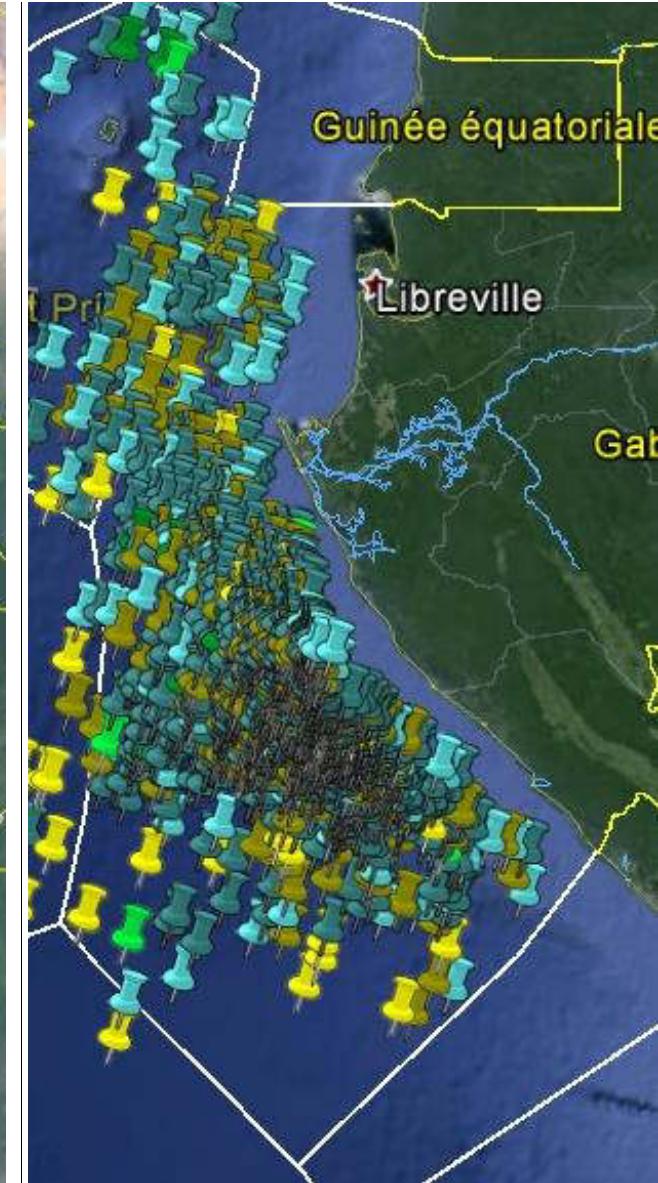
Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

- Aperçu des 1 757 autres opérations sur DCP réalisées par les senneurs et navires d'appui suivis



1 757 autres opérations ont été recensées :

32,9% de visites (1 144 opérations), 16,5% de calées (571 opérations) et 1,2% de récupérations (42 opérations)...



...dont 47,6% au Gabon.

**IMPORTANT : il ne s'agit que de 21% des opérations réalisées sur objets flottants par les senneurs et navires d'appui sous accord avec le Gabon en 2019**



**Observateurs de pêche industrielle**  
**Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019**



78

**12 000 DCP mis à l'eau en 2019 et abandonnés : pêche fantôme,  
perturbation des comportements naturels et pollution plastique**

En extrapolant les données collectées par les Observateurs à l'ensemble des marées réalisées (avec et sans Observateurs) par les navires thoniers (senneurs + navires d'appui), on dénombrerait donc **11 800 mises à l'eau pour l'année 2019**, avec :

- **4 450 mises à l'eau** pour l'ensemble des marées des senneurs ;
- et **7 350 mises à l'eau** pour l'ensemble des marées des navires d'appui.

## DEPLOIEMENT MASSIF DE DCP DANS LE GOLFE DE GUINEE

Près de **12 000 nouveaux DCP ont été mis à l'eau en 2019 dans le Golfe de Guinée par les 20 navires thoniers sous Accord avec le Gabon** (14 senneurs + 5 navires d'appui). A ceux-là, il faut ajouter :



- les **DCP mis à l'eau par les navires** en activité dans la sous-région **ne disposant pas de licences avec le Gabon** : une portion de leurs DCP, déployés hors ZEE gabonaise, étant inévitablement portée par les courants jusque dans les eaux du Gabon ;
- les **DCP des années précédentes non-récupérés à chaque fin de saison**.

### Des déploiements annuels cumulatifs

Lors des échanges entre les Observateurs et les capitaines et patrons de pêche des navires, il apparaît que :

- une **50<sup>aine</sup> de thoniers senneurs est en activité** chaque année dans le Golfe de Guinée, incluant les navires disposant d'une licence avec le Gabon ;
- une **moyenne de 1 000 DCP est déployée** par saison et par senneur.

Ainsi, le **déploiement de DCP** dans le **Golfe de Guinée** pour une flotte composée de 50 thoniers senneurs, la situation serait la suivante :

## GOLFE DE GUINÉE ≈ 50 Senneurs

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	...
Déploiement annuel	50 000	50 000	50 000	50 000	...
Cumul	50 000	100 000	150 000	200 000	...

Pour la seule **15<sup>aine</sup> de senneurs disposant de licence avec le Gabon (+ 5 navires d'appui en moyenne)** suivis par les Observateurs depuis 2016, le cumul serait, quant à lui, le suivant :

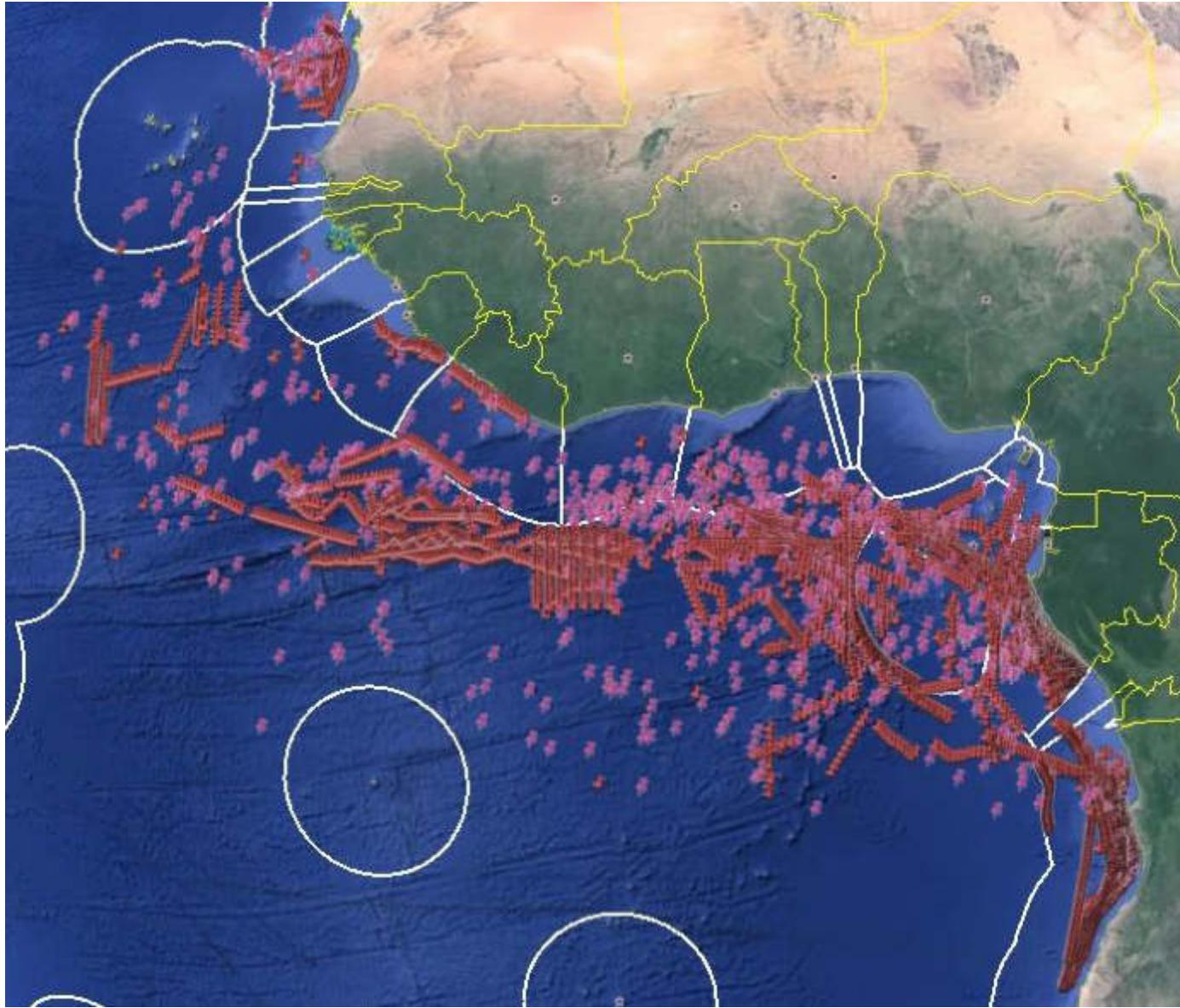
## GABON : 15 Senneurs

	2016	2017	2018	2019	...
Déploiement annuel	15 000	15 000	15 000	15 000	...
Cumul	15 000	30 000	45 000	60 000	...

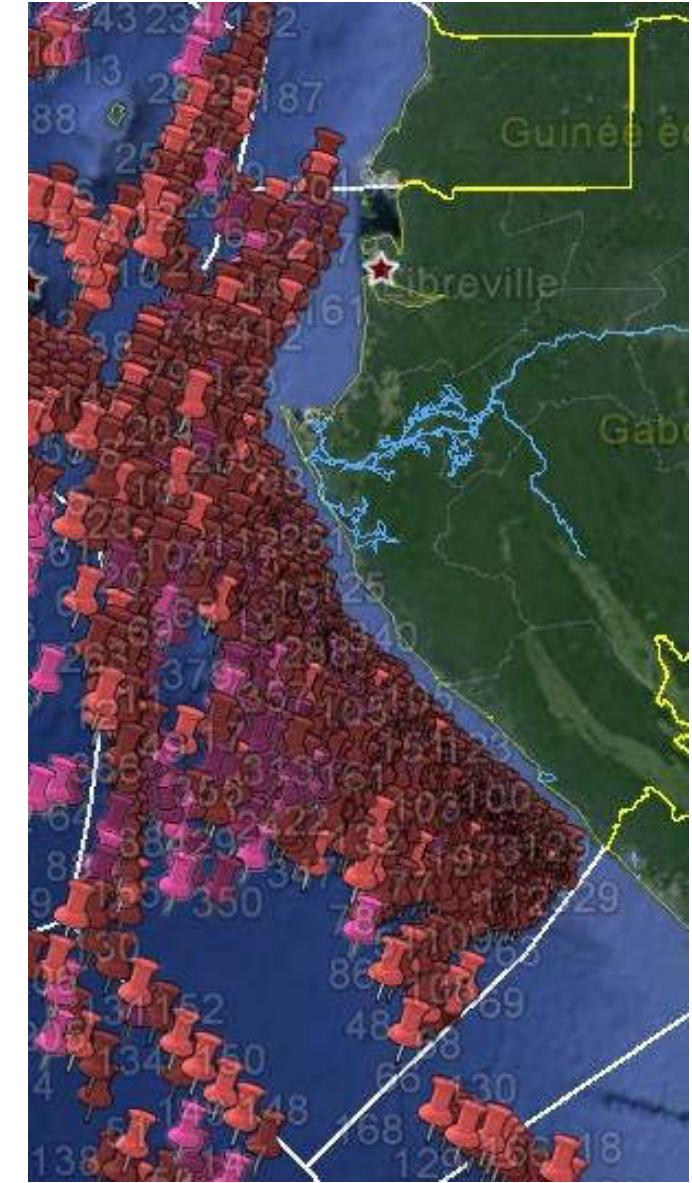


Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

- Aperçu des mises à l'eau effectuées par les senneurs et navires d'appui suivies par les Observateurs de 2016 à 2019



5 086 déploiements ont été recensés entre 2016 et 2019 en 81 marées  
(434 en 2016, 1 025 en 2017, 1 909 en 2018 et 1 718 en 2019)



...dont 951 au Gabon, soit 18,7% (72 en 2016, 215 en 2017, 85 en 2018 et 579 en 2019), soit près d'1/5.

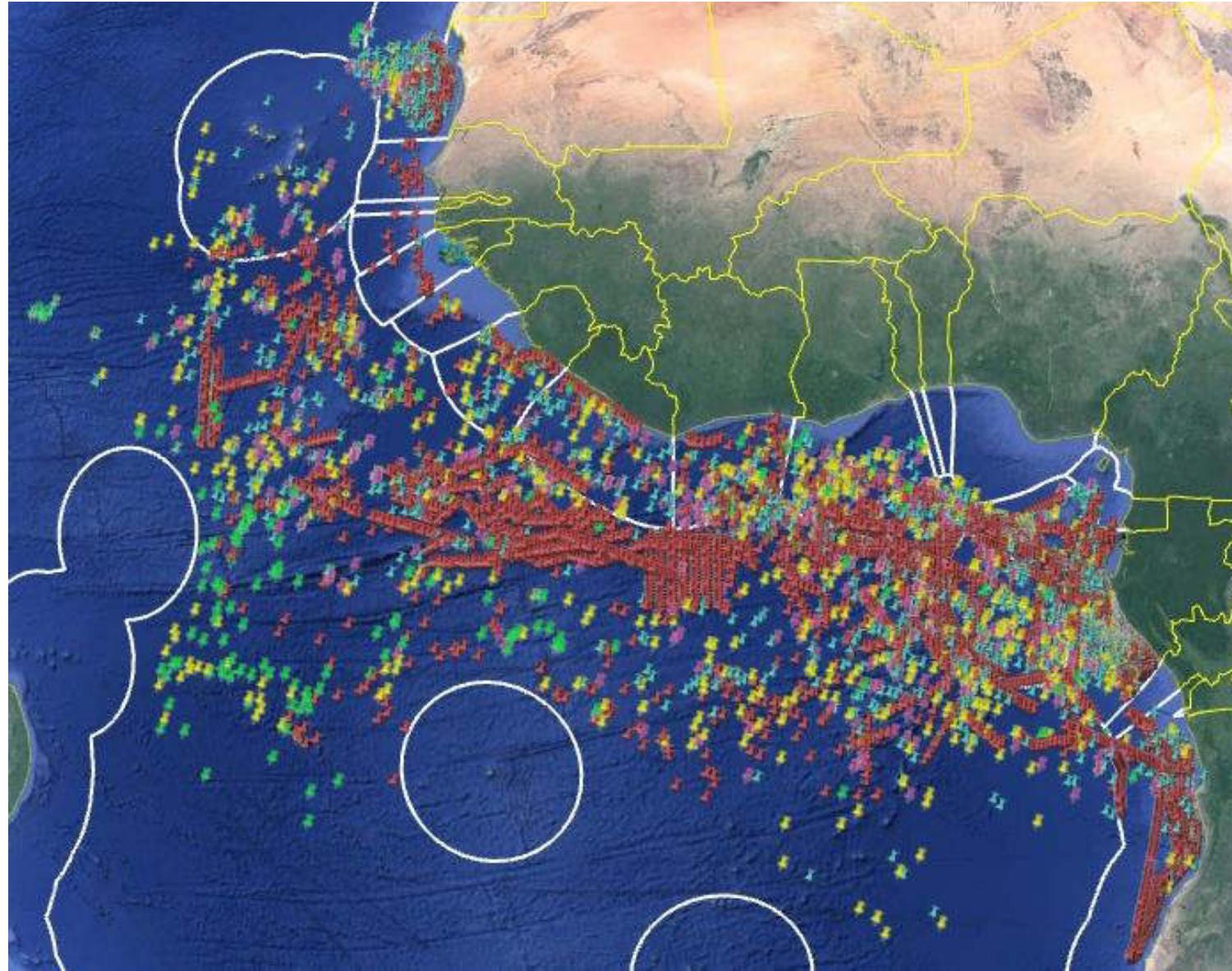
**IMPORTANT : il s'agit de moins de 15% du total des marées réalisées par les thoniers senneurs et navires d'appui sous accord avec le Gabon depuis 2016**



# Observateurs de pêche industrielle

## Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

- #### **▪ Aperçu des opérations sur DCP suivies par les Observateurs de 2016 à 2019 : 15% des opérations totales**



**9 310 opérations sur DCP ont été recensés entre 2016 et 2019 en 81 marées  
(984 en 2016, 1 897 en 2017, 2 954 en 2018 et 3 475 en 2019)**



...dont 2 305 au Gabon, soit 24,8% (140 en 2016, 485 en 2017, 265 en 2018 et 1 415 en 2019), soit 1/4.

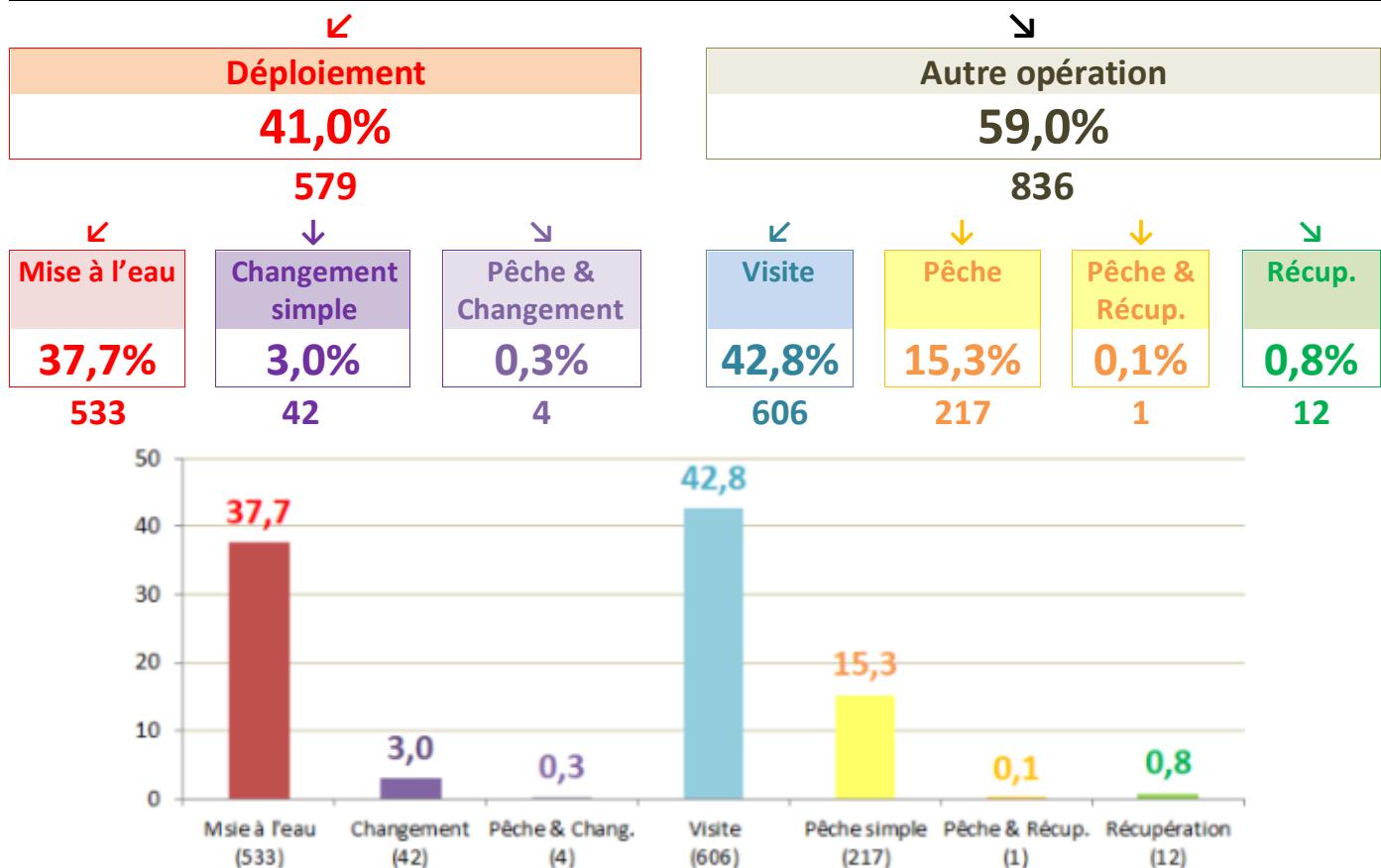
**IMPORTANT : il s'agit de moins de 15% du total des marées réalisées par les thoniers senneurs et navires d'appui sous accord avec le Gabon depuis 2016**



## 2. Gabon 1<sup>ère</sup> zone d'utilisation des DCP

En 2019, 41% des opérations sur DCP suivies au Gabon ont été des déploiements : 37,7% de mises à l'eau et 3,3% de changements.

### Nombre d'opérations recensées : 1 415



#### Analyse : ≈2/5 de déploiements et 0,4% de récupérations parties plastiques

A elles seules, les mises à l'eau représentent plus du tiers des opérations sur objet flottant suivies au Gabon par les Observateurs avec 37,7% et les déploiements (mises à l'eau + remplacements) 41% des opérations.

Les récupérations, quant à elles, ne représentent que 0,8% des opérations suivies pour seulement 0,4% de récupérations réelles de parties plastiques de DCP.

**Extrapolation :** pour toutes les marées, les opérations sur objet flottant en 2019 au Gabon seraient de 9 500 avec 3 890 déploiements et 5 610 autres opérations.

#### Recensés en 2019

**1 415 opérations au Gabon**

- 606 Visites**
- 533 Mises à l'eau**
- 218 Pêches simples**
- 42 Remplacements**
- 12 Récupérations**
- 4 Pêches & remplacements**

#### Situation extrapolée

**9 500 opérations**

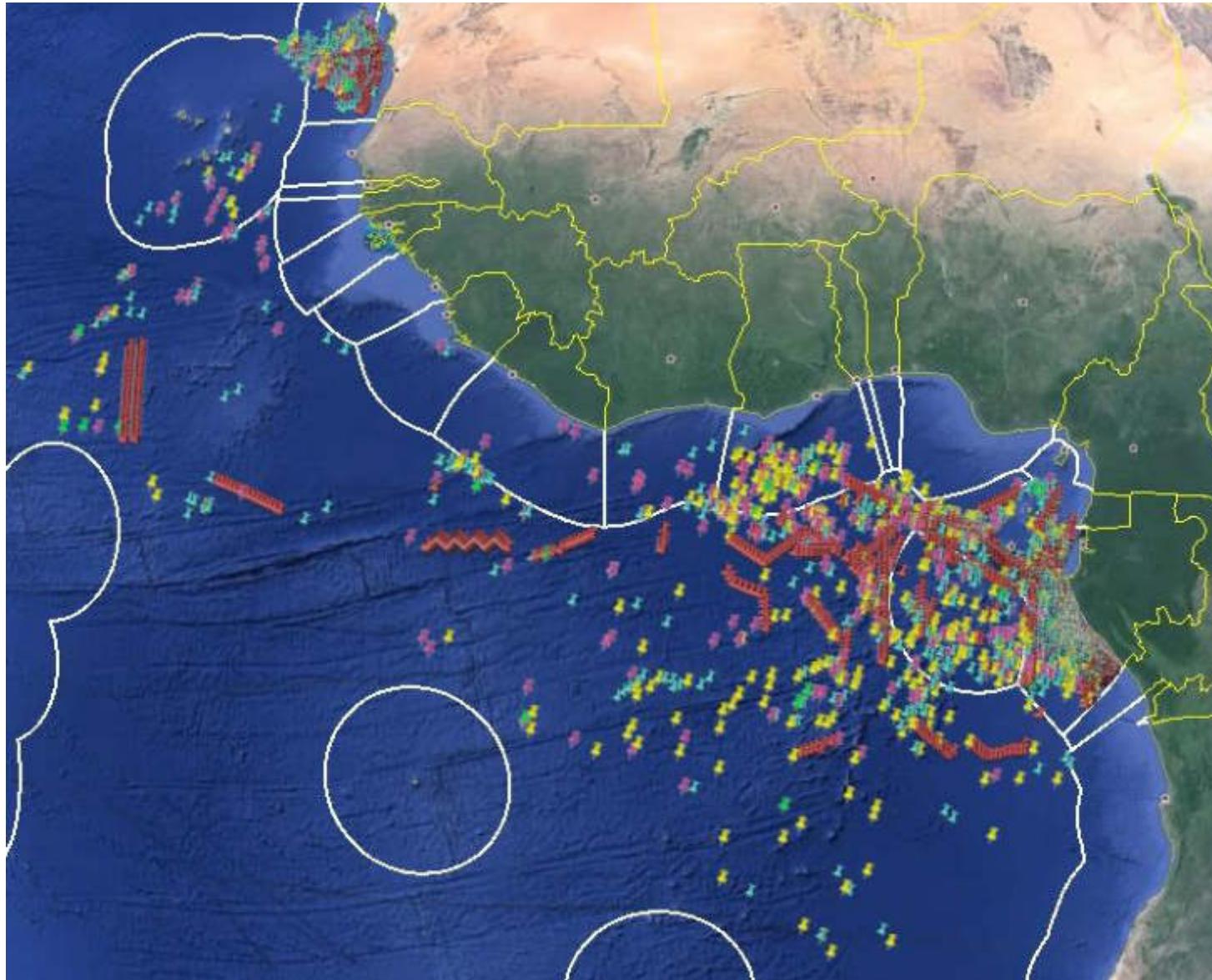
- 4 070 Visites**
- 3 580 Mises à l'eau**
- 1 460 Pêches simples**
- 280 Remplacements**
- 80 Récupérations**
- 30 Pêches & remplacements**



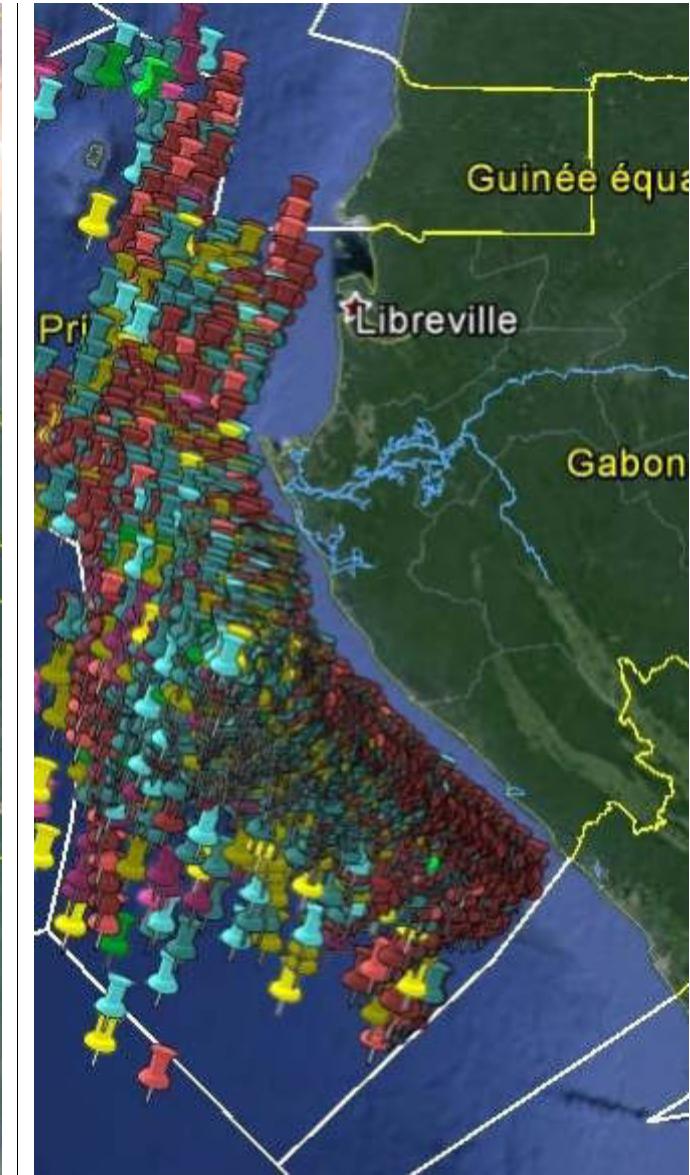
## Observateurs de pêche industrielle

Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

- Aperçu des 3 475 opérations sur DCP réalisées par les senneurs et navires d'appui suivis par les Observateurs en 2019



En rouge les mises à l'eau, violet les remplacements, bleu les visites, jaune les calées simples et vert les récupérations.



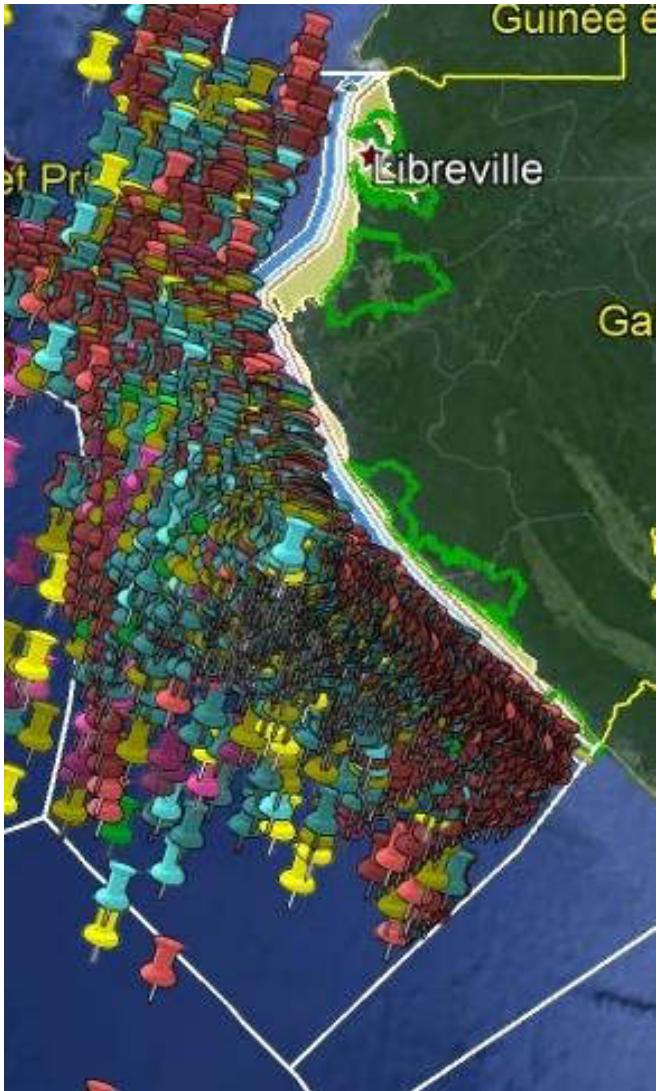
40,7% des opérations sur DCP ont été effectuées au Gabon (soit 1 415 opérations).

**IMPORTANT : il ne s'agit que de 21% des opérations réalisées sur objets flottants par les senneurs et navires d'appui sous accord avec le Gabon en 2019**



Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

**Le Gabon, une ZEE sous pression : 40,7% du total (1 415 opérations) des opérations sur DCP suivies dans le Golfe de Guinée**



**IMPORTANT : 9 500 opérations auraient été effectuées au Gabon pour toute la saison 2019**



**IMPORTANT : 3 900 déploiements auraient été effectuées au Gabon pour toute la saison 2019**



**IMPORTANT : 5 600 autres opérations auraient été effectuées au Gabon pour la saison 2019**

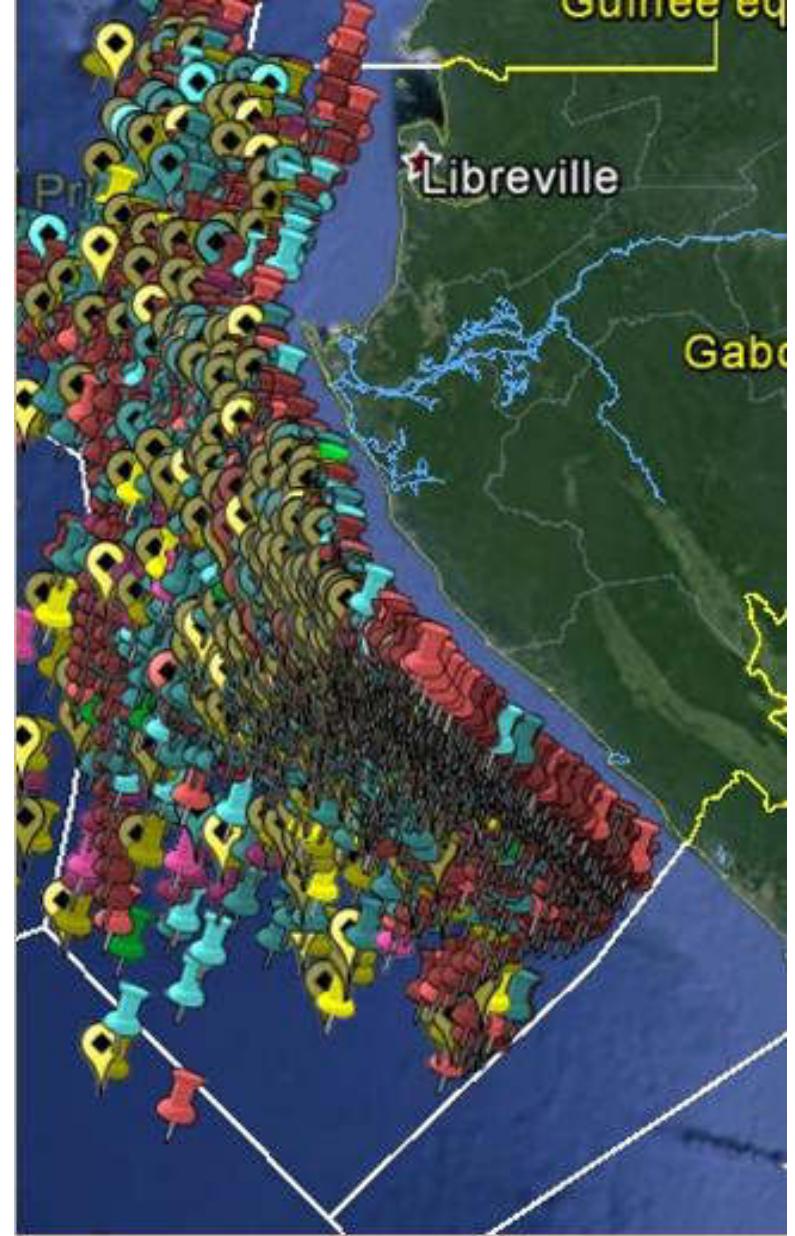


Observateurs de pêche industrielle  
Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019

▪ *Les Aires Protégées Aquatiques sans impact sur les pratiques de la pêche industrielle thonière*



*Ci-dessus apparaît en bleu le réseau d'Aires Protégées Aquatiques, ratifié par le Décret n°161 du 1<sup>er</sup> Juin 2017, qui n'impacte pas les pratiques de pêche thonière...*

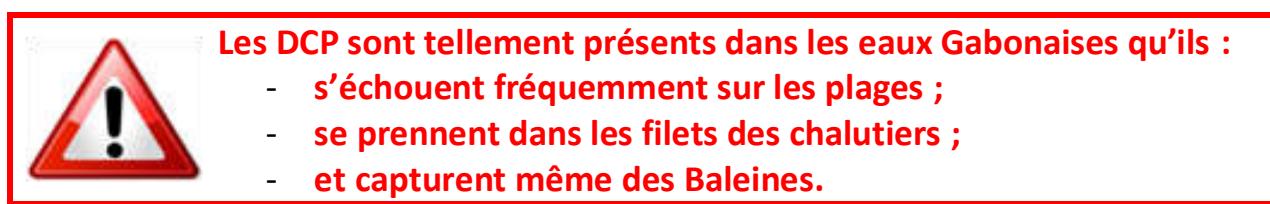
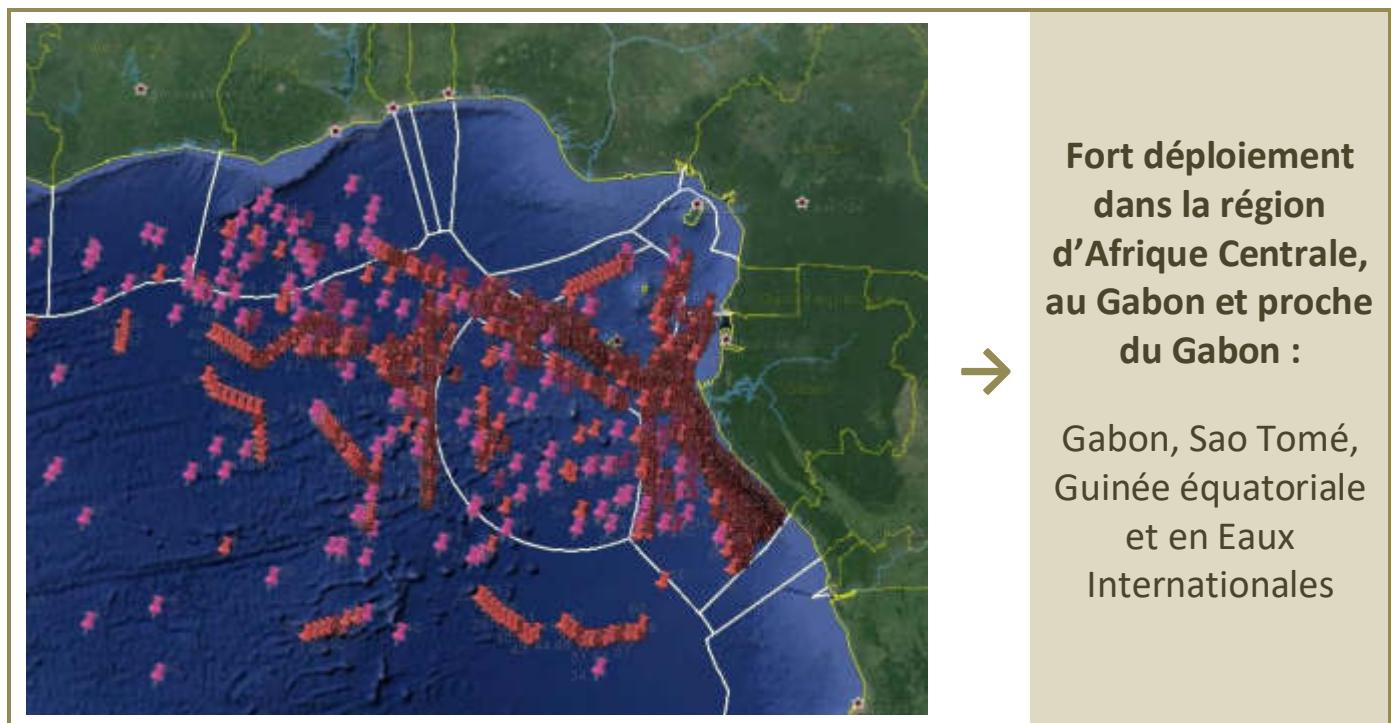
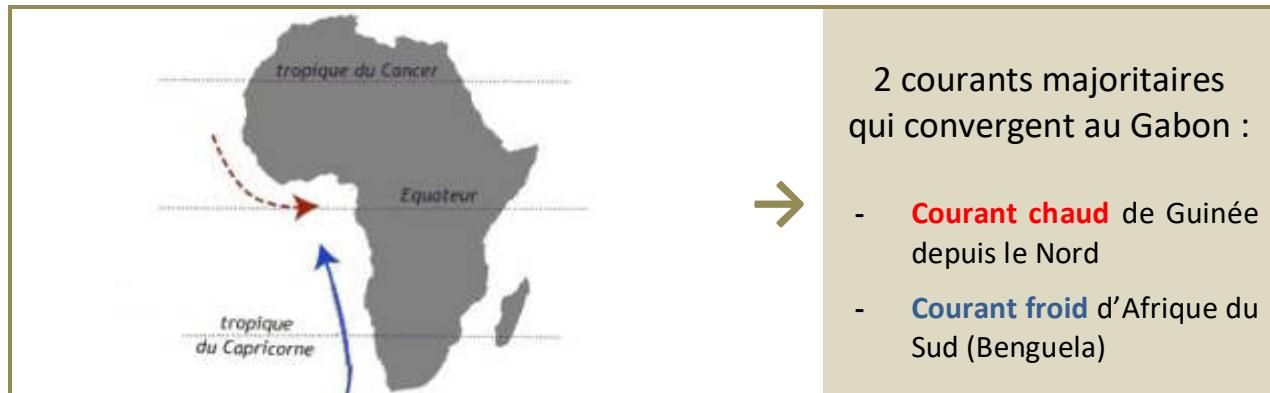


*...les navires étant en activité (pêche et DCP) dans les Réserves Aquatiques : Canyons du Cap Lopez, Abyssé Bleu, Grand Sud, etc.*



### Le Gabon, une zone où les courants marins entraînent les DCP

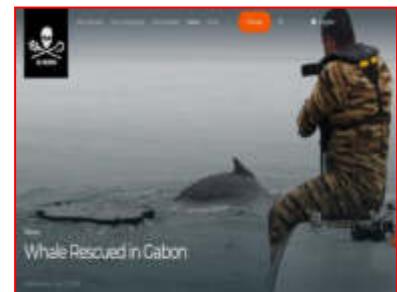
Situé sur l'équateur, le Gabon est le point de rencontre de grands courants marins convergeant :



Les DCP échouent régulièrement sur les plages tout au long de la côte...



...se font prendre dans les filets des chalutiers...

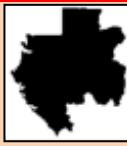


...et attrapent même des Baleines : ici au large de Loango le 25/09/19.



### 3. Bilan DCP : Destructeurs du Capital de Pêche et autres impacts

#### Pêche des thoniers : ciblée sur les juvéniles et autres espèces hors-thons

			
Thons	Thon albacore	<b>89,5% juvéniles</b>	<b>91,8% juvéniles</b>
	Thon obèse	<b>94,3% juvéniles</b>	<b>99,8% juvéniles</b>
	Bonite à ventre rayé	<b>29,6% juvéniles</b>	<b>24,4% juvéniles</b>
Associés	Valorisable & Peu valorisé	<b>500 kg / calée</b>	<b>300 kg / calée</b>
Sensibles		<b>33,5% mortalité à capture</b>	<b>22,1% mortalité à capture</b>

#### Capture fantôme : cétacés, oiseaux, tortues et poissons



Le 25/09/19, au large de Loango, une Baleine à bosse a été observée maillée dans la traîne d'un DCP. Il a fallu plonger pour la libérer. Régulièrement, des Baleines s'échouent sur les plages du Gabon, le corps lacéré de marques de filets, certainement dû aux traînes de DCP.

Chaque année, des cadavres de Baleine sont découverts à quelques mètres des côtes ou sur les plages du Gabon.



En février 2019, un Baleineau entouré dans une traîne de DCP...

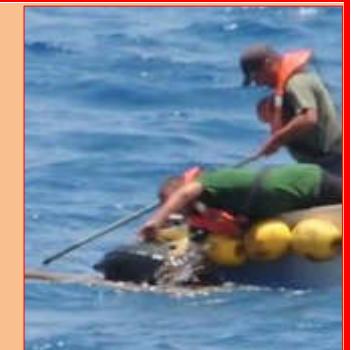


...en septembre 2018 sur la plage de Sette Cama...



...en juillet 2017 à Port-Gentil.  
(photos : Godefroy DeBruyne)



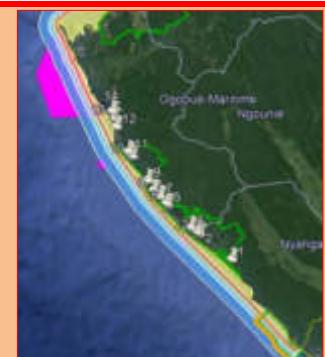


Même inutilisés, les DCP ont des impacts, pas uniquement de pollution plastique : non-récupérés ils provoquent jusqu'à dégradation totale, des captures accessoires. A gauche, un Fou brun dont les pattes sont maillées sur un DCP et libéré en 2019 et à droite, une tortue maillée en 2018.

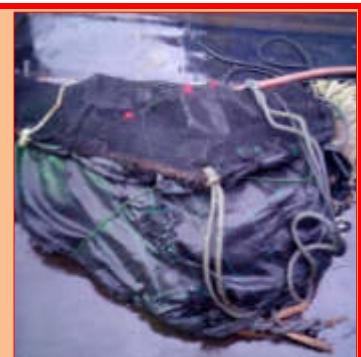


Les DCP provoquent également une pêche fantôme : lorsqu'ils ne sont pas utilisés par les thoniers senneurs, les mailles de la traîne capturent tout de même des poissons : ici des Carangues coubali (Caranx cryos).

### Destruction des habitats, pollutions côtière et marine

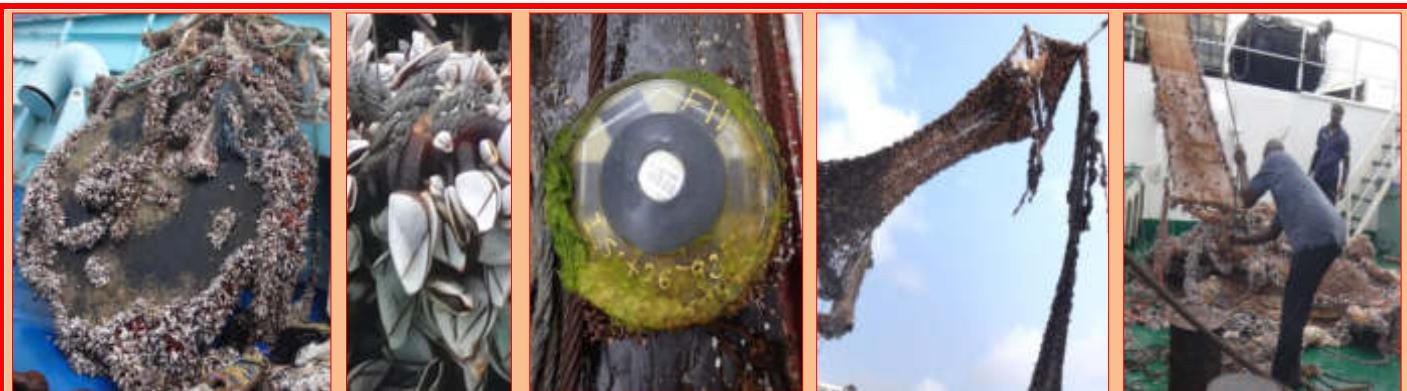


Non-récupérés, les DCP s'échouent en grand nombre sur les plages du Gabon : à Akanda, Ozouri, Port-Gentil...  
A droite, des positions de DCP observés dans les embouchures lors d'un survol aérien (source : Godefroy DeBruyne)



Les DCP se retrouvent fréquemment dans les filets de la pêche chalutière nationale :  
à gauche en 2018, à droite en 2019.





**Les DCP transportent des espèces invasives : déchets flottants qui dérivent au gré des courants, ils emportent sur des milliers de kilomètres des mollusques (ici des poucepieds ou Pollicipedidae), mais aussi algues et microbes... normalement non-présents dans les eaux territoriales.**

### Illégalité : non-récupération des DCP avec moins de 1% de récupération

En 2019, au cours des 29 marées réalisées par les Observateurs, seuls 15 DCP usagés ont été récupérés, soit 0,4% des opérations sur suivies.



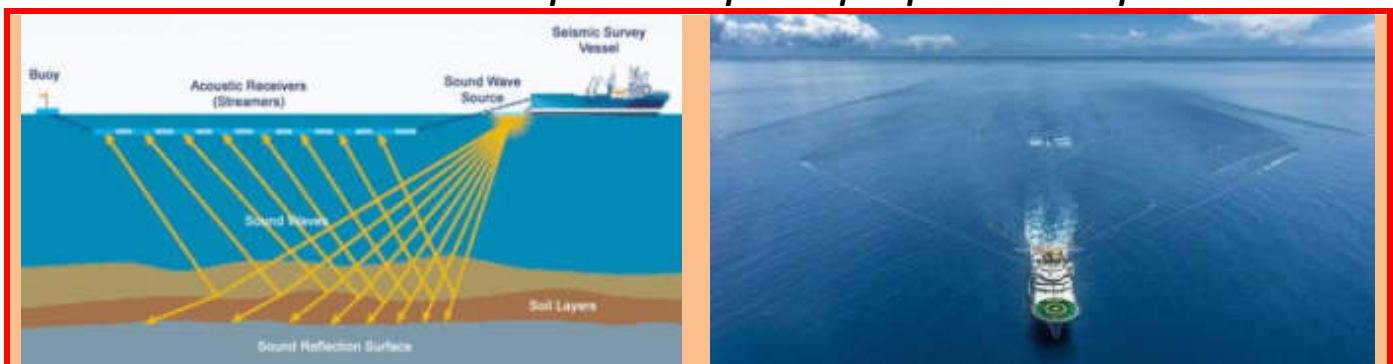
**Seules les balises sont récupérées par les équipages.  
Les parties flottantes et traines immergées sont abandonnées en mer.**

### NON-RECUPERATION DES DCP EN FIN DE SAISON



**En fin de saison, les milliers de DCP déployés ne sont pas récupérés mais abandonnés en pleine mer. Seules les balises sont récupérées et les parties flottantes et sous-marines usagées sont abandonnées en mer !**

### Autre secteur économiquement impacté : prospection sismique



**Lors de recherches sismiques réalisées en mer, les câbles des récepteurs acoustiques tirés derrière les navires s'emmêlent régulièrement dans les DCP qui dérivent sur les eaux.**



**Observateurs de pêche industrielle**  
**Situation des marées réalisées sur thoniers – Année 2019**



90



**Programme des Observateurs de pêche industrielle**  
**Saison de pêche thonière 2019**

**4. Recommandation : bannir l'utilisation des DCP**

**Constat**

- |   |   |
|---|---|
| 1 | Surpêche des juvéniles par utilisation de DCP |
| 2 | Perturbation des migrations naturelles        |
| 3 | Non-récupération des DCP                      |
| 4 | Non-respect constant des engagements          |



**Conséquence**

**SURPÊCHE : EFFONDREMENT DES STOCKS**

Destruction des populations de pêche  
Pêche orientée vers niveaux trophiques inférieurs : poissons juvéniles et espèces de plus petite taille

91

**SOLUTIONS**

- |   |   |
|---|---|
| 1 | BANNIR l'utilisation des DCP              |
| 2 | RECUPERATIONS des DCP dérivants & échoués |



## CONCLUSION

L'ensemble des données collectées par les Observateurs de pêche industrielle et analysées ici démontre que **la capture réalisée par les thoniers senneurs disposant de licence avec le Gabon n'est pas sélective**, tant au niveau de la sous-région (du Sahara occidental jusqu'au large de l'Angola) qu'au niveau spécifique de la Zone Economique Exclusive du Gabon. En effet, cette activité est **économiquement peu rentable** (pas un seul poisson n'était débarqué au Gabon jusqu'en 2019) et **écologiquement non-durable** pour les ressources halieutiques de la sous-région et du pays.

**Les pratiques de la flotte de pêche thonière internationale ne peuvent qu'entraîner l'effondrement et la destruction des stocks de pêche**, comme cela est déjà le cas dans l'océan Indien : la saison de capture n'est pas limitée à la période de présence naturelle des adultes de thons ciblés (jusque fin Juillet au Gabon), la multitude de Dispositifs de Concentration de Poisson (DCP) déployés en mer provoque la capture de juvéniles sexuellement immatures de thons et d'espèces sensibles qui ne pourront pas renouveler la capture réalisée, les bonnes pratiques de relâché des espèces ne sont pas suivies par les équipages, des opérations de pêche sont régulièrement effectuées sur Baleines et Requins-baleines et des cas de pollution sont même fréquemment recensés.

92

Apparaissant en 2019 comme **1<sup>ère</sup> zone de capture du Golfe de Guinée**, avant même les Eaux Internationales, **le Gabon a une place privilégiée qui lui permet d'être initiateur de solutions**. En effet, il existe des techniques de pêche durable au thon, déjà identifiées et développées dans d'autres pays : **la pêche 100% sur banc libre appelée « FAD free » et la pêche à la canne**.

Une pêche thonière sélective, sans DCP et soucieuse des ressources halieutiques, est évidemment réalisable dès aujourd'hui et permettrait de se rapprocher des objectifs du pays tels que définis dans le Plan Stratégique Gabon Emergeant, en augmentant significativement tant la pérennité des activités de pêche sur le plan territorial, que les revenus générés par le secteur à travers une valorisation nationale avant exportation à l'international ; le tout en limitant la pression sur les ressources.

**Une filière locale de pêche durable au thon, économiquement rentable pour le Gabon, écologiquement viable sur le long terme et pourvoyeuse d'emplois apparaît aujourd'hui comme la mutation indispensable pour ce secteur.**

- Emmanuel Chartrain  
*Coordonnateur du Programme des Observateurs de pêche industrielle*

*"It always seems impossible until it is done"*  
("Les choses paraissent toujours impossibles jusqu'à ce qu'elles soient faites").  
– Nelson Madiba Mandela



## AUTEURS & REMERCIEMENTS

CHARTRAIN Emmanuel<sup>1</sup>

ABORO NKOGO Marie-Pierre<sup>2</sup>

AGBODE Laureen<sup>3</sup>

ASSAMI Hans Stevy, BATOTO Axel Cédric, GUIBINGUA PISSAMA Blériot Joane, MABIKA DIANGA Larsen Yvon, MEBIAME MBA ALLI Toussaint Jean Didier, MOUKOUUMOU PENDI Fabre Pacôme, MVE ONDOH Gabriel Arnaud, NDZENGUE Brecht Jansen, NGOMA NZASSI Côme Brice, NGUEMA Bertrand, OLAGUI Gustave, ONDO Hénéry Rosaire<sup>4</sup>

LEYOKO Donatien et MBOUMBA Fabrice<sup>5</sup>

### A propos de WCS



Organisation non-gouvernementale à but non-lucratif, **Wildlife Conservation Society (WCS)** a pour **mission de sauvegarder les espèces et espaces sauvages** de la planète par une **démarche scientifique**, des **mesures de conservation**, **l'éducation du public** ainsi que **l'encouragement au respect de la nature**.

Fondée en 1895 aux Etats Unis suite aux pressions exercées sur la nature lors de la conquête de l'ouest américain, le premier grand succès de conservation de WCS a été de contribuer à la restauration de la population de bisons dans les plaines de l'ouest.

Le '*Programme Global de Conservation*' de WCS, déployé dans plus de 60 pays à travers le monde dont 20 en Afrique, se consacre à la préservation de la biodiversité des écosystèmes sauvages terrestres et marins qui fournissent les services environnementaux vitaux à des millions d'êtres humains. Présent au Gabon depuis plus de 30 ans, les interventions de WCS sont régies par un Accord de Siège signé en avril 2003 avec la République Gabonaise.

Engagé depuis plus de 20 ans dans le domaine de la protection du milieu marin, WCS collabore avec le gouvernement gabonais pour notamment définir les priorités de protection marine, identifier les Aires Protégées Aquatiques et la gestion de la pêche artisanale et industrielle. Le Programme des Observateurs de pêche industrielle est l'un des projets pour lesquels WCS met à disposition son expertise technique et scientifique.

## REMERCIEMENTS

Les données ont été collectées principalement grâce à l'appui du gouvernement américain à travers l'accord coopératif entre US Fish & Wildlife Service et l'Agence Nationale des Parcs Nationaux ainsi qu'à travers le respect des exigences des armateurs en matière d'embarquement des Observateurs à bord.

L'ensemble des données utilisées dans ce rapport ne pourraient être collectées sans le travail quotidien des Observateurs, notamment le sérieux et l'implication dont ils font preuve dans des conditions de travail difficiles. Nous tenons à remercier les différents partenaires du programme des Observateurs de pêche industrielle pour leur appui, à savoir :

- la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture (DGPA), institution de tutelle ;
- l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) à travers son Accord Coopératif avec US Fish & Wildlife Service, pour son appui financier ;
- et Aventures Sans Frontières (ASF), pour les aspects administratifs.



<sup>1</sup> Coordinateur du Programme Observateurs de pêche industrielle, WCS

<sup>2</sup> Chargée Organisationnelle du Programme Observateurs de pêche industrielle, WCS

<sup>3</sup> Chargée Administrative du Programme Observateurs de pêche industrielle, WCS

<sup>4</sup> Observateurs de pêche industrielle

<sup>5</sup> Agents de l'Administration des Pêches